



3^{ème} LIGNE DE METRO DE TOULOUSE

Garage Atelier des Daturas

LOT N° 1 : VRD – ESPACES VERTS

AVENANT N° 02

MARCHE N° M3 2023 01041 M

Titulaire :
SAS EUROVIA MIDI-PYRENEES



Société de la Mobilité de l'Agglomération Toulousaine
21, boulevard de la Marquette - BP 10416 - 31004 TOULOUSE CEDEX 6
Tél : 05 61 14 48 50 - Fax : 05 61 14 48 51
Site : www.tisseo.fr

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20260212-20260211-1-1-15-DE
Date de télétransmission : 12/02/2026
Date de réception préfecture : 12/02/2026

PREAMBULE

Dans le cadre des travaux du Garage Atelier des Daturas, le Comité Syndical de Tisséo Collectivités a, par délibération n° D2024.02.07.1.1.1 du 07 février 2024, autorisé Tisséo Ingénierie à signer le marché concernant les Travaux de VRD, Espaces verts avec l'entreprise EUROVIA MIDI-PYRENEES.

Ce marché n° M3 2023 01041 M à prix unitaires, d'un montant initial de **7 282 561,55 €HT** a été notifié le 23 février 2024 pour une durée de 55 mois à compter de sa date de démarrage notifiée par Ordre de service.

Par délibération n° D.2025.06.18.1.1.10 du 18 juin 2025, le Comité Syndical a approuvé la signature de l'avenant n° 1 du marché M3 2023 01041 M avec EUROVIA MIDI PYRENEES pour un montant de 1 233 140,93 €HT, soit 16,9% du montant du marché.

Les Ordres de services suivants ont été émis :

- OS n°01 (2024/11041) : notification du marché, du démarrage des prestations et des délais partiels DP1 et DP2 en date du 22 février 2024 ;
- OS n°02 (2024/11551) : notification de l'achèvement de la période de préparation (DP1), démarrage des travaux (DP3 à DP11) en date du 26 avril 2024 ;
- OS n°03 (2024/12382) : suspension des travaux de terrassement de la plateforme du BEM en date du 18 juillet 2024 ;
- OS n°04 (2024/12384) : notification du planning général d'opération ind.00 en date du 06 août 2024 ;
- OS n°06 (2024/12493) : notification de la reprise des travaux de terrassement sur la plateforme du BEM en date du 23 août 2024 et notification des prix nouveaux provisoires PN 1 à PN 6 ;
- OS n°07 (2024/12959) : notification du prix nouveau provisoire PN10, en date du 12 novembre 2024 ;
- OS n°08 (2024/13424) : notification de l'achèvement du délai partiel DP3 en date du 29 janvier 2025 ;
- OS n°09 (2025/13770) : notification du planning global d'opération 01 indice C en date du 4 février 2025) ;
- OS n°10 (2025/13840) : notification des travaux de terrassement sur l'emprise complète de la base-vie ALSTOM, notification des prix nouveaux PN7 et PN8 ;
- OS n°13 (2025/14555) : notification du prix nouveau PN9 ;
- OS n°14 (2025/15183) : notification de la non réalisation des travaux du local BSSR
- OS n°15 (2025/15711) : notification de l'avenant n°1
- OS n°16 (2025/15917) : notification du démarrage du bâtiment poste de garde (BPDG)

La qualité du sol a contraint la société EUROVIA MIDI PYRENEES à mettre en œuvre des études complémentaires et engager des travaux supplémentaires afin de réaliser les voies noyées extérieures destinées à recevoir les rails en conformité avec les nouvelles exigences d'ALSTOM, titulaire du marché Système de transports.

Par ailleurs, l'augmentation des quantités mises en œuvre ainsi que l'ajout de prestations nouvelles ont conduit le Maître d'ouvrage à envisager le lancement d'une nouvelle consultation VRD/Espaces verts afin de reprendre une partie des prestations prévues au marché.

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20260212-20260211-1-1-15-DE
Date de télétransmission : 12/02/2026
Date de réception préfecture : 12/02/2026

ARTICLE 1 - OBJET DU PRESENT AVENANT n°2

Le présent avenant a pour objet de :

- 1) Modifier le montant du marché (cf. article 2 du présent avenant) avec :
 - a) L'ajout ou la suppression de prestations supplémentaires au marché ;
 - b) La modification de quantités portées au Détail estimatif
- 2) Encadrer la fin du marché avec le Titulaire, à savoir :
 - c) a) Identifier les travaux supplémentaires nécessaires pour les mises à disposition de zones à ALSTOM
 - d) b) acter des prestations qui font l'objet d'une nouvelle consultation de VRD – espaces verts, et qui peuvent être retirées du présent marché.
- 2) Modifier l'annexe 1 « *délais – jalons* » de l'Acte d'engagement (cf. article 3 du présent avenant) pour recalculer certains jalons contractuels, sans incidence sur le délai global d'exécution des travaux.

ARTICLE 2 – MODIFICATION DU MONTANT DU MARCHÉ

a) EVOLUTIONS DE FAIBLE MONTANT

Le marché a fait l'objet des travaux supplémentaires suivants relatifs aux renforcements de sols des voies noyées extérieures.

a.1/ Caractérisation des couches sous-jacentes sous les voies noyées par essais pressiométriques et études complémentaires de validation structurelle des voies noyées :

Le marché a fait l'objet des travaux supplémentaires suivants relatifs aux renforcements de sols des voies noyées extérieures.

- Caractérisation des couches sous-jacentes sous les voies noyées par essais pressiométriques

Conformément au document P006-ALS-GAD-SPI-SYS-GIT-00276-E3_Spécification des interfaces SdT - INFRA GAD, les déformations verticales admissibles à vérifier pour les voies noyées extérieures sont :

- Déformation limite admissible : 4mm
- Déformation relative admissible : 1.5mm/m

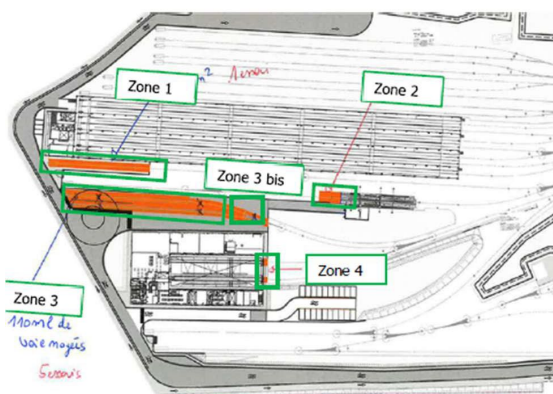
Ces nouvelles données ont conduit à la nécessité de réaliser des essais pressiométriques et des analyses de sols supplémentaires, pour déterminer les hypothèses de dimensionnement permettant de calculer la déformation effective de chaque zone, ce qui a conduit à la note de calcul P005-ENTGAD001-EXE-GAD-0-NC-0183-B, dont les conclusions sont les suivantes :

- Pour la configuration voie sur longrines, la dalle de béton en dessous (dalle de fondation) est conforme à la fatigue de la norme NF P098-86 [3] et leur déformation sous les charges ferroviaires et de poids lourds présents dans le garage sont conformes au CCTP [8].
- Pour la configuration voie noyée, la déformation maximale de la dalle de calage sous les charges ferroviaires et de poids lourds présents dans le garage est de 5.7 mm > au 4 mm requis ;
- Ces constatations résultent de la qualité médiocre du sol en place, du fait de l'historique du site.

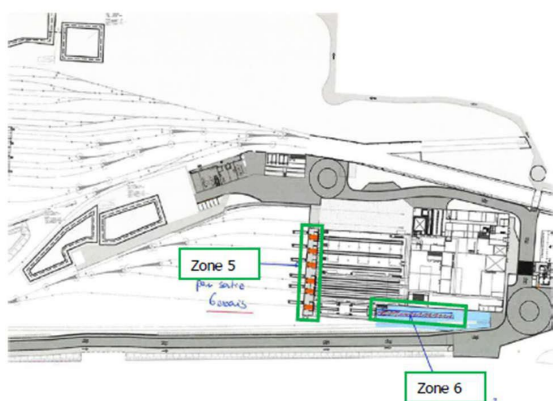
Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20260212-20260211-1-1-15-DE
Date de télétransmission : 12/02/2026
Date de réception préfecture : 12/02/2026

Il est alors procédé à 17 essais pressiométriques supplémentaires visant à mieux caractériser pour chaque zone les modules des couches sous-jacentes, avec potentiellement de caractéristiques plus favorables permettant de justifier le critère de déformation limite admissible.

Sur cette base, EUROVIA procède à de nouveaux calculs visant à réévaluer la déformée et minimiser les zones à renforcer, conduisant à la note P005-ENTGAD001-EXE-GAD-0-NC-0183-D.



- Zone 1 : conforme
- Zone 2 : non conforme : déformée verticale de 5.7 mm
- Zone 3 : non conforme : déformée verticale de 11.3 mm
- Zone 3bis : non conforme : déformée verticale de 15.3 mm
- Zone 4 (avec purge de 1,50m de béton c20/25) : conforme : déformée verticale de 1.9 mm
- Zone 5 (en bord de dalle de transition) : non conforme : déformée verticale de 12.5 mm
- Zone 6 : non conforme : déformée verticale de 7.1 mm



En conclusion, il est recommandé de purger les matériaux insuffisamment portants et reconstituer les sols par un matériau de substitution adapté.

Les conclusions de la note de calcul P005-ENTGAD001-EXE-GAD-0-NC-0183-D remise à jour suite aux analyses complémentaires exposées ci-dessus conduisent à la nécessité de renforcer les sols de la manière suivante :

Zone	Purge	Substitution
2	Inclusion rigide ou substitutions de -40 à -140cm sous dalle	GNT 0/31,5 Ou Béton C20/25
3	-150 à -200 cm sous dalle	GNT 0/31,5
3bis	-50 à -280 cm sous dalle	GNT 0/31,5
4	Substitution de matériaux de -50cm à -200cm de profondeur	Béton C20/25
5	Substitution de matériaux de - 50cm à -200cm de profondeur	Béton C20/25
6	Inclusions rigides ou substitution de matériaux de -150 à -250cm	GNT 0/31,5

Sur la zone de la façade nord du BEM, il est également nécessaire de remblayer en béton en substitution de la couche de forme au-dessus des dalles de transition préalablement réalisées, pour permettre le respect du niveau d'assise requis pour les voies noyées ; cette prestation fait l'objet de la FD 63.

Par ailleurs, suite à une demande complémentaire de ALSTOM, il est intégré dans la réalisation des voies noyées au droit de la façade nord du BMI (zone 5) des réservations pour des boîtiers V/NEG.

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20260212-20260211-1-1-15-DE
Date de rétrotransmission : 12/02/2026
Date de réception préfecture : 12/02/2026

L'ensemble de ces travaux supplémentaires est composé d'une part d'une évolution des quantités du DQE initial et d'autre part de prix nouveaux (et quantités associées) (cf. Tableau article 2),
Les évolutions de quantités du DQE se font sur la base des prix du marché plus avantageux qu'un nouveau marché.

Conformément à l'article 14 du CCAG Travaux, ces prestations supplémentaires font l'objet de prix nouveaux notifiés par le présent avenant et intégrés au Bordereau des Prix Unitaires (BPU) du marché, comme suit :

Libellé	PN	Unité	PU provisoire (€ HT)	PN rendu définitif par l'avenant 2 (€ HT)
Caractérisation des couches sous-jacentes sous les voies noyées par essais pressiométriques	12	FT	20 250,00	20 250,00
Calculs des voies noyées en béton armé	13	FT	19 650,00	19 650,00
Démolition de béton	14	m3	60,00	60,00
Remblais en béton et substitution de la couche de forme	15	m3	235,00	235,00
Amenée/ repli d'un atelier de CMC	16	Ft	11 250,00	11 250,00
Réalisation des CMC, y compris arase	17	Ft	108 100,00	108 100,00
Etudes, essais, contrôles	18	Ft	5 095,00	5 095,00

Le Bordereau de Prix Unitaires, complété et modifié, fait l'objet de l'annexe 1 au présent avenant.

- **Etudes complémentaires de validation structurelles des voies noyées – caractérisation des couches sous-jacentes sous les voies noyées par essais pressiométriques :**

Prix nouveaux et quantités associées :

art.	Libellé	Unité	PU (€HT)	Quantité	Prix total (€HT)
PN 12	Caractérisation des couches sous-jacentes sous les voies noyées par essais pressiométriques	Ft	20 250,00	1	20 250,00
PN 13	Calculs des voies noyées en béton armé	Ft	19 650,00	1	19 650,00
					39 900,00 €

Soit un montant total de plus-value de **39 900,00 € HT**

- **a.2) Renforcement de sol des zones 2 à 6 :**

Evolution des quantités initiales du DQE :

art.	Libellé	Unité	PU (€HT)	Quantité	Prix total (€HT)
3.2.16	Terrassement de plateforme	m3	29,40 €	257	7 555,80
3.2.21	Couche de forme granulaire	m3	55,00 €	281	15 455,00
3.3.1	Fouilles en tranchée, évacuation, remblaiement d'apport	m3	32,34	15	485,10
3.3.5.1	Diamètre 200	ml	73,50	15	1 102,50

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20260212-20260211-1-1-15-DE
Date de télétransmission : 12/02/2026
Date de réception préfecture : 12/02/2026

3.3.12	Caniveau grille	ml	190,00	8	1 520,00
3.5.1	Fouilles en tranchée par engins mécaniques y compris remblaiement d'apport et évacuation des excédents	m3	49,00	46	2 254,00
3.5.5.2	Fourreaux aiguillés TPC Ø160mm	ml	14,70	120	1 764,00
3.5.5.4	Fourreaux aiguillés TPC Ø63mm	ml	7,50	108	810,00
3.5.8.4	Chambre de tirage K2C/T	u	1 850,00	1	1 850,00
3.5.14	Massifs pour points caractéristiques	u	125,00	4	500,00
					33 296,40 €

Prix nouveaux et quantités associées :

PN	Libellé	Unité	PU (€ HT)	Quantité	Prix total (€ HT)
14	Démolition de béton	m3	60,00	54,75	3 285,00
15	Remblais en béton et substitution de la couche de forme	m3	235,00	173	40 655,00
16	Amenée/ repli d'un atelier de CMC	Ft	11 250,00	2	22 500,00
17	Réalisation des CMC, y compris arase	Ft	108 100,00	1,28	138 840,00
18	Etudes, essais, contrôles	Ft	5 095,00	2	10 190,00
					215 470,00 €

Soit un montant total de plus-value de **245 422,40 € HT**.

- **FD63 – Remblais en béton en substitution de la couche de forme**

PN	Libellé	Unité	PU (€ HT)	Quantité	Prix total (€ HT)
15	Remblais en béton et substitution de la couche de forme	m3	235,00	48	11 280,00
					11 280,00 €

a.3 / Fiches découvertes 56 à 61 émises par le Titulaire

FD 56 : Déplacement des matériaux de la DJEV pour libérer l'emprise afin de réaliser nos travaux

Du fait de l'absence de réponse de la DJEV suite aux demandes d'enlèvement des matériaux existant sur l'emprise DJEV au NE, le titulaire doit les déplacer pour permettre la réalisation des clôtures au NE du site.

FD 57 : reprise de réseaux dans l'emprise du BRM

Modifications du cheminement des réseaux secs au NE du BRM, suite aux écarts de positionnement des réservations initialement réalisées, consécutifs à des modifications de projet.

FD 58 : Modification emplacement chambre K2C

Déplacement d'une chambre K2C posée dans la cadre du marché de terrassement positionnée dans l'emprise d'une voie au niveau de la façade sud du BRM.

FD 59 : Remplacement des chambres L2T RAZEL par K2C

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20260212-20260211-1-1-15-DE
Date de télétransmission : 12/02/2026
Date de réception préfecture : 12/02/2026

Conformément aux évolutions des plans des réseaux divers suite aux modifications apportées par ASLTOM, dépose de chambres L2T posées par le marché MS2, et remplacement par des chambres K2C.

FD 60 : Augmentation de taille de la cour anglaise CH09A du BSSE

Augmentation de la longueur de la cour anglaise CH09 de 2,50 m consécutifs à des modifications de positionnement de ROXTEX suite à la synthèse avec ALSTOM.

FD 61 : Reprise des réseaux traction en façade nord du BEM

Dépose des réseaux présents au droit de la dalle de transition pour réalisation d'une tranchée sous les passerelles pour les fourreaux de traction et des portails.

Conformément à l'article 14 du CCAG Travaux, ces prestations supplémentaires font l'objet de prix nouveaux notifiés par le présent avenant et intégrés au Bordereau des Prix Unitaires (BPU) du marché, comme suit :

Libellé	PN	Unité	PU provisoire (€ HT)	PN rendu définitif par l'avenant 2 (€ HT)
Déplacement de matériaux	20	Ft	1 297,00	1 297,00
Démolition béton	21	m3	60,00	60,00
Dépose de chambres réseaux secs (L2t, K2c)	25	Ft	550,00	550,00
Fourniture et pose de caillebotis pressé maille 30x30 ; épaisseur 30 mm	40	m²	203,70	203,70

Le Bordereau de Prix Unitaires, complété et modifié, fait l'objet de l'annexe 1 au présent avenant.

Des modifications ont été apportées au Détail Estimatif du Marché, du fait de la modification des quantités initiales et de l'intégration des quantités relatives aux prix nouveaux, comme détaillé ci-dessous :

Evolution des quantités initiales du DQE :

art.	Libellé	Unité	PU (€HT)	Quantité	Prix total (€HT)
3.2.16	Terrassement de plateforme, y compris évacuation	m3	29,40	3	88,20
3.2.24.2	Mur maçonné	m²	372,40	3,5	1 303,40
3.5.1	Fouilles en tranchée par engins mécaniques y compris remblaiement d'apport et évacuation des excédents	m3	49,00	195	9 555,00
3.5.2	Fouilles en tranchée par aspiration y compris remblaiement d'apport et évacuation des excédents	m3	56,00	75	4 200,00
3.5.5.1	Fourreaux aiguillés TPC Ø200mm	ml	19,60	150	2 940,00
3.5.5.2	Fourreaux aiguillés TPC Ø160mm	ml	14,70	320	4 704,00
3.5.5.4	Fourreaux aiguillés TPC Ø63mm	ml	7,50	620	4 650,00
3.5.8.1	Chambre de tirage L1C/T	u	755,00	6	4 530,00
3.5.8.4	Chambre de tirage K2C/T	u	1 850,00	6	12 950,00
3.8.4	Dalle béton	m²	41,00	4	164,00

Accusé de réception en préfecture
031-253100986/20260212-20260211-1-112-02
Date de télétransmission : 12/02/2026
Date de réception préfecture : 12/02/2026

45 084,60 €

Prix nouveaux et quantités associées :

art.	Libellé	Unité	PU (€HT)	Quantité	Prix total (€HT)
PN 15	Remblais béton	m3	235,00	36	8 460,00
PN 20	Déplacement de matériaux de la DJEV	Ft	1 297,00	4	5 188,00
PN 21	Démolition béton	m3	60,00	36	2 160,00
PN 25	Dépose L2T	u	550,00	7	3 850,00
PN 40	Fourniture et pose de caillebotis pressé maille 30x30 ; épaisseur 30 mm	m²	203,70	4	814,80
					20 472,80 €

Soit un montant total de plus-value de **65 557,40 € HT**.

a.3/ BILAN

Le bilan des modifications (a) apportées est le suivant :

Détail de la modification	Mise à jour du montant suite à évolution des quantités € HT	Intégration de prix nouveaux Montant € HT	Total €HT	Incidence financière mois m0 sur le montant initial du marché
a.1/ Etudes complémentaires de validation structurelles des voies noyées	-	39 900,00 €	39 900,00 €	0,55%
a.2/ Renforcement de sol des zones 2 à 6 :	33 296,40 €	226 750,00 €	260 046,40 €	3,57%
a.3/ prise en compte des FD 56 à 61	45 084,60 €	20 472,80 €	65 557,40 €	0,90%
TOTAL	78 381,00 €	287 122,80 €	365 503,80 €	5,02%

a.4/ JUSTIFICATION DE LA MODIFICATION

Les évolutions listées dans cet article a), qui emportent une augmentation de + 5,02% du montant du marché initial, sont fondées sur **l'article L2194-1 6° (modifications de faible montant) et l'article R2194-8 du Code de la commande publique** :

L2194-1 6° du Code de la commande publique : « Un marché peut être modifié sans nouvelle procédure de mise en concurrence dans les conditions prévues par voie réglementaire, lorsque (...) 6° Les modifications sont de faible montant »

Art. R. 2194-8

Le marché peut être modifié lorsque le montant de la modification est inférieur aux seuils européens qui figurent dans l'avis annexé au présent code et (...) à 15 % du montant du marché initial pour les marchés de travaux, sans qu'il soit nécessaire de vérifier si les conditions prévues à l'article R. 2194-7 sont remplies.

Les dispositions de l'article R. 2194-4 sont applicables au cas de modification prévue au présent article.

Accusé de réception en préfecture
031-252100986-20260212-20260211-1-1-15-DE
Mairie de L'Isle-sur-Serein
Date de réception préfecture : 12/02/2026

b) Prestations supplémentaires rendues nécessaires**b.1) Prix nouveaux**

Les prix nouveaux sont rendus nécessaires par les adaptations résultant de modifications sur chantier, principalement liées aux contraintes ALSTOM résultant de nouvelles données d'entrée.

Le présent avenant permet d'arrêter les prix nouveaux suivants conformément aux dispositions de l'article 13 du CCAG.

art.	Libellé	Unité	PU (€HT)	Quantité	Prix total (€HT)
15	Remblais en béton sur 0,45 cm en substitution de la couche de forme traitée	m3	235,00 €	1 632.88	383 725,63
19	Moins-Value Terrassement en déblais non compris évacuation	m3	4,60 €	-5 584	-25 686,40
20	Déplacement de terre végétale pour tranchée	FT	1 297,00 €	11	14 267,00
21	Démolition béton	m3	60,00 €	1 704.88	102 292,50
22	Mise en place de barrières Heras pour baliser le tas de déblais et balisage des zones	FT	1 483,00 €	1	1 483,00
23	Location de barrières Heras	ml	6,00 €	2 280	13 680,00
24	Dépose regard 1500*1500	FT	1 800,00 €	1	1 800,00
25	Dépose de chambres réseaux secs (L2t, K2c)	FT	550,00 €	77	42 350,00
26	Démolition de béton sur réseaux existants	m3	75,00 €	15	1 125,00
27	Démolition de la couche de forme par rabotage	m2	62,10 €	70	4 347,00
28	Regard rendu borgne	FT	350,00 €	1	350,00
29	Grave émulsion calcaire sur 80 cm	m2	40,00 €	80	3 200,00
30	Reprise du trottoir existant en enrobés sur 50 cm	m2	47,00 €	30	1 410,00
31	Clôture anti-batracien	ml	11,60 €	420	4 872,00
32	Essai de porchet	FT	1 485,00 €	2	2 970,00
33	Etudes d'exécution et plans	JO	638,00 €	153	97 614,00
34	Carottage ouvrage Ginestous	FT	4 704,00 €	1	4 704,00
35	Séparateur 6l/s	U	5 500,00 €	3,25	17 875,00
36	Séparateur 20l/s	U	7 500,00 €	1	7 500,00
37	Mise à la côte K2c pour caniveaux techniques	U	750,00 €	125	93 750,00
38	Dépose de massif pour points caractéristiques	u	100,00 €	6	600,00

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20260212-20260211-1-1-15-DE
Date de télétransmission : 12/02/2026
Date de réception préfecture : 12/02/2026

39	Chambre VDA	u	5 887,00 €	1	5 887,00
40	Fourniture et pose de caillebotis pressé maille 30x30 ; épaisseur 30 mm	m²	203,70 €	20	4 074,00
TOTAL					784 189,73

L'intégration de ces prestations dans le Marché conduit à une plus-value de **+784 189,73 €HT** soit une augmentation de + 10,77 % du montant du Marché initial.

b.2) JUSTIFICATIONS DE LA MODIFICATION

Les modifications détaillées ci-après relèvent de l'article L2194-1- 2° (*Des travaux, fournitures ou services supplémentaires sont devenus nécessaires*) et **des articles R2194-2 et R2194-3 du Code de la commande publique** :

Article R2194-2

Le marché peut être modifié lorsque, sous réserve de la limite fixée à l'article R. 2194-3, des travaux, fournitures ou services supplémentaires, quel que soit leur montant, sont devenus nécessaires et ne figuraient pas dans le marché initial, à la condition qu'un changement de titulaire soit impossible pour des raisons économiques ou techniques tenant notamment à des exigences d'interchangeabilité ou d'interopérabilité avec les équipements, services ou installations existants achetés dans le cadre du marché initial.

Article R2194-3

Lorsque le marché est conclu par un pouvoir adjudicateur, le montant de la modification prévue à l'article R. 2194-2 ne peut être supérieur à 50 % du montant du marché initial.

c) EVOLUTIONS DE QUANTITES

Suite aux diverses modifications et prestations rendues nécessaires pour assurer la réalisation des travaux en phase avec le planning de mise à disposition des différentes zones de chantier à ALSTOM, il est nécessaire de faire évoluer le marché de EUROVIA pour permettre :

- De prendre en compte l'évolution des quantités prévues au Marché initial pour tenir compte de quantités supplémentaires en raison de l'augmentation du nombre de réseaux nécessitée par les besoins du marché ensemblier ;
- D'acter la suppression de prestations prévues initialement au Marché d'EUROVIA et considérées comme non prioritaires au regard du calendrier d'exécution de l'opération et qui font l'objet d'un nouveau marché,
- De valoriser l'ensemble des évolutions de projet conduisant à des travaux modificatifs.

c.1 /Augmentation des quantités

Conformément à l'article 4.6 du CCAP (changement du montant des travaux), il est établi l'atterrissage financier en date du 5/08/2025 intégrant une augmentation des quantités du marché initial et de l'avenant n°1 liée à des modifications de projet ou de programme.

L'état de l'atterrissage est détaillé en ANNEXE 2 et daté au 05/12/2025.

L'augmentation de ces quantités conduit à une plus-value de **+ 4 329 739,84 €HT**.

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20260212-20260211-1-1-15-DE
Date de télétransmission : 12/02/2026
Date de réception préfecture : 12/02/2026

c.2 /Suppression de prestations prévues au Marché initial

Les prestations suivantes sont retirées totalement ou partiellement du Marché, et font l'objet du nouvel accord-cadre VRD / Espaces verts :

- Réseaux d'assainissement (article 3.3 partiellement) ;
- Gestion des eaux (article 3.4) ;
- Réseau d'éclairage extérieur, candélabres (articles 3.5.7 ; 3.5.9 ; 3.5.12) ;
- Génie civil des réseaux CFO / CFA ; caniveaux (les amorces des caniveaux sont préalablement posées pour permettre la mise à la cote des chambres) (article 3.5.13 partiellement) ;
- Bordures et revêtements (articles 3.8.1 ; 3.8.2 ; 3.8.3 partiellement)
- Clôtures ; passerelles ; garde-corps ; bornes ; barrières levantes ; portails (article 3.9)
- Signalisation horizontale et verticale (article 3.10)
- Espaces verts ;

Le détail de ces évolutions est présenté en ANNEXE 2 de l'avenant.

La suppression de ces prestations conduit à une moins-value de **-5 326 343,60 €HT..**

c.3 /Bilan

Le bilan des évolutions de quantités génère une moins-value de – 996 603,76 € HT, soit – 13,68% du montant du marché, détaillé comme suit :

Détail de la modification	Mise à jour du montant suite à évolution des quantités € HT
c1/ Augmentation des quantités	4 329 739,84 €
c.2/ Suppression de prestations	-5 326 343,60 €
TOTAL €HT	-996 603,76 €

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20260212-20260211-1-1-15-DE
Date de télétransmission : 12/02/2026
Date de réception préfecture : 12/02/2026

d) SYNTHESE DE L'INCIDENCE FINANCIERE DES MODIFICATIONS SUR LE MONTANT DU MARCHÉ

Le présent avenant entraîne une plus-value de + **153 089,77 € H.T**, soit +2.10 % par rapport au montant du marché initial, et + 1,80 % par rapport au montant du marché complété par avenant n°1

L'article 2 de l'Acte d'Engagement est modifié comme suit :

Montant du marché initial :	7 282 561,55 € HT
Montant de l'avenant n°01 :	1 233 140,93 € HT
Montant du marché initial + avenant n°01	8 515 702,48 € HT
Montant de l'avenant n°02	153 089,77 € HT
Montant Total du marché avec avenants 1 et 2 :	8 668 792,25 € HT

ARTICLE 3 – DELAIS : MODIFICATIONS APPORTEES A L'ANNEXE 1 « DELAIS – JALONS » DE L'ACTE D'ENGAGEMENT

Parmi les 11 délais partiels définis dans l'annexe 1, 8 doivent être modifiés pour les raisons suivantes :

- **DP 4 : Finalisation de la clôture extérieure définitive**
Compte-tenu de l'occupation de la zone sud par le lot GC02 et des impératifs d'organisation spatiale de chantier (base-vie, évacuation à venir des déblais contenant des matériaux potentiellement amiantés localisés à l'est du site, intervention de l'entreprise EIFFAGE TP au droit du BEM), la mise en œuvre de la clôture du site n'a pas été possible en totalité.
- **DP 6 : Finalisation de la zone atelier du BEM pour MAD ALSTOM**
La réalisation des voies noyées au droit de la façade nord du bâtiment, consécutifs à la portance insuffisante des sols en place nécessitant le renforcement des couches sous-jacentes, a conduit au décalage de la date de finalisation du jalon DP6, du fait de l'impossibilité d'accéder au hall depuis les voies.
- **DP 8 : Finalisation des travaux en interface avec la plateforme ferroviaire d'ALSTOM**
Les différentes mises à disposition des faisceaux à ALSTOM se sont déroulées selon un calendrier fortement dépendant des mises au point en études de la part de ALSTOM (évolution des données d'entrée) et consolidées en phase de synthèse avec le GAD.
Au regard de ces décalages, les mises à disposition se sont échelonnées comme suit :
 - 11/08/2025 : zone BRM
 - 11/12/2025 : voie tranchée couverte + voie de retournement
 - 18/12/2025 : voies d'essai et voies BMI
 - 26/02/2026 : voies BEM
 - 22/03/2026 : zones entre BRM et BMI
 - 30/04/2026 : zone voie TEFLa finalisation des travaux pour l'ensemble des zones de la plateforme à mettre à disposition pour ALSTOM est par conséquent décalée au plus tard au 30/04/2026.
- **DP 9 : Finalisation de la zone atelier du BMI pour MAD ALSTOM**
- La réalisation des voies noyées au droit de la façade sud du bâtiment, consécutifs à la portance insuffisante des sols en place nécessitant le renforcement des couches sous-jacentes, a conduit au

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20260212-20260211-1-1-15-DE
Date de télétransmission : 12/02/2026
Date de dépôt en préfecture : 12/02/2026

décalage de la date de finalisation du jalon DP9, du fait de l'impossibilité d'accéder au hall depuis les voies.

- **DP 10 : Finalisation de la sous-station pour MAD ALSTOM**

L'expression tardive des besoins de ALSTOM en termes de chemins de câble et de réservations dans le bâtiment ont nécessité le décalage des travaux préalables à la mise à disposition.

- **DP 11 : BEM – finalisation du local MAL pour MAD ALSTOM**

La prise en compte des données d'entrée tardives de ALSTOM sur la zone MAL, les mises au point d'exécution en découlant, et la nécessité de renforcer les sols pour la réalisation des voies noyées compte-tenu d'une portance insuffisante des couches sous-jacentes, ont conduit au décalage de la date de finalisation du jalon DP11.

- **DP 12 : Finalisation du BPDG, du parking associé et de l'accès au site**

Les travaux de désamiantage au droit du BEM de EIFFAGE TP ayant débuté le 22/09/2025, le retard de la libération de l'emprise des travaux réalisés par le lot GC02 au sud ont conduit à replanifier entièrement les travaux sur la zone sud.

- **DP 13 : BMI – Finalisation des voiries et espaces verts du site**

Compte-tenu de l'ensemble des raisons exposés ci-dessus, la finalisation des voiries et espaces verts est décalée en conséquence.

Délai partiel/jalons	Désignation	Ouvrage	Échéances	Nbr Mois	Date prévisionnelle	Date prévisionnelle recalée
OS 2	Démarrage des travaux	tous			22/04/2024	
DP4	Finalisation de la clôture extérieure définitive	clôture	OS 2 +	2	22/06/2024	30/04/2026
DP6	Finalisation de la zone atelier du BEM pour MAD ALSTOM	BEM	OS 2 +	11	22/03/2025	26/02/2026
DP7	Finalisation du remisage pour MAD ALSTOM	BMI	OS 2 +	11	22/03/2025	11/08/2025
DP8	Finalisation des travaux en interface avec la plateforme ferroviaire d'ALSTOM		OS 2 +	11	22/03/2025	30/04/2026
DP9	Finalisation de la zone atelier du BMI pour MAD ALSTOM	BMI	OS 2 +	14	22/06/2025	18/12/2025
DP10	Finalisation de la sous-station pour MAD ALSTOM	BSSE	OS 2 +	14	22/06/2025	26/02/2026
DP11	BEM – finalisation du local MAL pour MAD ALSTOM	MAL	OS 2 +	16	22/08/2025	01/03/2026
DP12	Finalisation du BPDG, du parking associé et de l'accès au site	BPDG	OS 3 +	12	01/09/2026	17/12/2026
DP13	BMI – Finalisation des voiries et espaces verts du site	BMI	OS 3 +	12	01/09/2026	17/12/2026

Accusé de réception en préfecture
031-253100936-20260212-20260211-1-1-15-DE
Date de télétransmission : 12/02/2026
Date de réception préfecture : 12/02/2026

Le recalage de ces délais partiels n'entraîne pas d'incidence sur le délai global d'exécution du marché.

ARTICLE 4 - AUTRES CLAUSES DU MARCHE

Toutes les autres clauses du marché et de son avenant n°1 qui ne sont pas modifiées par le présent avenant n° 2 restent applicables.

ARTICLE 5 - CLAUSE DE RENONCIATION A RECOURS

Par le présent avenant, le titulaire renonce à toute réclamation et recours pour tous motifs, nés ou à naître, fondés sur l'objet du présent avenant ou pour des faits antérieurs à sa date de signature.

ARTICLE 6 - ANNEXES

Le présent avenant comprend les annexes suivantes :

1. Annexe 1 : BPU modifié
2. Annexe 2 : Détail estimatif modifié

Fait à Toulouse en un seul original le

Le titulaire

Le Représentant du Maître d'Ouvrage
Tisséo Ingénierie

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20260212-20260211-1-1-15-DE
Date de télétransmission : 12/02/2026
Date de réception préfecture : 12/02/2026



Ligne C du métro de Toulouse

Garage Atelier des Daturas VRD – Espaces Verts

B5.1a – Bordereau des prix unitaires - VRD

N° MARCHÉ M3 2023 01041 M
OCTOBRE 2023



Société de la Mobilité de l'Agglomération Toulousaine
21 boulevard de la Marquette – BP 10416 - 31004 TOULOUSE CEDEX 6
Tél : 05 61 14 48 50 - Site : www.tisseo-ingenierie.fr

Accusé de réception en préfecture 031-253100986-20260212-20260211-1-1-15-DE Date de télétransmission : 12/02/2026 Date de réception préfecture : 12/02/2026
--

TABLE DES MATIERES

1.	Libellé des prix unitaires – Note générale	5
2.	Libellé des prix unitaires – Préambule.....	6
2.1	Parties d'ouvrages couvertes par le présent bordereau des prix unitaires (BPU)	6
2.2	Contenu des prix.....	6
2.3	Quantités.....	7
2.4	Définition du chantier.....	7
2.5	Difficultés, contraintes.....	7
2.6	Matériel de chantier.....	8
2.7	Prise en compte des contraintes QSE.....	8
2.8	Risques	8
2.9	Règlement des ouvrages	8
2.10	Règles à observer dans les calculs	12
2.10.1	Règle des arrondis	12
2.10.2	Quantités.....	12
2.10.3	Coefficient résultant de l'application des indices, majorations ou rabais du bordereau de prix	13
2.10.4	Montant des décomptes	13
3.	Libellé des prix unitaires	14
3.1	POSTES PREALABLES AU CHANTIER.....	14
3.1.1	Installation de chantier/repli/signalisation	14
3.1.2	Implantation	15
3.1.3	Essais / Contrôles / Réception	15
3.1.4	Etudes d'exécution / DOE	16
3.1.5	Investigations sur réseaux existants suivant NFS 70-004	16
3.1.6	Protection mécanique sur réseaux existants	17
3.1.7	Mât provisoire d'éclairage (h 8m, projecteur 500w sur poteau bois dans socle bétonné compris raccordement)	17
3.2	PREPARATION - TERRASSEMENT	19
3.2.1	Débroussaillage et évacuation	19
3.2.2	Piste d'accès provisoire.....	19
3.2.3	Décapage et stockage de terre végétale.....	19
3.2.4	Abattage d'arbre y compris dessouchage et purge de la fosse.....	20
3.2.5	Elagage d'arbre	20
3.2.6	Protection d'arbre conservé	21
3.2.7	Disposition vis-à-vis du chancre coloré	21
3.2.8	Démolition mur d'enceinte et clôtures	22
3.2.9	Démolition de regards	22
3.2.10	Démolition d'ouvrages de réseaux enterrés et de surface	23
3.2.11	Démolition d'ouvrages de revêtements extérieurs	23
3.2.12	Démolition de bordures	24
3.2.13	Démolition de caniveaux béton préfabriqué	24
3.2.14	Sciage propre d'enrobés.....	24
3.2.15	Purge de terrain impropre, compris substitution en GNT de classe D3.....	25
3.2.16	Terrassement de plateforme, y compris évacuation	25

3.2.17 Déblai mis en remblais 26

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20260212-20260211-1-1-15-DE
Date de télétransmission : 12/02/2026
Date de réception préfecture : 12/02/2026

3.2.18	Remblais d'apport D31 pour mise à niveau des plateformes	26
3.2.19	PST traitée à la chaux - compris réglage et compactage.....	27
3.2.20	Couche de forme traitée aux liants hydrauliques - compris réglage et compactage	27
3.2.21	Couche de forme Granulaire - compris réglage et compactage	28
3.2.22	Reprise sur stock de GNT et Fraisas du site pour couche de forme ou couche de réglage	28
3.2.23	Gestion débit d'exhaure-Pompage	29
	Le forfait sera payé (en toutes lettres).....	29
3.2.24	Ouvrage de soutènement béton armé	29
3.3	RESEAUX ASSAINISSEMENT	31
3.3.1	Fouilles en tranchée y compris géotextile remblaiement d'apport et évacuation des excédents	31
3.3.2	Mise en œuvre de blindage de fouille.....	32
3.3.3	Tamponnage de réseaux d'assainissement	32
3.3.4	Neutralisation de réseaux d'assainissement	32
3.3.5	Canalisation PVC CR16	33
3.3.6	Canalisation béton 135A.....	34
3.3.7	Canalisation PP	36
3.3.8	Canalisation fonte	38
3.3.9	Regard d'assainissement.....	39
3.3.10	Regard d'assainissement >Ø1000mm	42
3.3.11	Regard borgne pour drain	43
3.3.12	Caniveau grille série S.....	43
3.3.13	Caniveau grille rail	44
3.3.14	Caniveau grille en pied de façade.....	45
3.3.15	Enrobage de canalisation d'assainissement en gros béton.....	45
3.3.16	Piquage sur réseaux existants	46
3.3.17	Vanne manuelle sur réseau EP	46
3.3.18	Hydrocurage et inspection vidéo des réseaux créés.....	47
3.3.19	Poste de relevage EU	48
3.3.20	Regard de régulation	48
3.3.21	Ouvrage de tête.....	48
3.3.22	Raccordement sur regard existant	49
3.4	GESTION DES EAUX.....	51
3.4.1	Débourbeur / Séparateur hydrocarbures.....	51
3.4.2	Cuve de dépotage enterrée avec vanne.....	51
3.4.3	Géomembrane - Etanchéité sur bassin	52
3.4.4	Filtre à sable sous ouvrage d'infiltration	53
3.4.5	Marchelier dans bassin	53
3.4.6	Cuve de récupération (pour eaux grises) 10m3 enterrée	53
3.4.7	Cuve de récupération pour eaux pluviales	54
3.5	RESEAUX SECS	56
3.5.1	Fouilles en tranchée par engins mécaniques y compris remblaiement d'apport et évacuation des excédents	56
3.5.2	Fouilles en tranchée par aspiration y compris remblaiement d'apport et évacuation des excédents.....	56
3.5.3	Grillage avertisseur	57
3.5.4	Câblette de cuivre 25mm² en fond de fouille	57
3.5.5	Fourreaux aiguillés TPC	58
3.5.6	Gaine PVC LST Ø42/45mm.....	59
3.5.7	Câblage électrique U1000R2V.....	59
3.5.8	Chambre de tirage	60
3.5.9	Coffret REMBT	61
3.5.10.1	6 plages.....	61
3.5.10.2	9 plages.....	61
3.5.10	Massif de fondation pour candélabre et ouvrages divers	62

3.5.11 Mât pour caméra.....62

3.5.12	Candélabre mât ht=4.5m LED	63
3.5.13	Caniveau surélevé multipolaire 2 alvéoles	64
3.5.14	Massif pour points caractéristiques.....	65
3.6	RESEAUX D'ADDUCTION D'EAU DOMESTIQUE / PROTECTION INCENDIE/ARROSAGE	66
3.6.1	Fouilles en tranchée y compris géotextile remblaiement d'apport et évacuation des excédents	66
3.6.2	Grillage avertisseur	66
3.6.3	Canalisation en PEHD.....	67
3.6.4	Canalisation en Fonte	68
3.6.5	Vanne à opercule sous bouche à clé AEP/INCENDIE	69
3.6.6	Regard arrosage L2T	71
3.6.7	Poteau incendie 60m3/h	71
3.6.8	Poteau incendie 120m3/h	71
3.6.9	Niche comptage.....	72
3.6.10	Robinet de puisage DN40mm incongelable.....	73
3.6.11	Bache à eau incendie.....	73
3.6.12	Raccordement sur réseau existant	73
3.6.13	Pré traitement des eaux du tunnel de lavage.....	74
3.6.12.1	décanteur 15m3.....	74
3.6.12.2	séparateur hydrocarbures classe 1 15/s.....	75
3.6.12.3	débourbeur 15 m3.....	75
3.7	RESEAUX EAU CHAUDE / EAU GLACEE	76
3.7.1	Fouilles en tranchée y compris géotextile remblaiement d'apport et évacuation des excédents	76
3.7.2	Grillage avertisseur	76
3.7.3	Local technique semi enterré.....	77
3.8	BORDURES ET REVETEMENTS.....	79
3.8.1	Bordures	79
3.8.2	Voirie en enrobé	81
3.8.3	Piétonnier enrobé.....	84
3.8.4	Dalle béton	85
3.8.5	Aménagement pour tunnel de lavage (pentes, décaissés, caillebottis, ...).....	86
3.8.6	Chemin de ronde	87
3.8.7	Béton pour voie noyée rail.....	87
3.8.8	Bande stérile.....	87
3.8.9	Dalles engazonnées	88
3.8.10	Reprise sur stock de terre végétale	89
3.8.11	Apport de terre végétale	89
3.8.12	Mise à la cote	90
3.8.13	Heurtoir	90
	Le mètre cube sera payé (en toutes lettres)	91
3.8.14	Fosse	91
	Le mètre carré sera payé (en toutes lettres).....	91
3.8.15	Escalier	91
	Le mètre carré sera payé (en toutes lettres).....	91
3.9	Serrurerie.....	92
3.9.1	Clôture défensive treillis soudé avec bavolet.....	92
3.9.2	Glissière type autoroutier	94
3.9.3	Borne fixe anti béliet type K4.....	94
3.9.4	Borne escamotable asservie anti béliet type K4	95
	L'unité sera payée (en toutes lettres)	95
3.9.5	Borne fixe anti béliet type K8.....	95
3.9.6	Borne escamotable anti voiture béliet type K8.....	96
3.9.7	Barrière levante automatique.....	96

3.9.8 Portail serrurerie.....97

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20260212-20260211-1-1-15-DE
Date de télétransmission : 12/02/2026
Date de réception préfecture : 12/02/2026

3.9.9	Boucle de détection	99
3.9.10	Garde-corps métallique à barreaudage vertical	100
3.9.11	Tourniquet avec gâche électrique et badge	101
3.9.12	Quai en structure métallique.....	101
3.10	<i>SIGNALISATION HORIZONTALE ET VERTICALE</i>	102
3.10.1	Marquage au sol.....	102
3.10.2	Panneau de signalisation de police.....	103
3.11	<i>PRIX NOUVEAUX OBJET DE L'AVENANT 1</i>	104

1. LIBELLE DES PRIX UNITAIRES – NOTE GENERALE

Ce document ne remplace pas les obligations du Titulaire au titre du présent Marché et notamment des CCAP, CCFC, CCTP, et leurs annexes.

Les libellés de prix unitaires tels que définis dans ce document ont vocation à aider le Titulaire à établir ses prix unitaires pour une activité donnée.

Les prix unitaires fournis par le Titulaire seront donc réputés être inclusifs de toutes les obligations de celui-ci au titre du présent Marché.

2. LIBELLE DES PRIX UNITAIRES – PREAMBULE

2.1 PARTIES D'OUVRAGES COUVERTES PAR LE PRESENT BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES (BPU)

Le présent Bordereau des Prix Unitaires (BPU) couvre la rémunération de la totalité des fournitures, études, essais, tests, contrôles, mises en œuvre et prestations de toutes natures, y compris les frais généraux, assurances, impôts et taxes, et assurent au Titulaire les marges pour risques et aléas de toutes natures ainsi que les bénéfices, nécessaires à la réalisation de la totalité des travaux du présent Marché ainsi qu'à ceux de ses installations de chantier.

Systématiquement, quand une tâche ou une prestation est prévue dans le CCTP ou un autre des documents du marché, sa rémunération est explicitement incluse dans un ou plusieurs prix du présent bordereau.

Seules les prestations exclues explicitement par les pièces du Marché du Titulaire ne sont pas comprises.

En aucun cas, le Titulaire ne peut prétendre obtenir une rémunération complémentaire au motif qu'une prestation ou sujétion à sa charge résultant du marché n'est pas mentionnée dans la définition des prix par le présent Bordereau.

2.2 CONTENU DES PRIX

Conformément aux prescriptions du CCAP et ses annexes, du CCFC et ses annexes, du CCTP et ses annexes, du CCAG travaux (article 9.1) et du PGCSPPS, les prix tiennent compte des dépenses énumérées ci-après à titre indicatif sans que cette énumération puisse être considérée comme limitative :

- Les prix du présent BPU intègrent la main d'œuvre, le matériel, les fournitures, les matériaux, les consommables, ..., nécessaires à l'exécution de la prestation décrite,
- Les prix du présent BPU sont réputés couvrir, outre les sujétions définies ci-avant, la rémunération des contrôles interne et externe réalisés par le Titulaire et nécessaires à l'élaboration des études et à la réalisation de tous les travaux ainsi que l'élaboration, puis la mise à jour, pendant la durée du chantier, du PAQSE et du PPSPS.

De même, les prestations de topographie (implantation, contrôle, récolement...) sont réputées incluses dans les prix, pour les travaux qui font l'objet de ces prix. En complément, le forfait de rémunération des prestations topographiques défini dans les postes généraux couvre, quant à lui, la mise à disposition pendant toute la durée du chantier d'une équipe de topographie assurant le piquetage général des emprises, des ouvrages, et des réseaux concessionnaires, ainsi que la production autant que de nécessaire de plans de relevés à l'usage du maître d'œuvre et des lots suivants intervenant dans les ouvrages réalisés dans le cadre du présent Marché. Les frais et démarches nécessaires à l'obtention de l'ensemble des autorisations administratives nécessaires à l'exécution des prestations (dérogation à l'article 31.3 du CCAG Travaux) sont également compris dans les prix.

Les prix du présent BPU sont réputés couvrir, en outre, l'ensemble des essais d'étude, de convenance et de contrôle de toutes les fournitures et matériaux et systèmes mis en œuvre.

Ces prix sont établis hors TVA (taxes sur la valeur ajoutée) et hors TGAP. Ils s'entendent pour des travaux exécutés suivant les règles de l'art en conformité avec les stipulations contractuelles et les dispositions réglementaires en vigueur.

2.3 QUANTITES

Le présent BPU comporte les prix et les unités de règlement des ouvrages payés au mètre, suivant leur mesurage, leur pesage ou leur comptage.

Pour les prix concernés et sauf indication contraire figurant aux pièces du marché, les quantités à prendre en compte sont déterminées d'après les plans d'exécution BPE (Bon Pour Exécution). Les tonnages sont évalués en prenant en compte les poids théoriques (poids unitaire catalogue, ou section théorique à laquelle on applique une densité définie par type de matériaux).

Les quantités à prendre en compte proviennent :

- Soit du mètre des plans d'exécution BPE (Bon Pour Exécution),
- Soit des quantités réellement constatées contradictoirement lorsque la prestation ne fait pas l'objet d'un plan d'exécution,
- Soit de quantités relevées sur ouvrage existant lorsque la prestation ne fait pas l'objet d'un plan d'exécution ; dans ce cas, il est procédé à un relevé systématique contradictoire, dûment répertorié préalablement aux travaux.

2.4 DEFINITION DU CHANTIER

Le chantier comprend l'ensemble des lieux utilisés (emprises ou ouvrages existants ou à construire), liés soit directement, soit indirectement aux travaux de construction de la 3ème ligne de métro de Toulouse et qui sont :

- Le lieu principal qui est la plate-forme de la 3ème ligne de métro de Toulouse ou les ouvrages à construire (tunnels, stations, tranchées, et ouvrages annexes) dans laquelle elle s'inscrit et telle qu'elle est définie par ses limites d'emprise,
- Les ouvrages de lancement des tunneliers et les ouvrages annexes d'accès aux ouvrages souterrains,
- Les lieux divers, qui sont mis par le Maître d'Ouvrage à la disposition du Titulaire, soit gratuitement, soit à titre onéreux (emplacement des installations de chantier, dépôts provisoires ou définitifs, ouvrages hors-marché, etc),
- Les lieux divers loués par le Titulaire à des tiers tant pour l'établissement de ses propres installations de chantier et de maintenance (bureaux, ateliers, parc de matériel, etc.) que pour lui permettre d'accéder aux lieux d'exécution et d'y établir à proximité les moyens nécessaires à la réalisation des travaux,
- Les aires de stockage des matériaux (déblais) mis à disposition par le Maître d'Ouvrage.

2.5 DIFFICULTES, CONTRAINTES

Certaines contraintes ou difficultés sont reprises dans le présent BPU, mais l'ensemble des contraintes connues est signalé dans les autres pièces du marché.

Le Titulaire est censé connaître les sites d'intervention et est de ce fait réputé connaître et avoir pris en compte dans son offre l'ensemble des sujétions et contraintes pesant sur les conditions de réalisation des ouvrages en site fortement urbanisé.

L'attention du Titulaire est attirée, en particulier, sur le fait que les pertes en matériel, la reconstruction des ouvrages provisoires et la reprise des travaux sont à sa charge en cas de crue et d'inondation.

Les prix unitaires ou d'ensemble sont donc censés prendre en compte l'ensemble de ces contraintes et en particulier, les contraintes liées à la nappe phréatique et à la proximité des réseaux, de bâtis, de voiries (viaires ou rapides), de cours d'eau, de préservation de la végétation, de voies ferrées en circulation et d'établissements publics ou privés en exploitation (notamment le métro et le tramway de Toulouse). Les réductions de cadence ou les précautions éventuelles à prendre qui en découlent sont intégrées dans tous les prix du présent BPU concernant des tâches affectées, à un degré divers, par ces contingences.

De même, les prix unitaires ou d'ensemble rémunèrent les ouvrages à réaliser dans les délais contractuels quels que soient le nombre de postes ou d'ateliers de travail nécessaires ; le Titulaire doit donc en tenir compte pour l'établissement de ses prix.

Le marché prévoyant une organisation des travaux pouvant aller jusqu'à trois postes, tous les frais de personnel, tant horaire que mensuel, qui découlent, sont réputés inclus dans les prix du présent BPU. Cela prend en compte le fonctionnement sept jours sur sept et 24 heures sur 24, y compris jours fériés. L'efficience pour travail posté est réputée incluse dans les prix établis par le Titulaire.

2.6 MATERIEL DE CHANTIER

Tous les frais de matériel et de consommables nécessaires à la réalisation des travaux et essais sont compris dans les prix. Le Titulaire doit tenir également compte dans ses prix, des frais des matériels courant pendant leur période de non-utilisation résultant des méthodes et phasage, des interfaces avec les autres marchés, du planning ainsi que des arrêts hebdomadaires et journaliers résultant de l'organisation des postes de travail.

Les frais d'amené et de repliement du matériel sont quant à eux compris dans le poste « 3.1.1 Installation de chantier », sauf quand des libellés de prix sont prévus explicitement pour ces tâches.

2.7 PRISE EN COMPTE DES CONTRAINTES QSE¹

Tous les prix mentionnés dans le présent BPU doivent tenir compte, en termes de qualité, sécurité et environnement, des prescriptions des documents contractuels, notamment du CCAG Travaux, du CCTG Travaux, du CCAP et ses annexes, du CCFC et ses annexes, du CCTP et ses annexes, du PGCSPPS, et autres pièces référencées dans le marché.

2.8 RISQUES

Sans objet.

2.9 REGLEMENT DES OUVRAGES

Sauf indication contraire, mentionnée explicitement dans le présent BPU ou dans le Marché et au complément du CCAP, les prix rémunèrent les contraintes liées aux méthodes et aux conditions d'exécution rencontrées, et comprennent notamment :

- a) Les dépenses de salaires, y compris les heures supplémentaires, les primes et allocations de toute nature (déplacement, panier, amplitude, travaux insalubres, etc.) et les charges salariales et accessoires (sécurité sociale, congés payés, taxe d'apprentissage, versement transport, etc.),
- b) Les dépenses de fournitures de toutes natures, nécessaires à l'exécution des travaux, y compris chargement, transport à pied d'œuvre, déchargement, répartition, stockage, protection et

¹ Qualité, Sécurité, Environnement

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20260212-20260211-1-1-15-DE
Date de télétransmission : 12/02/2026
Date de réception préfecture : 12/02/2026

- gardiennage, reprise, montée à toutes hauteurs ou descente à toutes profondeurs, repliement des excédents, casses, pertes, vols ... quels que soient la difficulté d'accès et les moyens utilisés,
- c) Les frais de mise à disposition, de fonctionnement, d'entretien et d'amortissement des engins, du matériel et de l'outillage (afférents à chaque profession ou spéciaux), pris en location ou non, autres que ceux faisant l'objet de prix détaillés dans le présent BPU, y compris amenée et repliement,
 - d) Les frais de fonctionnement et d'entretien des engins et installations fixes, dont l'amenée, la mise à disposition, l'amortissement et le repliement,
 - e) L'ensemble des vérifications et contrôles réglementaires par un organisme agréé du matériel mis en œuvre, de tous les équipements pour la phase travaux, ainsi que pour le transfert à l'exploitation,
 - f) Les charges de toute nature et les frais inhérents à l'exécution des travaux tels que :
 - a. L'organisation du chantier,
 - b. Les opérations de piquetage et d'implantation définies dans le CCAP et CCTP applicables au marché en dérogation aux dispositions de l'article 27 du CCAG travaux,
 - c. Toutes les sujétions d'accès au niveau des travaux et les équipements accessoires tels qu'échelles, ascenseurs de chantier, échafaudages et leurs planchers, garde-corps et garde-gravois, bâchage, etc...,
 - d. La protection des ouvrages existants ou en cours d'exécution,
 - e. Les déplacements (matériel, matériaux et main-d'œuvre) à l'intérieur du chantier,
 - f. Les mesures relatives à la sécurité, à l'hygiène et à la prévention des accidents conformément aux dispositions légales et réglementaires,
 - g. La mise à disposition par les soins du Titulaire des locaux et installations prévus à l'article R237.16 du Code du travail,
 - h. Les dépenses de fonctionnement du collège interentreprises de sécurité, de santé et des conditions de travail (CISSCT),
 - i. Les mesures relatives à la protection de l'environnement, conformément aux dispositions légales et réglementaires,
 - j. La prise en charge des matériaux, appareils ou systèmes fournis par le Maître d'Ouvrage, à titre gratuit ou onéreux, mis à la disposition du Titulaire ; le Titulaire est tenu, à leur égard, jusqu'à leur mise en œuvre ou leur restitution, aux sujétions énumérées au § b) ci-avant,
 - k. L'évacuation des eaux de toutes provenances et des boues utilisées par le Titulaire pour la réalisation des travaux,
 - l. Le maintien en parfait état de fonctionnement de toutes les installations de drainage, décantation, décrottage et traitement des eaux avant rejet,
 - m. Les consommations d'eau, d'énergie, de téléphone, d'internet et d'éclairage, y compris prime, pertes dans l'ensemble des réseaux, frais d'abonnements et location de compteurs, y compris frais de raccordement auxdits réseaux,
 - n. Le nettoyage du chantier et des installations.
 - g) Les sujétions, frais et charges connexes relatifs :
 - a. À l'établissement et la mise en œuvre d'un système d'assurance qualité,
 - b. Aux opérations de contrôle intérieur à la charge du Titulaire, telles que :
 - i. Examens et vérifications,
 - ii. Études, épreuves, prélèvements, essais préalables ou en cours de travaux, en vue de l'agrément du type et de la qualité des produits, matériaux et composants de construction, des engins, ainsi que des procédés d'utilisation,
 - iii. Contrôle d'exécution des ouvrages à effectuer par le Titulaire, conformément aux prescriptions des divers documents du marché,
 - iv. Contrôle des caractéristiques géologiques, géotechniques et hydrogéologiques,
 - c. Aux opérations de contrôle extérieur effectuées soit par le Maître d'œuvre, soit par le Maître d'Ouvrage, soit par des organismes désignés par eux,

- d. À la réalisation des constats contradictoires permettant l'évaluation qualitative et quantitative des travaux, notamment le mesurage des ouvrages, le pesage des matériaux prévus à payer au poids, fournis ou non par le Titulaire, ainsi que les frais accessoires : manutentions, mise à disposition des appareils étalonnage, etc.,
- e. Dans le cas d'emploi d'engins mécaniques puissants de terrassement, de percussion, de vibropercussion ou de foration :
 - i. Aux sondages, essais préalables et mesures afin de s'assurer de la convenance du procédé aux cas particuliers,
 - ii. À la mise à disposition du Maître d'œuvre ou du Maître d'Ouvrage de la main d'œuvre et des matériels de contrôles, mesures et enregistrements des niveaux de vibration, suivant le programme visé,
 - iii. Aux sujétions entraînées par l'emploi de ces procédés (purges et évacuations, consolidation des blocs ébranlés, mesures de sécurité, etc.),
 - iv. Aux sujétions entraînées par la proximité d'installations sensibles.
- f. Aux réceptions des ouvrages.
- h) Les sujétions et pertes de temps de toute nature, résultant notamment de :
 - a. La nécessité de n'apporter aucune gêne aux circulations ferroviaires, routières ou fluviales,
 - b. Le caractère très urbain des sites d'intervention,
 - c. La présence d'ouvrages divers,
 - d. La présence d'engins ou sapes de guerre, de sites archéologiques, de cavités naturelles ou artificielles,
 - e. Les difficultés d'accès au chantier,
 - f. La situation des lieux (proximité des voies ferroviaires et routières exploitées, présence de rail conducteur, de caténaires et de lignes électriques),
 - g. L'emprunt d'itinéraires de circulation obligatoires,
 - h. Les traversées de voies routières, ferroviaires ou hydrauliques,
 - i. L'encombrement des quais, cours, chaussées, etc., ainsi que l'embarras résultant de la présence d'obstacles de toute nature (canalisations diverses, transmissions, lignes aériennes, etc.),
 - j. L'encombrement ou l'occupation des locaux,
 - k. L'exécution des travaux par phases ou petites parties,
 - l. L'exécution simultanée d'autres ouvrages par d'autres entreprises,
 - m. L'obligation de travailler dans les sites en exploitation à certains horaires uniquement, et ce afin de ne pas impacter l'exploitation de ces sites.
- i) Les frais généraux de toute nature :
 - a. Études d'exécution,
 - b. Établissement :
 - i. Des documents d'exécution,
 - ii. Des documents de suivi d'exécution,
 - iii. Des documents fournis après exécution,
 - iv. Des rapports journaliers,
 - v. Des projets de décomptes mensuels provisoires,
 - vi. Des projets de décomptes définitifs et décomptes partiels définitifs.
 - c. Frais de transport,
 - d. Frais de gardiennage et de surveillance,
 - e. Frais généraux locaux (direction locale du chantier, direction technique des travaux),
 - f. Frais de siège,
 - g. Frais d'expertise,
 - h. Frais d'assurance de toute nature,

i. Frais commerciaux et financiers,

- j. Marges pour aléas et bénéfices.
- j) Les charges fiscales, à l'exclusion de la taxe sur la valeur ajoutée et de certaines redevances de voiries décrites au CCAP.

Certains postes du présent BPU sont complétés par une référence à un ou plusieurs articles ou documents applicables au Marché et/ou par la mention « y compris », suivi d'une énumération de travaux à effectuer. Elles ne sont pas limitatives et constituent simplement un rappel des principales opérations à effectuer par le Titulaire.

Tous les prix unitaires incluant la mise en décharge de produits comprennent l'acceptation des déblais en filières agréées hors TGAP, excepté les coûts d'installation de chantier et d'élimination des déchets produits par les travaux eux-mêmes, y compris toutes sujétions de traçabilité.

Aucune plus-value n'est accordée pour quelque cause que ce soit en dehors de celles indiquées dans le présent BPU ou prévues explicitement dans le marché.

2.10 REGLES A OBSERVER DANS LES CALCULS

2.10.1 Règle des arrondis

Dans un but de simplification, les métrés sont établis en arrondissant, suivant les règles ci-après, les nombres entrant dans les calculs.

Nombres décimaux : l'arrondi d'un nombre décimal à la n ème décimale consiste à négliger les décimales suivantes lorsque la $(n+1)$ ème décimale est inférieure à 5 ou à prendre la n ème décimale supérieure lorsque la $(n+1)$ ème décimale est égale ou supérieure à 5.

2.10.2 Quantités

Les poids unitaires sont exprimés par un nombre décimal ayant au plus 3 décimales et les dimensions élémentaires sont représentées par un nombre décimal ayant au plus 2 décimales sauf lorsque le présent BPU précise que l'unité considérée n'est pas fractionnée.

Le résultat des opérations intermédiaires et le résultat final du calcul de la quantité à appliquer au prix unitaire considéré sont arrondis à 3 décimales pour les volumes et les poids ainsi que leur produit par une autre quantité (exemple : tonnes $\times$ kilomètres, etc.).

Le résultat du calcul des surfaces est arrondi à 2 décimales.

Exemples

Surface d'un rectangle de 123,54 m de longueur sur 1,25 m de largeur :

$$S = 123,54 \times 1,25 = 154,425 \dots\dots\dots \text{arrondi à } 154,43 \text{ m}^2$$

Volume d'un parallélépipède dont la section mesure 0,73 m sur 0,87 m de profondeur applicable aux longueurs suivantes :

$$Lg = 7,55 + 133 + 81 + 4,80 = 226,35 \text{ m}$$

$$V = 0,73 \times 0,87 \times 226,35 = 143,73225 \dots\dots\dots \text{arrondi à } 143,732 \text{ m}^3$$

Poids d'une tôle striée d'épaisseur d'âme 5 mm et de dimensions 0,95 m x 0,85 m :

$$P = 0,95 \times 0,85 \times 44,750$$

$$S = 0,95 \text{ m} \times 0,85 \text{ m} = 0,8075 \dots\dots\dots \text{arrondi à } 0,81 \text{ m}^2$$

$$P = 0,81 \times 44,75 = 36,2475 \dots\dots\dots \text{arrondi à } 36,248 \text{ kg}$$

2.10.3 Coefficient résultant de l'application des indices, majorations ou rabais du bordereau de prix

Ce coefficient est arrondi à la 3ème décimale.

Exemple

Coefficient : $(1 + 0,75 + 0,20) (1 + 0,25) = 2,4375$ arrondi à 2,438

2.10.4 Montant des décomptes

Le produit d'un prix unitaire par une quantité, calculée comme indiqué ci-dessus, est arrondi au cent (2ème décimale).

Exemple

$1,85 \text{ €} \times 9,25 \text{ m} = 17,1125 \text{ €}$ arrondi à 17,11 €

$2,10 \text{ €} \times 7,85 \text{ m} = 16,485 \text{ €}$ arrondi à 16,49 €

3. LIBELLE DES PRIX UNITAIRES

3.1 POSTES PREALABLES AU CHANTIER

Numéro de prix	Désignation des ouvrages et prix HT en toutes lettres	Prix HT en chiffres
-------------------	--	---------------------

3.1.1	3.1.1 Installation de chantier/repli/signalisation Ce prix rémunère au forfait conformément aux prescriptions du CCTP : - l'installation du chantier, y compris l'amenée et le repliement du matériel, - L'encadrement de chantier, - l'organisation du chantier, - toutes les démarches nécessaires aux déclarations et autorisations diverses (voiries, PPSPS, DESC, ...) - la production de tous les documents répondant aux demandes du coordonnateur sécurité et Protection de la Santé et le PAQ, Il comprend notamment : - les opérations de levé topographiques (piquetage des axes, des profils, des ouvrages, des emprises, ...) ainsi que leur maintenance, - la confection, la mise en place et l'entretien de 2 panneaux d'information de chantier (dimension à définir par le maître d'ouvrage), - les frais de fonctionnement des installations, - les frais de clôture des zones de travail, et leurs entretien régulier, - le nettoyage quotidien des zones de chantier et des zones d'accès, - la réalisation d'une zone spécifique pour le nettoyage des engins de chantier avec des dispositifs de lavage : bac de lavage et de nettoyage en adéquation avec la gestion des risques de pollution sur chantier, - les dispositifs de signalisation et de balisage et de déviation à mettre en place pendant la durée des travaux et qui seront évolutives, - les dispositifs de tous ordres en vue d'assurer l'hygiène et la sécurité, conformément aux règlements en vigueur, - l'enlèvement des installations, le repli du matériel, la remise en état des lieux et l'évacuation des matériaux excédentaires. Il tient compte de la situation particulière des ouvrages à réaliser et rémunère la totalité des aménagements provisoires que l'entrepreneur sera amené à exécuter pour permettre à son personnel et à ses engins de chantier d'être à pied d'œuvre, ainsi que pour approvisionner le chantier sur le site même de chacune des parties d'ouvrage à construire. Le prix rémunère également : - L'ensemble des amenés et replis de tous les matériels de chantier (pelles, compacteur, tombereau, atelier de traitement, niveleuse...) nécessaire à la réalisation de l'intégralité des travaux. Ce poste devra prendre en compte les interruptions inhérentes au projet Le poste comprendra également la réalisation d'un constat par huissier de l'état des avoisinants et environs directs du site, et notamment des voiries publiques qui seront circulées par camions, ainsi que des constructions riveraines des particuliers pour l'ensemble des	
-------	---	--

Numéro de prix	Désignation des ouvrages et prix HT en toutes lettres	Prix HT en chiffres
----------------	---	---------------------

	constructions situées dans l'emprise des travaux, après accord du maître d'œuvre. Il comprend également le déplacement de l'huissier sur place, la description de l'état des constructions, la photo des imperfections et la fourniture du dossier en triple exemplaire. Les installations de chantiers achevées et le matériel de chantier amené à pied d'œuvre, une fraction égale à soixante-dix pour cent (70%) du présent prix sera réglée à l'Entrepreneur par phase. Le solde sera versé après le repliement définitif des matériels et la remise en état du lieu des installations et de l'ensemble du chantier (abords des terrassements, réglages des dépôts et emprunts éventuels, ...). Le forfait sera payé (en toutes lettres) QUATRE-VINGT-ONZE MILLE DEUX CENT TRENTE-HUIT EUROS	91 238,00
3.1.2	3.1.2 Implantation Ce prix rémunère, au forfait l'implantation et le piquetage des limites, des bâtiments, tunnels, bassins,..., d'une manière générale des ouvrages qui ne sont pas dus au titre du marché mais dont la connaissance de leur position est nécessaire pour la réalisation de ses propres ouvrages, étant entendu que l'implantation des ouvrages du présent lot est due et rémunérée dans chaque article correspondant Le forfait sera payé (en toutes lettres) QUATORZE MILLE DEUX CENT VINGT-NEUF EUROS ET SOIXANTE CENTS	14 229,60
3.1.3	3.1.3 Essais / Contrôles / Réception Ce prix rémunère, au forfait la réalisation des essais et contrôles. Il comprend notamment : - Les essais règlementaires tous domaines confondus ainsi que ceux qui pourraient être exigés par le maître d'œuvre ou le maître d'ouvrage pour s'assurer de la conformité d'un ouvrage, compris l'amenée et le repli du matériel et de l'outillage nécessaire, - Les contrôles nécessaires demandés dans le CCTP et recensés dans les procédures d'exécution, qu'ils soient internes ou diligentés par un prestataire externe (essais à la plaque, contrôle des compacités, contrôles des bétons, ...), - la participation active et l'accompagnement pendant la phase de réception, levée de réserves et GPA - les frais de fonctionnement du contrôle intérieur de l'entreprise (laboratoire, chargé QSE, ...), Le forfait sera payé (en toutes lettres) SEIZE MILLE DEUX CENT SOIXANTE-DIX-SEPT EUROS ET QUATRE-VINGTS CENTS	16 277,80

Numéro de prix	Désignation des ouvrages et prix HT en toutes lettres	Prix HT en chiffres
----------------	---	---------------------

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20260212-20260211-1-1-15-DE
Date de télétransmission : 12/02/2026
Date de réception préfecture : 12/02/2026

3.1.4	3.1.4 Etudes d'exécution / DOE Ce prix rémunère, au forfait, l'établissement et la fourniture selon les prescriptions du CCTP des études d'exécution et DOE. Il comprend notamment : Partie études d'exécution : - l'ensemble des notes de calculs et plans d'exécution des ouvrages définitifs et provisoires nécessaires à la bonne réalisation du chantier (y compris rectifications et mises à jour éventuelles), - études d'exécution lié à la synthèse avec les autres lots du GAD - études d'exécution lié à la synthèse avec les autres sous-systèmes lié au GAD (Alstom, MOE CFa...) - études et plans de terrassement, assainissement, - étude d'exécution des ouvrages hydrauliques, - fiches techniques, demandes d'agrément, plan de détails, plan de calepinage, profils en long et en travers, - note de calcul - Plan de retrait amiante.... - le planning des travaux Ce forfait sera rémunéré de la manière suivante : - 25% à la fin de la période de préparation, - 75% après le visa par le maître d'œuvre de tous les plans d'exécution au prorata de leur production, Partie DOE : - des plans de récolement conformes à la charte graphique du marché - des fiches techniques de matériaux et matériels avec notices de fonctionnement et d'entretien - des notes de calcul des ouvrages - des PV d'essais, - synthèse de documents assurant la traçabilité des évacuations de déblai (non inertes) - rapport de fin de chantier amiante Le forfait sera payé (en toutes lettres) SOIXANTE-DOUZE MILLE CINQ CENT VINGT EUROS	72 520,00
3.1.5	3.1.5 Investigations sur réseaux existants suivant NFS 70-004 Ce prix rémunère au forfait l'application des sous détails de prix unitaires fournis lors de la remise de l'offre et correspondants aux articles formant la tâche objet du présent article. Ces prix unitaires sont uniquement applicables dans le cas d'une immobilisation de chantier avérée, contrôlée, validée par le maître d'œuvre	

Numéro de prix	Désignation des ouvrages et prix HT en toutes lettres	Prix HT en chiffres
	à la suite de la découverte d'un réseau non repéré sur les plans annexés au présent dossier et/ou fournis par les concessionnaires ou bien en cas de différence notable avec les indications fournies entraînant un risque pour la sécurité des personnes. Concerne le traitement des sujets suivants : - rendez-vous sur site avec l'exploitant - localisation non intrusive pour repérage en phase études - sondage intrusif pour repérage en phase études - marquage piquetage conformément à l'annexe C de la NFS 70-003-2 - sondage intrusif pour repérage en phase travaux - géo référencement et report d'un réseau concessionnaire - location d'un camion aspirateur - arrêt de chantier de terrassement traditionnel - arrêt de chantier de terrassement en pose mécanisée - protection mécanique pour maintien en exploitation des réseaux existants - le DOE en classe A Le forfait sera payé (en toutes lettres)SEPT MILLE SIX CENT DIX-HUIT EUROS ET CINQUANTE-DEUX CENTS	7 618,52
3.1.6	3.1.6 Protection mécanique sur réseaux existants Ce prix rémunère, au m² reconnu, l'établissement et la fourniture selon les prescriptions du CCTP des études d'exécution. Il comprend notamment : – Le terrassement en fouille complémentaire pour assurer la pose de la plaque 20 à 30cm au-dessus du réseau, – La fourniture et la pose d'une plaque PVC double peau, sur une largeur de 50cm environ, – Le remblaiement de la fouille suivant les dispositions précédemment énoncées. Le m² reconnu sera payé (en toutes lettres) VINGT-NEUF EUROS ET QUARANTE CENTS	29,40

3.1.7	3.1.7 Mât provisoire d'éclairage (h 8m, projecteur 500w sur poteau bois dans socle bétonné compris raccordement) Ce prix rémunère à l'unité la mise en place d'un mât d'éclairage provisoire hauteur=8m, projecteur 500w sur poteau bois. Il comprend : – La fourniture et pose du mât – La réalisation du massif béton coulé en place provisoire, – La fourniture et la pose du câble électrique – La mise à la terre – Toutes sujétions de main d'oeuvre	
-------	---	--

Numéro de prix	Désignation des ouvrages et prix HT en toutes lettres	Prix HT en chiffres
	– Le raccordement électrique sur l'armoire chantier avec fouriture et pose de la protection – Et toutes sujétions L'unité sera payée (en toutes lettres) ...T R O I S C E N T Q U A T R E - V I N G T - D O U Z E E U R O S ...	392,00

3.2 PREPARATION - TERRASSEMENT

Numéro de prix	Désignation des ouvrages et prix HT en toutes lettres	Prix HT en chiffres
3.2.1	3.2.1 Débroussaillage et évacuation Ce prix rémunère, au mètre carré, tous les travaux nécessaires au débroussaillage et l'enlèvement de haies, bosquets, broussailles, végétaux hors arbres. Ce prix comprend notamment : - Le marquage des essences à abattre - les protections des arbres à conserver à proximité de ceux à abattre, - toutes dispositions nécessaires au maintien des ouvrages existants (bordures, voiries, réseaux, ...), - La désinfection du matériel utilisé, - L'arrachage des végétaux - le comblement du trou par apport complémentaire de terre végétale ou matériaux de grave non traité 0/31,5 et compactage selon les situations, - le chargement, le transport, le déchargement des produits en décharge, droits de décharge compris ; le brûlage des produits étant interdit sur le chantier. Le mètre carré sera payé (en toutes lettres) ZÉRO EURO ET QUATRE-VINGT-DIX-HUIT CENTS	0,98
3.2.2	3.2.2 Piste d'accès provisoire Ce prix rémunère au mètre carré, la réalisation d'une piste d'accès provisoire au chantier. Ce prix comprend notamment : - L'implantation en concertation avec le lot 2 l'élitage - Les décaissements de TN, - Fourniture et mise en place de géotextile, - Fourniture et mise en place GNT 0/31.5 ou matériaux recyclés, - Réglage et compactage soigné - Entretien sur la durée du chantier - Démontage de la piste et remise en état des terrain. Epaisseur suivant GTR 2000, guide de conception des chaussées à faible trafic, et suivant rapport G2-PRO. Le mètre carré sera payé (en toutes lettres) UN EURO ET CINQUANTE-CINQ CENTS	1,55

3.2.3	3.2.3 Décapage et stockage de terre végétale	
-------	---	--

Numéro de prix	Désignation des ouvrages et prix HT en toutes lettres	Prix HT en chiffres
	Ce prix rémunère au mètre carré le décapage de la terre végétale et de son stockage. Il comprend notamment : - Implantation et piquetage - Décapage à l'engin mécanique. - Reprise des terres au chargeur et stockage sur un point du chantier à déterminer en accord avec le Maître d'œuvre. - Tri et enlèvement des racines provenant des arbres ainsi que les cailloux dépassant les 100 mm de diamètre - Traitement contre les mauvaises herbes et espèces allergènes (ambroisie notamment) pendant toute la durée du stockage, par élimination au début du mois d'août, et en correction le cas échéant mi-septembre. Le mètre carré sera payé (en toutes lettres) ZÉRO EURO ET QUARANTE-NEUF CENTS	0,49
3.2.4	3.2.4 Abattage d'arbre y compris dessouchage et purge de la fosse Ce prix rémunère, à l'unité, tous les travaux nécessaires à l'abattage et l'enlèvement d'arbre existant. Ce prix comprend notamment : - Le marquage des arbres à abattre - les protections des arbres à conserver à proximité de ceux à abattre, - toutes dispositions nécessaires au maintien des ouvrages existants (bordures, voiries, réseaux, ...), - La désinfection du matériel utilisé, - l'élagage préalable de l'arbre et son abattage, - le dessouchage, - L'arrachage des végétaux - le comblement du trou par apport complémentaire de terre végétale ou matériaux de grave non traité 0/31,5 et compactage selon les situations, - le chargement, le transport, le déchargement des produits en décharge, droits de décharge compris ; le brûlage des produits étant interdit sur le chantier. L'unité sera payée (en toutes lettres) CINQ CENT VINGT-SIX EUROS ET QUATRE-VINGT-CINQ CENTS	526,85

3.2.5	3.2.5 Elagage d'arbre Ce prix rémunère à l'unité, l'élagage des arbres conservés. Ce prix comprend notamment : - l'élagage - L'indication avec le Maître d'œuvre des arbres à élaguer,	
--------------	--	--

Numéro de prix	Désignation des ouvrages et prix HT en toutes lettres	Prix HT en chiffres
	- L'élagage d'arbres, et évacuation des déchets, - L'élagage soigné des arbres et le nettoyage du houppier, - La reprise et l'évacuation des déchets de végétaux. L'unité sera payée (en toutes lettres) CENT QUARANTE-SEPT EUROS	147,00
3.2.6	3.2.6 Protection d'arbre conservé Ce prix rémunère à l'unité, la protection des arbres à conserver. Il comprend : – Fourniture et mise en place d'une protection comprenant : ▪ Un feutre géotextile entourant l'arbre ▪ Fourreau annelé en polyéthylène de Ø100mm enroulé sur le tronc après la pose du feutre sur une hauteur de 3.00m ▪ Fixés par 4 madriers en bois verticaux avec fil de fer ou cerces en acier galvanisé – Dépose en fin de chantier, – Chargement et évacuation y compris frais de décharge éventuels. Pour toutes intervention en déblais sur les racines des arbres existants : – Découpe soignée des racines principales, – Cicatrisation des coupes, – Apport d'amendement organique dans le remblai – Diminution équivalente du houppier – prise en compte de la protection des platanes contre le chancre coloré L'unité sera payée (en toutes lettres) CENT SOIXANTE ET ONZE EUROS ET SOIXANTE-DIX-NEUF CENTS	171,79

3.2.7	3.2.7 Disposition vis-à-vis du chancre coloré Ce prix rémunère au forfait, la protection des arbres vis-à-vis du chancre coloré. Il comprend : Les mesures prophylactiques pour toute intervention, sur ou à proximité de platanes, sont renforcées dans les zones délimitées, selon l'Arrêté ministériel du 22 décembre 2015 - relatif à la lutte contre le chancre coloré, à savoir : ○ Une déclaration préalable à toute intervention directe, sur ou à proximité des platanes, est faite auprès du service chargé de la protection des végétaux, au moins quinze jours ouvrés avant le début des travaux. ○ Les engins et outils d'intervention sont nettoyés et désinfectés entre chaque platane.	
--------------	---	--

Numéro de prix	Désignation des ouvrages et prix HT en toutes lettres	Prix HT en chiffres
	○ Toutes les blessures ouvertes sur les troncs, sur les branches de plus de 5 cm de diamètre et sur les racines sont immédiatement parées et badigeonnées avec un fongicide homologué ou, à défaut, recouvertes par une préparation protectrice des plaies de taille homologuée sur végétaux ligneux. Un guide des bonnes pratiques (mai 2018) relatif à la lutte obligatoire contre le chancre coloré du platane, récapitule les modes opératoires à mettre en œuvre lors des interventions à proximité de platanes. Il est disponible sur le site internet de la DRAAF: http://draaf.occitanie.agriculture.gouv.fr/Chancre-colore-du-platane. Le forfait sera payé (en toutes lettres) SIX CENT SOIXANTE-QUATORZE EUROS ET VINGT-QUATRE CENTS	674,24
3.2.8	3.2.8 Démolition mur d'enceinte et clôtures Ce prix rémunère au mètre linéaire, la démolition du mur d'enceinte. Il comprend : Les travaux comprennent : – découpage aux extrémités par sciage – prédécoupage vertical et à la base (horizontal) pour fractionnement – démolition à la pelle des superstructures – élimination complète des fondations par fractionnement au BRH – remplissage des cavités par GN T0/31.5 compacté, objectif 50MPa – Chargement des gravois sur camions, roulage aux approches et évacuation du produit de la démolition en décharge ou centre de recyclage, y compris les frais de décharge ou de recyclage éventuels. Le mètre linéaire sera payé (en toutes lettres) SIX EUROS ET TRENTE-SEPT CENTS	6,37

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20260212-20260211-1-1-15-DE
Date de télétransmission : 12/02/2026
Date de réception préfecture : 12/02/2026

3.2.9	3.2.9 Démolition de regards Les travaux comprennent : - Identification des regards à démolir. - Démolition ou enlèvement au moyen de tous les matériels nécessaires adaptés à la précision et à l'importance de la démolition. - Chargement sur camion et évacuation de l'emprise du chantier vers une décharge ou un centre de recyclage, compris frais de décharge ou de recyclage éventuels, - Fermeture étanche des canalisations raccordées au regard démoli. - Fourniture de matériaux de remblais d'apport en grave naturelle GN de classe D3, mis en place par couches successives soigneusement compactées. - Mise en œuvre conformément aux règles éditées le Guide des Terrassements Routiers (GTR) dans sa dernière édition, - Le remblai une fois en place devra présenter une compressibilité équivalente à celle du terrain le plus proche.	
-------	--	--

Numéro de prix	Désignation des ouvrages et prix HT en toutes lettres	Prix HT en chiffres
	Nota : Le Maître d'œuvre pourra à tout moment demander un contrôle de la qualité de remblayage et compactage des remblais conformément aux protocoles élaborés par le LCPC et le SETRA. L'unité sera payée (en toutes lettres) CENT DIX-HUIT EUROS ET QUATRE-VINGT-DIX-SEPT CENTS	118,97
3.2.10	3.2.10 Démolition d'ouvrages de réseaux enterrés et de surface Ce prix comprend au mètre linéaire la dépose des réseaux: - Recherche des réseaux à déposer. - Démolition ou enlèvement au moyen de tous les matériels nécessaires adaptés à la précision et à l'importance de la démolition. - Chargement sur camion et évacuation de l'emprise du chantier vers une décharge publique ou un centre de recyclage, - Fermeture étanche des regards et canalisations raccordés au réseau démoli. - Fourniture de matériaux de remblais d'apport en grave naturelle GN de classe D3, mis en place par couches successives soigneusement compactées. - Remblai une fois en place devra présenter une compressibilité équivalente à celle du terrain le plus proche. Le mètre linéaire sera payé (en toutes lettres) DIX-SEPT EUROS ET SOIXANTE-QUATRE CENTS	17,64

3.2.11	3.2.11 Démolition d'ouvrages de revêtements extérieurs Les travaux comprennent : - Coupe franche du revêtement au marteau pneumatique pour délimitation de la zone à démolir. - Défonçage et démolition des revêtements extérieurs y compris couche de fondation sur une épaisseur de 0.30m. - Chargement des gravois sur camions, roulage aux approches et évacuation du produit de la démolition en décharge ou centre de recyclage, y compris les frais de décharge ou de recyclage éventuels. Nature des revêtements : - Enrobé, - Dallage béton, - Asphalte compris support béton, - Pavés en pierre naturelle ou béton, - Dalles en pierre naturelle ou béton, Le mètre carré sera payé (en toutes lettres) SEPT EUROS ET CINQUANTE-NEUF CENTS	7,59
---------------	--	------

Numéro de prix	Désignation des ouvrages et prix HT en toutes lettres	Prix HT en chiffres
3.2.12	3.2.12 Démolition de bordures Les travaux comprennent : - Sciage à la disqueuse pour délimiter les parties à démolir de celles conservées. - Démolition au moyen de tous les matériels nécessaires adaptés à la précision et à l'importance de la démolition. - Démolition des fondations associées à ces ouvrages jusqu'à 30 cm en dessous du niveau projeté. - Chargement sur camion et évacuation des produits de démolition de l'emprise du chantier vers une décharge publique. Le mètre linéaire sera payé (en toutes lettres) CINQ EUROS ET TRENTE ET UN CENTS	5,31

3.2.13	3.2.13 Démolition de caniveaux béton préfabriqué Les travaux comprennent : - Sciage à la disqueuse pour délimiter les parties à démolir de celles conservées. - Démolition au moyen de tous les matériels nécessaires adaptés à la précision et à l'importance de la démolition. - Démolition des fondations associées à ces ouvrages jusqu'à 30 cm en dessous du niveau projeté. - Chargement sur camion et évacuation des produits de démolition de l'emprise du chantier vers une décharge publique. Le mètre linéaire sera payé (en toutes lettres) CINQ EUROS ET TRENTE ET UN CENTS	5,31
3.2.14	3.2.14 Sciage propre d'enrobés Les travaux comprennent : - Découpe propre des revêtements de sol en enrobé pour délimitation parfaite des zones démolies au droit de celles conservées - Les parties courbes seront réalisées par facettes régulières de 1.00ml - Le sciage de l'enrobé permettra un calage précis des nouvelles bordures de délimitation en raccordement sur l'enrobé existant conservé. - Les découpes seront faites immédiatement avant la reprise des enrobés. - Dans le cas où la reprise immédiate est impossible, l'Entreprise aura à sa charge la protection des arêtes après découpe et pendant toute la durée des travaux, afin que le raccord réalisé après coup soit parfaitement rectiligne et net sans épaufrure.	

Numéro de prix	Désignation des ouvrages et prix HT en toutes lettres	Prix HT en chiffres
	Le mètre linéaire sera payé (en toutes lettres) TROIS EUROS ET CINQUANTE-QUATRE CENTS	3,54

3.2.15	3.2.15 Purge de terrain impropre, compris substitution en GNT de classe D3 Ce prix rémunère au mètre cube les purges nécessaires du sol en place dès lors que le niveau de portance est inférieur à 35 MPa (mesures à la plaque indiquant EV2<35 MPa) pour obtenir une plateforme de classe PF2 au sens du GTR 2000 tel que définies au CCTP. Pour des surfaces <10m² (au-delà, cette prestation sera rémunérée au prix des déblais et évacuation, remblais en GNT 0/20) Ce prix comprend notamment : - le terrassement en déblai à la pelle mécanique ou à la main jusqu'au fond de forme non contaminé en terrain de toute nature, - l'évacuation aux décharges des déblais, - les sujétions de voisinage des réseaux existants, les balisages nécessaires, - Le compactage du fond de forme - le remblaiement avec du matériau apte à obtenir une plateforme PF2 (de type D31, GNT ou graves 50/80), - l'interposition d'une géogridle bidimensionnelle en polypropylène type Tensar ou équivalent, - le compactage avec objectif EV2≥50MPa, - et toutes sujétions. Le mètre cube sera payé (en toutes lettres) CINQUANTE EUROS ET QUATRE-VINGT-SEIZE CENTS	50,96
3.2.16	3.2.16 Terrassement de plateforme, y compris évacuation Ce prix comprend au mètre cube le terrassement de déblais pour valorisation ou évacuation - Implantation et piquetage - Le terrassement en terrain de toutes natures - La protection des parois, des talus et têtes de talus contre les intempéries susceptibles de diminuer les caractéristiques géotechniques du terrain. - L'épuisement des eaux de pluie, d'infiltration ou de ruissellement par tous ouvrages provisoires d'assainissement tels que : drains, rigoles, puisards, pompage.	

Numéro de prix	Désignation des ouvrages et prix HT en toutes lettres	Prix HT en chiffres
----------------	--	---------------------

	- Le captage des venues d'eau caractérisées par l'étude géotechnique et leur évacuation par tous moyens nécessaires et adaptés. - L'enlèvement de tuyauteries, canalisations et fourreaux existants rencontrés dans les fouilles après s'être assuré auparavant qu'ils sont hors de service. - Les démolitions et enlèvements à la décharge de tous les ouvrages rencontrés dans les fouilles (regards inutilisés, blocs de maçonnerie divers, fondations, bordures, etc.) - Les démolitions et enlèvements de tous les éléments rencontrés à fond de fouilles et susceptibles de constituer des points durs, ainsi que les poches ou lentilles de nature plus compressible que l'ensemble du fond de fouilles. Ces éléments seront purgés et remplacés par un matériau de compressibilité et de portances équivalentes à celles du sol environnant, - Le réglage des faces et des talus, protection des talus par polyane. - Les banquettes utiles abattues après coup. - Le réglage grossier du fond de forme - Le compactage du fond de forme - Le chargement dans les camions des déblais pour évacuation hors site Le mètre cube sera payé (en toutes lettres) VINGT-NEUF EUROS ET QUARANTE CENTS	29,40
3.2.17	3.2.17 Déblai mis en remblais Ce prix comprend au mètre cube le terrassement de déblais pour mise en remblai - Implantation et piquetage - Les mouvements de terre nécessaires en déblais, suivant les prescriptions énoncées à l'article précédent, - Le tri préalable des matériaux suivant leur aptitude au ré emploi, - Le stockage temporaire - La reprise du matériau, - Le transport, - La mise en place du remblai - Le compactage par passe, y compris le compactage du fond de forme avant démarrage de la mise en œuvre du remblai - Le réglage final - L'enlèvement hors du chantier des terres de mauvaise qualité, ou dont les conditions de mise en œuvre sont inadéquates. Le mètre cube sera payé (en toutes lettres) DEUX EUROS ET QUARANTE-CINQ CENTS	2,45
3.2.18	3.2.18 Remblais d'apport D31 pour mise à niveau des plateformes Ce prix rémunère au mètre cube, la fourniture et la mise en œuvre de remblai D31 pour constitution de couche de fondation. Il comprend notamment :	

Numéro de prix	Désignation des ouvrages et prix HT en toutes lettres	Prix HT en chiffres
	- L'implantation et le piquetage - la fourniture de matériau D31, - le chargement, transport à pied d'œuvre, - la mise en œuvre en couche sur 20 cm méthodiquement compacté, - L'arrosage - la protection contre les eaux de ruissellement, - le réglage et le compactage de la couche au profil de la chaussée, Le mètre cube sera payé (en toutes lettres) QUATORZE EUROS ET SOIXANTE-DIX CENTS	14,70
3.2.19	3.2.19 PST traitée à la chaux - compris réglage et compactage Ce prix rémunère au mètre carré le traitement des matériaux du site à la chaux (dosage 2%) y compris criblage. % indicatif pour atteindre les objectifs inscrits au CCTP Cela comprend notamment : - Implantation et piquetage - l'étude de définition et de formulation du traitement de dosage, - la réalisation d'une planche d'essai - la fourniture et le transport de la chaux, - le traitement à 2% de chaux de la fraction 0/50 : répandage et malaxage, - le compactage de la PST - le réglage fin de la PST - toutes sujétions liées à la répétition de ces tâches en fonction du phasage des travaux, Le mètre carré sera payé (en toutes lettres) SIX EUROS ET TRENTE-SEPT CENTS	6,37
3.2.20	3.2.20 Couche de forme traitée aux liants hydrauliques - compris réglage et compactage Ce prix rémunère au mètre carré le traitement des matériaux inertes du site à la chaux et au ciment (dosage 1% de chaux et 5% de ciment) y compris criblage. Cela comprend notamment : - l'étude de définition et de formulation du traitement de dosage, - la réalisation d'une plateforme support pour l'atelier de traitement, y compris décapage, stockage sur site, fourniture et mise en œuvre de matériaux d'apport, réglage et compactage, etc., dans le cas où le matériau n'est pas traité en place - la reprise sur stock des matériaux à traiter, - le criblage pour obtention d'une granulométrie 0/50, - le chargement, le transport et l'évacuation en décharge agréée des matériaux écartés suite au criblage, - la réalisation d'une planche d'essai - l'implantation et piquetage de la couche de forme - le répandage des matériaux criblés et prêt à être traité sur les zones des futures couches de forme, le compactage et réglage grossier - la fourniture et le transport de la chaux, et du liant hydraulique	

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20260212-20260211-1-1-15-DE
Date de télétransmission : 12/02/2026
Date de réception préfecture : 12/02/2026

Numéro de prix	Désignation des ouvrages et prix HT en toutes lettres	Prix HT en chiffres
	- le traitement à 1% de chaux et 5% de ciment de la fraction 0/50 : répan­dage et malaxage, % indicatif pour atteindre les objectifs inscrits au CCTP - le compactage du matériau après malaxage - Le réglage fin de la couche de forme - la mise en dépôt provisoire des matériaux traités et la protection de ces derniers jusqu'à leur utilisation, - L'évacuation des matériaux traités en surplus - toutes sujétions liées à la répétition de ces tâches en fonction du phasage des travaux, - le repli de tout le matériel à la fin des travaux, - la remise en l'état de la zone y compris nettoyage, démolition de la plateforme et évacuation en décharge agréée des produits de démolition, remise en œuvre de la terre végétale. Le mètre carré sera payé (en toutes lettres) SIX EUROS ET QUATRE-VINGT-SIX CENTS	6,86
3.2.21	3.2.21 Couche de forme Granulaire - compris réglage et compactage Ce prix rémunère au mètre cube, la fourniture et la mise en œuvre de grave non traitée pour constitution de couche de fondation. Il comprend notamment : - L'implantation et le piquetage - la fourniture de grave non traitée, - le chargement, transport à pied d'œuvre de la grave non traitée, - la mise en œuvre de la GNT en couche sur 20 cm méthodiquement compacté, - L'arrosage - la protection contre les eaux de ruissellement, - le réglage et le compactage de la couche au profil de la chaussée, Le mètre cube sera payé (en toutes lettres) CINQUANTE-CINQ EUROS	55,00
3.2.22	3.2.22 Reprise sur stock de GNT et Fraisas du site pour couche de forme ou couche de réglage Ce prix rémunère au mètre cube, la reprise sur stock et la mise en œuvre de grave non traitée ou fraisas pour constitution de couche de fondation. Il comprend notamment : - L'implantation et le piquetage - le chargement, transport à pied d'œuvre de la grave non traitée, - le déchargement sur la zone de réemploi - la mise en œuvre en couche sur 20 cm méthodiquement compacté, - L'arrosage - la protection contre les eaux de ruissellement,	

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20260212-20260211-1-1-15-DE
Date de télétransmission : 12/02/2026
Date de réception préfecture : 12/02/2026

Numéro de prix	Désignation des ouvrages et prix HT en toutes lettres	Prix HT en chiffres
	- le réglage et le compactage de la couche au profil de la chaussée, Le mètre cube sera payé (en toutes lettres) DIX-SEPT EUROS ET SOIXANTE CENTS	17,60
3.2.23	3.2.23 Gestion débit d'exhaure-Pompage Ce prix rémunère à l'ensemble l'épuisement des eaux d'exhaure. Ce prix comprend : - Amenée/repli du matériel, pendant la durée du chantier - Fourniture (achat ou location) et installation d'une pompe, débit unitaire minimum 50l/s, crépine, aspiration, refoulement, entretien, déplacement, - Alimentation en énergie (thermique, électricité) - Consommables, - Compris amenée à l'exutoire du bassin central Le forfait sera payé (en toutes lettres) CINQ MILLE QUATRE-VINGT-SEIZE EUROS	5 096,00

3.2.24	3.2.24 Ouvrage de soutènement béton armé Les travaux comprennent : ■ Fouilles en rigoles avec façon de talus en partie arrière du mur de soutènement ou mise en place de blindage de fouille suivant le cas ■ Evacuation des matériaux extraits, mise ■ Préparation du fond de forme, à niveau et compactage, façon de redans successifs, ■ Gros béton pour assise épaisseur 0.40m environ ■ Mortier gras de réglage de pose, ■ Selon le type de mur : - Fourniture et pose des murs en éléments préfabriqués finition coffrage soigné, levage, manutention, mise en place, réglage, Clavetage des éléments entre eux et tous détails, - Fourniture et pose des murs éléments maçonnés type bloc à bancher, ferrailage et coulage de béton, finition enduit soigné, - Ferrailage, coffrage, et coulage de béton, finition brut de décoffrage ■ Drainage linéique et surfacique, barbacanes ■ Remblaiement en partie arrière (resp. centrale pour le mur anti béliér) au moyen des matériaux d'apport drainant par couche successives de 0.30m d'épaisseur arrosées et compactées (resp.terre végétale pour le mur anti béliér).	
--------	--	--

Numéro de prix	Désignation des ouvrages et prix HT en toutes lettres	Prix HT en chiffres
3.2.24.1	3.2.24.1 Mur préfabriqué Le mètre carré sera payé (en toutes lettres) TROIS CENT SEIZE EUROS ET QUARANTE-QUATRE CENTS	316,44
3.2.24.2	3.2.24.2 Mur maçonné Le mètre carré sera payé (en toutes lettres) TROIS CENT SOIXANTE-DOUZE EUROS ET QUARANTE CENTS	372,40
3.2.24.3	3.2.24.3 Mur double K4 anti béliér Le mètre carré sera payé (en toutes lettres) MILLE QUATRE CENT SOIXANTE-DIX EUROS	1 470,00

3.3 RESEAUX ASSAINISSEMENT

Numéro de prix	Désignation des ouvrages et prix HT en toutes lettres	Prix HT en chiffres
3.3.1	3.3.1 Fouilles en tranchée y compris géotextile remblaiement d'apport et évacuation des excédents Ce prix rémunère au mètre cube la réalisation des terrassements en tranchée pour pose des réseaux et la construction d'ouvrages divers quelles que soient la pente et la nature du terrain, la largeur et la profondeur de la tranchée en site urbain dense tel que définies au CCTP. Ce prix comprend notamment : - l'implantation et le piquetage - le découpage à la scie et la démolition de chaussée trottoir, - l'extraction des terres en déblai en terrain de toute nature à l'aspiratrice (ou à la pelle) dans l'embarras des réseaux - le chargement direct dans l'engin de transport - le chargement, le transport quelle que soit la distance et le déchargement des matériaux de curage et de débroussaillage à la décharge y compris frais de décharge ou en un lieu désigné par le maître d'œuvre, - la production du certificat de dépôt (et bordereau de suivi) - les blindages, boisages et étalements exécutés conformément aux règles en vigueur, - l'équipement et la protection contre les eaux de toutes natures et origines y compris le pompage, - l'épuisement éventuel du fond de fouille de la tranchée - l'exécution des niches éventuelles pour les collerettes de canalisations et des surlargeurs pour regards et ouvrages divers, - le réglage, le compactage et le nettoyage du fond de fouille, - les sujétions éventuelles du maintien de la circulation automobile et piétonne, - les sujétions pour croisement et longement des réseaux existants, - la signalisation du chantier suivant les dispositions arrêtées par les services techniques de la Ville. Les volumes à prendre en compte seront mesurées selon les profils théoriques (non foisonné) et conforme à la norme La hauteur de fouille sera comptée à partir du fond de forme de voirie pour les travaux commençant après les terrassements généraux Et toutes sujétions Le mètre cube sera payé (en toutes lettres) TRENTE-DEUX EUROS ET TRENTE-QUATRE CENTS	32,34

Numéro de prix	Désignation des ouvrages et prix HT en toutes lettres	Prix HT en chiffres
3.3.2	3.3.2 Mise en œuvre de blindage de fouille Ce prix rémunère au mètre carré de parement le blindage des tranchées lorsque la hauteur est supérieure ou égale à 1,30m. Cette prestation comprend : - la fourniture, le transport, le repli après travaux, - la pose dans la tranchée avec moyen de levage approprié, - le calage et le blocage dans la fouille, hauteur adaptée, - l'enlèvement, le repliement, l'évacuation et toutes sujétions. Le mètre carré sera payé (en toutes lettres) NEUF EUROS ET QUATRE-VINGTS CENTS	9,80
3.3.3	3.3.3 Tamponnage de réseaux d'assainissement Les travaux comprennent : - La recherche de réseaux à abandonner - L'ouverture des tampons de regard, la ventilation du réseau, - La condamnation de la canalisation par bouchonnage étanche en béton maigre des regards et canalisations de tout diamètre raccordés au réseaux à abandonner. L'unité sera payée (en toutes lettres) SOIXANTE-CINQ EUROS ET QUATRE-VINGT-SIX CENTS	65,86
3.3.4	3.3.4 Neutralisation de réseaux d'assainissement Les travaux comprennent : - Identification du réseau à traiter, repérage sur fond de plan géomètre du tronçon concerné, - Les réseaux traités seront des réseaux d'assainissement gravitaires de diamètre ou section supérieure à 300mm, présentant des charges < 1m50 sous espaces circulés par des véhicules, - Ouverture des regards amont et aval, tamponnage étanche du débouché de canalisation dans le regard aval, - Fourniture et amené à pied d'œuvre de béton fluide de remblai, auto plaçant et auto compactant, - Mise en œuvre dans le tronçon à neutraliser depuis le regard de visite amont. Le mètre linéaire sera payé (en toutes lettres) TRENTE-QUATRE EUROS ET CINQUANTE CENTS	34,50

Numéro de prix	Désignation des ouvrages et prix HT en toutes lettres	Prix HT en chiffres
3.3.5	3.3.5 Canalisation PVC CR16 Ce prix rémunère au mètre la fourniture et la pose des collecteurs en PVC CR16 tels que définis au CCTP. Ces prix s'appliquent sur une pose toute profondeur, mesurée entre le niveau supérieur de la tranchée et le fil d'eau, Ø étant le diamètre extérieur des collecteurs. Ces prix s'appliquent quel que soit le biais de l'ouvrage par rapport à l'axe de la voirie. Ce prix comprend notamment : - l'implantation et le piquetage - l'étude de calage du fil d'eau de l'écoulement, tenant compte des raccordements aux cotes d'extrémités, - la fourniture à pied d'œuvre de la canalisation PVC CR16 - la fourniture, le calage et la confection des joints, y compris les sujétions de coupes à la disqueuse, de perçage, de calage et de raccordement aux ouvrages (ouvrage et canalisation) existants ou à réaliser, - le calage, la pose avec joints - les découpes nécessaires - la fourniture de manchon pour raccordement sur conduite existante, - les sujétions et travaux relatifs au maintien des écoulements permanents (création, entretien puis remblaiement des dérivations provisoires), - les sujétions pour mise en œuvre de faibles longueurs (tronçons inférieurs à 10 ml). - toutes sujétions dues à la présence d'eau, y compris les pompages pendant la durée de l'exécution, - les sujétions pour croisement et longement des réseaux existants, - les essais d'étanchéité et d'écoulement suivant fascicule n°70 CCTG - le passage caméra concluant et son rapport - toutes sujétions liées à la prise en compte des mesures de protection individuelle et collective propres à l'entreprise mais également liées à la co-activité (protection et balisage des fouilles, ...) - le repérage en surface et sur plan de récolement. Et toutes sujétions Les longueurs à prendre en compte seront mesurées horizontalement et contradictoirement suivant l'axe des canalisations d'axe à axe des regards. Les longueurs supplémentaires résultant de la longueur réelle des éléments de canalisation seront réputées incluses dans le prix unitaire. Les diamètres Ø exprimés en millimètres sont les diamètres extérieurs.	

Numéro de prix	Désignation des ouvrages et prix HT en toutes lettres	Prix HT en chiffres
3.3.5.1	3.3.5.1 Ø200mm Le mètre linéaire sera payé (en toutes lettres) SOIXANTE-TREIZE EUROS ET CINQUANTE CENTS	73,50
3.3.5.2	3.3.5.2 Ø250mm Le mètre linéaire sera payé (en toutes lettres) SOIXANTE-QUATORZE EUROS	74,00
3.3.5.3	3.3.5.3 Ø300mm Le mètre linéaire sera payé (en toutes lettres) QUATRE-VINGT-DIX-NEUF EUROS	99,00
3.3.5.4	3.3.5.4 Ø400mm Le mètre linéaire sera payé (en toutes lettres) CENT SOIXANTE-CINQ EUROS	165,00
3.3.5.5	3.3.5.5 Ø600mm Le mètre linéaire sera payé (en toutes lettres) DEUX CENT QUATRE-VINGT-DIX-HUIT EUROS ET VINGT ET UN CENTS	298,21

3.3.6	3.3.6 Canalisation béton 135A Ce prix rémunère au mètre la fourniture et la pose des collecteurs en béton armé circulaire classe 135 A tels que définis au CCTP. Ces prix s'appliquent jusqu'à une profondeur de D + 3,00 m. mesurée entre le niveau supérieur de la tranchée et le fil d'eau, D étant le diamètre intérieur nominal des collecteurs. Ces prix s'appliquent quel que soit le biais de l'ouvrage par rapport à l'axe de la voirie. Ce prix comprend notamment : - l'implantation et le piquetage - l'étude de calage du fil d'eau de l'écoulement, tenant compte des raccordements aux cotes d'extrémités,	
-------	--	--

Numéro de prix	Désignation des ouvrages et prix HT en toutes lettres	Prix HT en chiffres
	- la fourniture à pied d'œuvre de la canalisation béton armé circulaire classe 135 A - la fourniture, le calage et la confection des joints, y compris les sujétions de coupes à la disqueuse, de perçage, de calage et de raccordement aux ouvrages (ouvrage et canalisation) existants ou à réaliser, - le calage, la pose avec joints - les découpes nécessaires - la fourniture de manchon pour raccordement sur conduite existante, - les sujétions et travaux relatifs au maintien des écoulements permanents (création, entretien puis remblaiement des dérivations provisoires), - les sujétions pour mise en œuvre de faibles longueurs (tronçons inférieurs à 10 ml). - toutes sujétions dues à la présence d'eau, y compris les pompages pendant la durée de l'exécution, - les sujétions pour croisement longement des réseaux existants, - les essais d'étanchéité et d'écoulement suivant fascicule n°70 CCTG - le passage caméra concluant et son rapport - toutes sujétions liées à la prise en compte des mesures de protection individuelle et collective propres à l'entreprise mais également liées à la co-activité (protection et balisage des fouilles, ...) - le repérage en surface et sur plan de recollement. Et toutes sujétions Les longueurs à prendre en compte seront mesurées horizontalement et contradictoirement suivant l'axe des canalisations d'axe à axe des regards. Les longueurs supplémentaires résultant de la longueur réelle des éléments de canalisation seront réputées incluses dans le prix unitaire. Les diamètres exprimés en millimètres sont les diamètres intérieurs nominaux.	

3.3.6.1	3.3.6.1 Ø400mm Le mètre linéaire sera payé (en toutes lettres) CENT SOIXANTE-CINQ EUROS	165,00
3.3.6.2	3.3.6.2 Ø500mm Le mètre linéaire sera payé (en toutes lettres) CENT SOIXANTE-DIX EUROS	170,00

Numéro de prix	Désignation des ouvrages et prix HT en toutes lettres	Prix HT en chiffres
3.3.6.3	3.3.6.3 Ø600mm Le mètre linéaire sera payé (en toutes lettres) CENT QUATRE-VINGTS EUROS	180,00
3.3.6.4	3.3.6.4 Ø800mm Le mètre linéaire sera payé (en toutes lettres) CENT QUATRE-VINGT-DIX EUROS	190,00
3.3.6.5	3.3.6.5 Ø1000mm Le mètre linéaire sera payé (en toutes lettres) DEUX CENT QUARANTE EUROS	240,00
3.3.6.6	3.3.6.6 Ø1200mm Le mètre linéaire sera payé (en toutes lettres) DEUX CENT QUATRE-VINGT-DIX EUROS	290,00

3.3.7	3.3.7 Canalisation PP Ces prix rémunèrent au mètre la fourniture et la pose des collecteurs en Polypropylène tels que définis au CCTP. Ces prix s'appliquent jusqu'à une profondeur de D + 3,00 m. mesurée entre le niveau supérieur de la tranchée et le fil d'eau, D étant le diamètre intérieur nominal des collecteurs. Ces prix s'appliquent quel que soit le biais de l'ouvrage par rapport à l'axe de la voirie. Ce prix comprend notamment : - l'implantation et le piquetage - l'étude de calage du fil d'eau de l'écoulement, tenant compte des raccordements aux cotes d'extrémités, - la fourniture à pied d'œuvre de la canalisation polypropylène - la fourniture, le calage et la confection des joints, y compris les sujétions de coupes à la disqueuse, de perçage, de calage et de raccordement aux ouvrages (ouvrage et canalisation) existants ou à réaliser, - le calage, la pose avec joints - les découpes nécessaires - la fourniture de manchon pour raccordement sur conduite existante,	
-------	---	--

Numéro de prix	Désignation des ouvrages et prix HT en toutes lettres	Prix HT en chiffres
	- les sujétions et travaux relatifs au maintien des écoulements permanents (création, entretien puis remblaiement des dérivations provisoires), - les sujétions pour mise en œuvre de faibles longueurs (tronçons inférieurs à 10 ml). - toutes sujétions dues à la présence d'eau, y compris les pompes pendant la durée de l'exécution, - les sujétions pour croisement longement des réseaux existants, - les essais d'étanchéité et d'écoulement suivant fascicule n°70 CCTG - le passage caméra concluant et son rapport - toutes sujétions liées à la prise en compte des mesures de protection individuelle et collective propres à l'entreprise mais également liées à la co-activité (protection et balisage des fouilles, ...) - le repérage en surface et sur plan de recollement. Et toutes sujétions Les longueurs à prendre en compte seront mesurées horizontalement et contradictoirement suivant l'axe des canalisations d'axe à axe des regards. Les longueurs supplémentaires résultant de la longueur réelle des éléments de canalisation seront réputées incluses dans le prix unitaire. Les diamètres exprimés en millimètres sont les diamètres intérieurs	

3.3.7.1	3.3.7.1 Ø400mm Le mètre linéaire sera payé (en toutes lettres) DEUX CENT CINQ EUROS	205,00
3.3.7.2	3.3.7.2 Ø500mm Le mètre linéaire sera payé (en toutes lettres) DEUX CENT TRENTE-CINQ EUROS	235,00
3.3.7.3	3.3.7.3 Ø600mm Le mètre linéaire sera payé (en toutes lettres) DEUX CENT SOIXANTE EUROS	260,00
3.3.7.4	3.3.7.4 Ø800mm Le mètre linéaire sera payé (en toutes lettres) TROIS CENTS EUROS	300,00

3.3.8	3.3.8 Canalisation fonte Ce prix rémunère au mètre fourniture et la pose de canalisations fonte série PAM Pluvial de chez Pont-à-Mousson ou équivalent, y compris la fourniture et mise en œuvre du lit de pose et de l'enrobage en gravillon ou sable de la canalisation selon cahier des détails types et y compris toutes sujétions de raccordement et de jointement et toutes sujétions de mise en œuvre conformément aux prescriptions du fascicule 70 du CCTG. Ces prix s'appliquent sur une pose toute profondeur, mesurée entre le niveau supérieur de la tranchée et le fil d'eau, DN étant le diamètre intérieur nominal des collecteurs. Ces prix s'appliquent quel que soit le biais de l'ouvrage par rapport à l'axe de la voirie. Ce prix comprend notamment : - l'implantation et le piquetage, - l'étude de calage du fil d'eau de l'écoulement, tenant compte des raccordements aux cotes d'extrémités, - la fourniture à pied d'œuvre de la canalisation fonte - la fourniture, le calage et la confection des joints, y compris les sujétions de coupes à la disqueuse, de perçage, de calage et de raccordement aux ouvrages (ouvrage et canalisation) existants ou à réaliser, - le calage, la pose avec joints, - les découpes nécessaires, - la fourniture de manchon pour raccordement sur conduite existante, - les sujétions et travaux relatifs au maintien des écoulements permanents (création, entretien puis remblaiement des dérivations provisoires), - les sujétions pour mise en œuvre de faibles longueurs (trônçons inférieurs à 10 ml). - toutes sujétions dues à la présence d'eau, y compris les pompages pendant la durée de l'exécution, - les sujétions pour croisement et longement des réseaux existants, - les essais d'étanchéité et d'écoulement suivant fascicule n°70 CCTG - le passage caméra concluant et son rapport - toutes sujétions liées à la prise en compte des mesures de protection individuelle et collective propres à l'entreprise mais également liées à la co-activité (protection et balisage des fouilles, ...) - le repérage en surface et sur plan de recollement. Et toutes sujétions Les longueurs à prendre en compte seront mesurées horizontalement et contradictoirement suivant l'axe des canalisations d'axe à axe des regards.	
-------	--	--

Numéro de prix	Désignation des ouvrages et prix HT en toutes lettres	Prix HT en chiffres
----------------	--	---------------------

	Les longueurs supplémentaires résultant de la longueur réelle des éléments de canalisation seront réputées incluses dans le prix unitaire. Les diamètres DN exprimés en millimètres sont les diamètres intérieurs.	
3.3.8.1	3.3.8.1 Ø400mm Le mètre linéaire sera payé (en toutes lettres) DEUX CENT VINGT EUROS	220,00
3.3.8.2	3.3.8.2 Ø500mm Le mètre linéaire sera payé (en toutes lettres) DEUX CENT CINQUANTE EUROS	250,00
3.3.8.3	3.3.8.3 Ø600mm Le mètre linéaire sera payé (en toutes lettres) TROIS CENTS EUROS	300,00
3.3.8.4	3.3.8.4 Ø800mm Le mètre linéaire sera payé (en toutes lettres) TROIS CENT CINQUANTE EUROS	350,00
3.3.9	3.3.9 Regard d'assainissement Les travaux comprennent : - Fourniture de regard en béton répondant aux spécifications des normes NF EN 1917, NF P 16-346-2, - Fouilles en trous isolés. - Protection de la fouille par mise en place de barriérage de sécurité, à maintenir jusqu'à remblaiement de la fouille, - La prestation comprendra le balisage permanent de la fouille, la protection de celle-ci, et les ponceaux provisoires - Le blindage de la fouille suivant réglementation en vigueur. - Remblaiement et évacuation des excédents en décharge.	

Numéro de prix	Désignation des ouvrages et prix HT en toutes lettres	Prix HT en chiffres
	- Radier en béton, avec forme de pente intégrée 3% sur réseau EU/EV. - Parois en béton coffré ou rehausses préfabriquées avec garniture d'étanchéité ou joint butyle entre les différents éléments - Toutes les garnitures d'étanchéité mises en œuvre seront conformes à la norme EN 681-1, - Cône ou dalle de réduction en tête de regard, compris orientation de la tête de regard en fonction du sens d'ouverture du tampon et de la position de l'échelle. - Feuillure pour tampon de fermeture. - Mise à la côte finale projetée du dispositif de couverture, et mises aux côtes intermédiaires successives en fonction des niveaux des plateformes recevant le regard, - Cunette sur radier. - Banquettes d'écoulement latérales, pentées vers le collecteur, - Finition soignée des banquettes, cunettes et joints en mortier à prise rapide - Échelons d'accès en acier galvanisé, entraxe 0,30 maximum, crosse mobile de descente. - Dispositif de fermeture - Essais d'étanchéité à l'eau conformément à la norme NF EN 1610	
3.3.9.1	3.3.9.1 <i>Regard de branchement 40x40cm</i> Prestation identique à l'article « Regard d'assainissement » pour un regard ayant les caractéristiques suivantes : - Section intérieure : 40x40cm - Prof : 60 à 100cm - Diamètre admissible : ≤ 200mm - Dimension tampon fonte : 50x50cm L'unité sera payée (en toutes lettres) TROIS CENT QUARANTE-CINQ EUROS	345,00
3.3.9.2	3.3.9.2 <i>Regard de branchement 50x50cm</i> Prestation identique à l'article « Regard d'assainissement » pour un regard ayant les caractéristiques suivantes : - Section intérieure : 50x50cm - Prof : 80 à 120cm - Diamètre admissible : ≤ 250mm - Dimension tampon fonte : 60x60cm L'unité sera payée (en toutes lettres) TROIS CENT SOIXANTE-DIX-NEUF EUROS	379,00
3.3.9.3	3.3.9.3 <i>Regard de branchement 60x60cm</i> Prestation identique à l'article « Regard d'assainissement » pour un regard ayant les caractéristiques suivantes :	

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20260212-20260211-1-1-15-DE
Date de télétransmission : 12/02/2026
Date de réception préfecture : 12/02/2026

Numéro de prix	Désignation des ouvrages et prix HT en toutes lettres	Prix HT en chiffres
	- Section intérieure : 60x60cm - Prof > 120cm - Diamètre admissible : ≤ 250mm - Dimension tampon fonte : 70x70cm L'unité sera payée (en toutes lettres) QUATRE CENT CINQUANTE EUROS	450,00
3.3.9.4	3.3.9.4 Regard de visite Ø800mm Prestation identique à l'article « Regard d'assainissement » pour un regard ayant les caractéristiques suivantes : - Section intérieure : Ø800mm - Prof : 120 à 250cm - Diamètre admissible : ≤ 315mm - Dimension tampon fonte : Ø600mm L'unité sera payée (en toutes lettres) QUATRE CENT SOIXANTE-CINQ EUROS	465,00
3.3.9.5	3.3.9.5 Regard de visite Ø1000mm Prestation identique à l'article « Regard d'assainissement » pour un regard ayant les caractéristiques suivantes : - Section intérieure : Ø1000mm - Prof : > 120cm - Diamètre admissible : ≤ 600mm - Dimension tampon fonte : Ø600mm L'unité sera payée (en toutes lettres) NEUF CENT CINQUANTE EUROS	950,00
3.3.9.6	3.3.9.6 Grille d'eaux pluviales 60x60cm Prestation identique à l'article « Regard d'assainissement » pour un regard ayant les caractéristiques suivantes : - Section intérieure : 50x50cm - Prof : 80 à 120cm - Diamètre admissible : ≤ 250mm - Dispositif de fermeture : grille fonte concave 60x60cm L'unité sera payée (en toutes lettres) QUATRE CENT QUATRE-VINGT-DIX EUROS	490,00

Numéro de prix	Désignation des ouvrages et prix HT en toutes lettres	Prix HT en chiffres
3.3.10	3.3.10 Regard d'assainissement >Ø1000mm	
3.3.10.1	3.3.10.1 Regard 150x100cm Prestation identique à l'article « Regard d'assainissement » pour un regard ayant les caractéristiques suivantes : - Section intérieure : 150x100cm - Diamètre admissible : Ø800 - Ø1000mm - Rehausses 150x100cm jusqu'à 2m environ au-dessus du radier du regard, - Rehausses Ø1000mm, - Dimension tampon fonte : Ø600mm L'unité sera payée (en toutes lettres) TROIS MILLE TRENTE-HUIT EUROS	3 038,00
3.3.10.2	3.3.10.2 Regard 200x150cm Prestation identique à l'article « Regard d'assainissement » pour un regard ayant les caractéristiques suivantes : - Section intérieure : 200x150cm - Diamètre admissible : Ø1200 – Ø1600mm - Rehausses 200x120cm jusqu'à 2m environ au-dessus du radier du regard, - Rehausses Ø1000mm, - Dimension tampon fonte : Ø600mm L'unité sera payée (en toutes lettres) QUATRE MILLE SOIXANTE-SEPT EUROS	4 067,00
3.3.10.3	3.3.10.3 Regard 250x200cm Prestation identique à l'article « Regard d'assainissement » pour un regard ayant les caractéristiques suivantes : - Section intérieure : 250x120cm - Diamètre admissible : Ø1800 – Ø2000mm - Rehausses 250x120cm jusqu'à 2m environ au-dessus du radier du regard, - Rehausses Ø1000mm, - Dimension tampon fonte : Ø600mm L'unité sera payée (en toutes lettres) SIX MILLE DEUX CENT VINGT-TROIS EUROS	6 223,00

Numéro de prix	Désignation des ouvrages et prix HT en toutes lettres	Prix HT en chiffres
3.3.11	3.3.11 Regard borgne pour drain Les travaux comprennent : - Fouille en trou isolé compris chargement et évacuation des terres. - Regard borgne en béton préfabriqué ou coulé en place comprenant radier, parois, tampon B.A. réservation pour pénétration et sortie des canalisations, raccord et garnissage après coup. - Remblaiement après coup. - Dimensions intérieure : Ø400mm. Le mètre linéaire sera payé (en toutes lettres) DEUX CENT VINGT-CINQ EUROS ET QUARANTE CENTS	225,40
3.3.12	3.3.12 Caniveau grille série S Les travaux comprennent : - Fouille en tranchée. - Béton de fondation en lit de pose suivant nécessité et de réglage d'assise. - Caniveau préfabriqué avec corps en béton haute performance, en éléments de longueur 1m, raccords étanches entre éléments, feuillures en tête pour recevoir la grille de collecte des eaux de ruissellement de surface. - Caniveau conforme à la norme EN 1433 (ou norme équivalente), type I, ne nécessitant aucun support supplémentaire pour résister aux charges horizontales et verticales, - Branchements et raccordements sur le réseau d'évacuation compris percement latéral ou en partie inférieure, raccordement étanche à la pénétration de la canalisation. - La prestation comprendra tous les accessoires nécessaires à la bonne finition des ouvrages : Obturateurs, sabots de raccord de fil d'eau, coudes, joints de raccord et d'étanchéité spécifiques adaptés aux fluides à collecter. - Grille de collecte en fonte, verrouillable, conforme aux normes EN 124 & EN 1433 (ou norme équivalente), - Compris approvisionnement sur le chantier, déchargement, manutention, levage, mise en place, réglage et scellement. Caractéristiques du caniveau : • Charge admissible élevé jusqu'à D400 • Largeur : 200mm • Avec pente intégrée de 0.5% Les grilles devront être conformes à l'arrêté du 15 janvier 2007 et au décret n°2006-1658 concernant l'accessibilité aux personnes handicapées, sur la voirie publique ou privée, imposant une dimension des lumières de grilles inférieure à 20mm. Les fentes doivent être placées perpendiculairement ou en oblique par rapport au sens de la progression, pour les grilles de caniveau à l'entrée d'un bâtiment. Le mètre linéaire sera payé (en toutes lettres) CENT QUATRE-VINGT-DIX EUROS	190,00

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20260212-20260211-1-1-15-DE
Date de télétransmission : 12/02/2026
Date de réception préfecture : 12/02/2026

Numéro de prix	Désignation des ouvrages et prix HT en toutes lettres	Prix HT en chiffres
3.3.13	3.3.13 Caniveau grille rail Les travaux comprennent : - Fouille en tranchée. - Béton de fondation en lit de pose suivant nécessité et de réglage d'assise. - Caniveau préfabriqué avec corps en béton haute performance, en éléments de longueur 1m, raccords étanches entre éléments, feuillures en tête pour recevoir la grille de collecte des eaux de ruissellement de surface. - Caniveau conforme à la norme EN 1433 (ou norme équivalente), type I, ne nécessitant aucun support supplémentaire pour résister aux charges horizontales et verticales, - Branchements et raccordements sur le réseau d'évacuation compris percement latéral ou en partie inférieure, raccordement étanche à la pénétration de la canalisation. - La prestation comprendra tous les accessoires nécessaires à la bonne finition des ouvrages : Obturateurs, sabots de raccord de fil d'eau, coudes, joints de raccord et d'étanchéité spécifiques adaptés aux fluides à collecter. - Grille de collecte en fonte, verrouillable, conforme aux normes EN 124 & EN 1433 (ou norme équivalente), - Compris approvisionnement sur le chantier, déchargement, manutention, levage, mise en place, réglage et scellement. Caractéristiques du caniveau : – Largeur : 150mm – Accès PMR – Classe de résistance C250 ou D400 suivant localisation. Les grilles devront être conformes à l'arrêté du 15 janvier 2007 et au décret n°2006-1658 concernant l'accessibilité aux personnes handicapées, sur la voirie publique ou privée, imposant une dimension des lumières de grilles inférieure à 20mm. Les fentes doivent être placées perpendiculairement ou en oblique par rapport au sens de la progression, pour les grilles de caniveau à l'entrée d'un bâtiment. Le mètre linéaire sera payé (en toutes lettres) CENT QUATRE-VINGT-DIX EUROS	190,00

Numéro de prix	Désignation des ouvrages et prix HT en toutes lettres	Prix HT en chiffres
3.3.14	3.3.14 Caniveau grille en pied de façade Les travaux comprennent : - Fouille en tranchée. - Béton de fondation en lit de pose suivant nécessité et de réglage d'assise. - Caniveau préfabriqué avec corps en acier galvanisé, en éléments de longueur 1m, raccords étanches entre éléments, feuillures en tête pour recevoir la grille de collecte des eaux de ruissellement de surface. - Caniveau conforme à la norme EN 1433 (ou norme équivalente, ne nécessitant aucun support supplémentaire pour résister aux charges horizontales et verticales et permettant l'accès au relevé d'étanchéité sur 15cm, constitué d'un cadre posé sur des étriers d'appui réglables en hauteur et ouverts sur les côtés. - Branchements et raccordements sur le réseau d'évacuation compris percement latéral ou en partie inférieure, raccordement étanche à la pénétration de la canalisation. - La prestation comprendra tous les accessoires nécessaires à la bonne finition des ouvrages : Obturateurs, sabots de raccord de fil d'eau, coudes, joints de raccord et d'étanchéité spécifiques adaptés aux fluides à collecter. - Grille de collecte avec caillebotis galvanisé, verrouillable, conforme aux normes EN 124 & EN 1433 (ou norme équivalente), - Compris approvisionnement sur le chantier, déchargement, manutention, levage, mise en place, réglage et scellement. Caractéristiques du caniveau : – Largeur : 140mm – Accès PMR – Classe de résistance suivant localisation. Les grilles devront être conformes à l'arrêté du 15 janvier 2007 et au décret n°2006-1658 concernant l'accessibilité aux personnes handicapées, sur la voirie publique ou privée, imposant une dimension des lumières de grilles inférieure à 20mm. Les fentes doivent être placées perpendiculairement ou en oblique par rapport au sens de la progression, pour les grilles de caniveau à l'entrée d'un bâtiment. Le mètre linéaire sera payé (en toutes lettres) CENT QUARANTE-CINQ EUROS	145,00

3.3.15	3.3.15 Enrobage de canalisation d'assainissement en gros béton Les travaux comprennent : - Protection de la canalisation par mise en place d'un film polyester armé de 400 µm - Déversage du béton de gravillons dosé à 250 kg/m3 à pleine fouille, en substitut des agrégats de remplissage, - Compactage du béton.	
---------------	--	--

Numéro de prix	Désignation des ouvrages et prix HT en toutes lettres	Prix HT en chiffres
	- L'ensemble de la prestation sera réalisé en prenant soins de ne pas endommager les canalisations et fourreaux rencontrés. - Réalisation pour les canalisations dont la génératrice supérieure se trouve à moins de 60cm de charge sous un espace accessible aux véhicules Le mètre carré sera payé (en toutes lettres) TRENTE-CINQ EUROS	35,00
3.3.16	3.3.16 Piquage sur réseaux existants Les travaux comprennent : Fouille en trou isolé pour dégagement de la canalisation ou du regard à percer, - Percement de la canalisation ou du regard en place par carottage, ou au moyen d'une scie à cloche, le découpage à la disqueuse ou au moyen d'une masse étant proscrits - Fourniture et mise en œuvre du joint d'étanchéité avant insertion de la canalisation à raccorder, - Fourniture et mise en place d'une culotte de branchement lorsque nécessaire, - Raccordement de la canalisation à piquer après percement - Reconstitution de l'étanchéité de la paroi, par joint hydro gonflant, - Masque de jointoiement au mortier hydrofuge sans retrait à prise rapide en périphérie de la canalisation de branchement - Remblaiement de la fouille en sable et tout-venant, soigneusement compacté par couches - Nettoyage de la canalisation ou du regard - Évacuation des gravois hors du chantier, - L'ensemble sera testé en étanchéité suivant les mêmes prescriptions que les canalisations (essais à l'air ou à l'eau suivant NF EN 1610). L'unité sera payée (en toutes lettres) TROIS CENT CINQUANTE EUROS	350,00

3.3.17	3.3.17 Vanne manuelle sur réseau EP Les travaux comprennent : - Vanne de manœuvre à guillotine montée en passage en regard de visite non verrouillable - Vanne équipée d'une tige et d'un volant de manœuvre - Y compris sujétions d'adaptation du regard recevant la vanne et bagues d'étanchéité, - Fourniture et pose en regard maçonné - Scellement dans la maçonnerie du regard, - Fourniture et pose de la tige et du volant de manœuvre L'unité sera payée (en toutes lettres)	
---------------	--	--

Numéro de prix	Désignation des ouvrages et prix HT en toutes lettres	Prix HT en chiffres
3.3.17.1	3.3.17.1 Vanne DN 400 L'unité sera payée (en toutes lettres) MILLE SEPT CENT CINQUANTE EUROS	1 750,00
3.3.17.2	3.3.17.2 Vanne DN 500 L'unité sera payée (en toutes lettres) MILLE NEUF CENT CINQUANTE EUROS	1 950,00
3.3.17.3	3.3.17.3 Vanne DN 600 L'unité sera payée (en toutes lettres) DEUX MILLE TROIS CENT CINQUANTE EUROS	2 350,00
3.3.17.4	3.3.17.4 Vanne DN 800 L'unité sera payée (en toutes lettres) TROIS MILLE QUATRE CENT CINQUANTE EUROS	3 450,00

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20260212-20260211-1-1-15-DE
Date de télétransmission : 12/02/2026
Date de réception préfecture : 12/02/2026

3.3.18	3.3.18 Hydrocurage et inspection vidéo des réseaux créés Les travaux comprennent le nettoyage par hydrocurage avant réception des réseaux créés et de leur exutoire au moyen d'une hydrocureuse aspiratrice avec : ▪ L'amené de l'hydrocureuse à pied d'œuvre ▪ L'ouverture des tampons ▪ Le curage haute pression des canalisations de tout nature, ▪ L'aspiration des produits de curage et leur évacuation en centre de traitement ▪ Nettoyage et repli du matériel après travaux. L'inspection vidéo après hydrocurage selon la norme NF EN 1610 des canalisations de toutes natures avec : ▪ L'amené et repli du matériel ▪ L'ouverture des tampons	
---------------	---	--

Numéro de prix	Désignation des ouvrages et prix HT en toutes lettres	Prix HT en chiffres
	▪ L'inspection avec la remise d'un rapport de synthèse présentant les résultats par tronçon (plan schématique, nature, profondeur, longueur, diamètre des canalisations inspectées, sens d'écoulement) ainsi que la liste des incidents ou observations. L'unité sera payée (en toutes lettres) DIX-NEUF MILLE SIX CENTS EUROS	19 600,00
3.3.19	3.3.19 Poste de relevage EU Les travaux comprennent : - Terrassements, compactage et réglage du fond de forme - Lit de sable - Fourniture et pose fosse de relevage préfabriquée et équipements connexes - 2 pompes de relevage, débit 5l/s unitaire, à aubes dilacératrices (EU) - Remblaiement - Amenée BT et CFO (reports d'alarme) - Raccordement du poste sur réseau projetés L'ensemble sera payé (en toutes lettres) VINGT ET UN MILLE CINQ CENT SOIXANTE EUROS	21 560,00

3.3.20	3.3.20 Regard de régulation Les travaux comprennent : - Les terrassements, réglage du fond de forme - Lit de pose en sable - Fourniture et pose d'un regard béton préfabriqué de régulation DN 1000 - Compris cloison siphonide en béton armé servant de trop plein et avec un ajutage calibré pour le débit de fuite autorisé (10l/s/ha), échelle - Remblaiement contiguë en GNT - Disposition de fermeture - Raccordement du regard sur réseaux projetés L'unité sera payée (en toutes lettres) DEUX MILLE QUATRE CENT CINQUANTE EUROS	2 450,00
3.3.21	3.3.21 Ouvrage de tête Les travaux comprennent - la réalisation d'un ouvrage de tête en béton armé coulé en place ou préfabriqué si l'environnement et la géométrie s'y prêtent. - Radier posé sur béton de propreté - Bajoyers adaptés au talus	

Numéro de prix	Désignation des ouvrages et prix HT en toutes lettres	Prix HT en chiffres
	- Ouvrage de serrurerie à barreaudage verticale en entrée ou sortie, écartement entre barreau <11cm (dégrillage, sécurité des personnes), verrouillable et amovible pivotante. Compris toutes sujétions de pose, raccordement sur réseaux projetés et mise à niveau.	
3.3.21.1	3.3.21.1 DN 400 L'unité sera payée (en toutes lettres) CINQ CENT QUATRE-VINGT-DIX EUROS	590,00
3.3.21.2	3.3.21.2 DN 600 L'unité sera payée (en toutes lettres) SIX CENT SOIXANTE-CINQ EUROS	665,00

3.3.21.3	3.3.21.3 DN 800 L'unité sera payée (en toutes lettres) SIX CENT QUATRE-VINGT-SIX EUROS	686,00
	3.3.22 Raccordement sur regard existant Ce prix rémunère à l'unité le carottage sur regard EP existant pour raccordement du branchement EP créé. Ce prix comprend notamment : - les terrassements mécaniques et manuels (déblais, remblai, évacuation) - les épaissements éventuels, les blindages - les sondages de reconnaissance pour le repérage des réseaux existants - le dégarnissage propre de la canalisation EP - le percement par découpe soignée de l'ouvrage adapté au diamètre du branchement à réaliser (carottage circulaire) - la reprise de l'ouverture à l'enduit dense au mortier de résine avec reprise des aciers éventuels (note de calcul à fournir par BET structure) - la continuité éventuelle du chemisage existant - le branchement par scellement au mortier de résine de la canalisation secondaire sur l'ouvrage principale avec joint élastomère étanche et raccordement sur les plages existantes par mise en œuvre de béton finition lisse. - le nettoyage et l'évacuation des gravats - les essais d'étanchéité et la remise en service de l'ouvrage principal Et toutes sujétions	

Numéro de prix	Désignation des ouvrages et prix HT en toutes lettres	Prix HT en chiffres
	L'unité sera payée (en toutes lettres) TROIS CENT CINQUANTE EUROS	350,00

3.4 GESTION DES EAUX

Numéro de prix	Désignation des ouvrages et prix HT en toutes lettres	Prix HT en chiffres
3.4.1	3.4.1 Débourbeur / Séparateur hydrocarbures Ce prix rémunère au forfait l'élimination du séparateur hydrocarbure du parking Ce prix comprend : - L'implantation et repérage, - Les déconnexions aux réseaux, - Les déblais nécessaires - Le dégagement du séparateur, - Déshuilage, dégraissage - Le démontage, découpage éventuel sur place au gabarit routier, - L'extraction, compris équipements connexes - L'évacuation aux décharges	
3.4.1.1	3.4.1.1 Type 1.5l/s L'unité sera payée (en toutes lettres) MILLE CINQ CENT CINQUANTE EUROS	1 550,00
3.4.1.2	3.4.1.2 Type 3l/s L'unité sera payée (en toutes lettres) TROIS MILLE SIX CENT CINQUANTE EUROS	3 650,00
3.4.2.3	3.4.1.3 Type 10l/s L'unité sera payée (en toutes lettres) CINQ MILLE HUIT CENT CINQUANTE EUROS	5 850,00

3.4.2	3.4.2 Cuve de dépotage enterrée avec vanne Les travaux comprennent : - Fouille en trou complémentaire depuis la plateforme de terrassement - Enrobage de la fouille au moyen de géotextile - Sablon d'épaisseur 10cm en fond de fouille - Fourniture, transport, grutage et pose de la cuve - Remblaiement complémentaire avec des matériaux d'apport - Y compris raccordement des canalisations venant de l'intérieur du bâtiment sur la cuve - Toutes les pénétrations devront être parfaitement étanchéifiées. Caractéristiques de la cuve :	
--------------	--	--

Numéro de prix	Désignation des ouvrages et prix HT en toutes lettres	Prix HT en chiffres
	- Cuve acier double paroi classe A - Revêtement extérieur en polyuréthane testé à 10000V. Il ne sera pas admis de détérioration, même ponctuelle, de l'enrobage de la cuve. Le cas échéant, les réparations devront être réalisées en usine, dans les mêmes conditions que celles d'origine. Équipements : - Trou d'hommes 600x720 équipé de manchons taraudés - 1 détecteur de fuite - 10l de liquide avec report d'alarme - Support de regard pour capacité minimum de 2 000L soudé étanche autour du trou d'homme - Chambre d'accès polyéthylène type SQ4233, hauteur ajustable avec accessoires - Tampon de piste étanche à ouverture et fermeture sans effort classe D400 - Échelle intérieure - Jauge pneumatique - Plaque et piquet de mise à la terre.	
3.4.2.1	3.4.2.1 V 3m3 L'unité sera payée (en toutes lettres) DEUX MILLE DEUX CENT CINQUANTE EUROS	2 250,00
3.4.2.2	3.4.2.2 V 5m3 L'unité sera payée (en toutes lettres) TROIS MILLE CINQ CENT CINQUANTE EUROS	3 550,00

3.4.2.3	3.4.2.3 V 10m3 L'unité sera payée (en toutes lettres) QUINZE MILLE CENT QUATRE-VINGT-DIX EUROS	15 190,00
3.4.3	3.4.3 Géomembrane - Etanchéité sur bassin Les travaux comprennent - terrassement et évacuation avec talutage à 3h/1v - préparation et réglage du fond de forme - géotextile non tissé - réseau de drain DN 160 enrobé de géotextile, espacement 1ml, tés de curage - remblaiement de tranchée en GNT 20/40 épaisseur 0,40m - Couche de réglage sable 2/4mm épaisseur 0,05m - Géomembrane étanche Epdm soudée à l'air chaud ancrée en tête et canalisation de décompression	

Numéro de prix	Désignation des ouvrages et prix HT en toutes lettres	Prix HT en chiffres
	Le mètre carré sera payé (en toutes lettres) ONZE EUROS	11,00
3.4.4	3.4.4 Filtre à sable sous ouvrage d'infiltration Les travaux comprennent : - Fourniture du sable constituant le filtre, mise en œuvre en fond d'ouvrage, - L'ensemble de la surface d'infiltration sera revêtu du filtre, - Sable répondant aux caractéristiques décrites dans la norme NF P 16-603, - Sable présentant une perméabilité de 1×10^{-4} m/s. - Mise en œuvre en couche régulière d'épaisseur 80cm. Le mètre carré sera payé (en toutes lettres) NEUF EUROS ET QUATRE-VINGTS CENTS	9,80
3.4.5	3.4.5 Marchelier dans bassin Marchelier PVC pour accès au fond du bassin depuis la rive, appuis non poinçonnant, échelle graduée L'unité sera payée (en toutes lettres) QUATRE CENTS EUROS	400,00

3.4.6	3.4.6 Cuve de récupération (pour eaux grises) 10m3 enterrée Les travaux comprennent : - Implantation de la cuve - Fouille en trou dans terrain de toute nature, - Réglage du fond de fouille, - Fourniture et mise en œuvre en fond de fouille d'un lit de pose en sable - Fourniture et pose de la cuve de stockage en PEHD rotomoulé ou acier inox - Cuve équipée d'un détecteur de niveau haut et bas, asservis au surpresseur et aux électrovannes, - Fourniture et pose d'une pompe immergée alimentant le surpresseur, - Réglage de niveau et d'aplomb, - Remblaiement de la fouille après mise en place de la cuve, - Raccordement gravitaire de la cuve au bassin de rétention des eaux pluviales ou eaux grises, - Nettoyage avant réception des travaux - Chargement et évacuation des matériaux impropres à la réutilisation en décharge ou centre de recyclage, compris frais de décharge éventuel,	
-------	---	--

Numéro de prix	Désignation des ouvrages et prix HT en toutes lettres	Prix HT en chiffres
	Caractéristique de la cuve : - Volume utile : 10m³ Regard technique à proximité de la cuve : - Regard maçonné avec fond drainant constitué de 30cm min de matériaux drainant, L'unité sera payée (en toutes lettres) VINGT-SEPT MILLE CINQ CENT HUIT EUROS ET SOIXANTE CENTS	27 508,60

3.4.7	3.4.7 Cuve de récupération pour eaux pluviales Les travaux comprennent : - Implantation de la cuve - Fouille en trou dans terrain de toute nature, - Réglage du fond de fouille, - Fourniture et mise en œuvre en fond de fouille d'un lit de pose en sable - Fourniture et pose de la cuve de stockage en PEHD rotomoulé ou acier inox - Cuve équipée de détecteur de niveau haut et bas, asservis au surpresseur et aux électrovannes, - Fourniture et pose d'une pompe immergée alimentant le surpresseur, - Réglage de niveau et d'aplomb, - Remblaiement de la fouille après mise en place de la cuve, - Raccordement gravitaire de la cuve au bassin de rétention des eaux pluviales ou eaux grises, - Nettoyage avant réception des travaux - Chargement et évacuation des matériaux impropres à la réutilisation en décharge ou centre de recyclage, compris frais de décharge éventuel, Caractéristique de la cuve : - Volume utile : 10m³ Regard technique à proximité de la cuve : - Regard maçonné avec fond drainant constitué de 30cm min de matériaux drainant,	
-------	---	--

Numéro de prix	Désignation des ouvrages et prix HT en toutes lettres	Prix HT en chiffres
	L'unité sera payée (en toutes lettres) VINGT-SEPT MILLE CINQ CENT HUIT EUROS ET SOIXANTE CENTS	27 508,60

3.5 RESEAUX SECS

Numéro de prix	Désignation des ouvrages et prix HT en toutes lettres	Prix HT en chiffres
3.5.1	3.5.1 Fouilles en tranchée par engins mécaniques y compris remblaiement d'apport et évacuation des excédents Les travaux comprennent : - Fouilles en tranchées réalisées à l'engin mécanique dans terrain de toute nature, - Réglage du fond de forme à la main, jet sur berges - Remblaiement après coup - Chargement et évacuation des excédents et des matériaux impropres à la réutilisation en décharge ou centre de recyclage compris frais de décharges éventuels - L'entreprise devra l'épuisement des eaux de pluie, d'infiltration ou de ruissellement par tous ouvrages provisoires d'assainissement tels que : drains, rigoles, puisards, pompage. - Une couche de sable de 0.10m d'épaisseur minimum sera mise en œuvre avant pose des canalisations. - Le remblai sera réalisé en sablon jusqu'à 10cm au-dessus de la génératrice supérieure de la canalisation, avec un objectif de compactage q5. - Évacuation de tous matériaux excédentaires ou ne répondant pas aux caractéristiques décrites ci-dessus, - La prestation comprendra le balisage permanent des tranchées, la protection de celle-ci, les ponceaux provisoires. - Nettoyage avant réception des travaux. Le mètre cube sera payé (en toutes lettres) QUARANTE-NEUF EUROS	49,00
3.5.2	3.5.2 Fouilles en tranchée par aspiration y compris remblaiement d'apport et évacuation des excédents Les travaux comprennent : - Fouilles en tranchées réalisées au camion aspirateur, - Remblaiement après coup - Chargement et évacuation des excédents et des matériaux impropres à la réutilisation en décharge ou centre de recyclage compris frais de décharges éventuels - Une couche de sable de 0.10m d'épaisseur minimum sera mise en œuvre avant pose des canalisations. - Le remblai sera réalisé en sablon jusqu'à 10cm au-dessus de la génératrice supérieure de la canalisation, avec un objectif de compactage q5.	

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20260212-20260211-1-1-15-DE
Date de télétransmission : 12/02/2026
Date de réception préfecture : 12/02/2026

Numéro de prix	Désignation des ouvrages et prix HT en toutes lettres	Prix HT en chiffres
	- Évacuation de tous matériaux excédentaires ou ne répondant pas aux caractéristiques décrites ci-dessus, - La prestation comprendra le balisage permanent des tranchées, la protection de celle-ci, les ponceaux provisoires. - Nettoyage avant réception des travaux. Le mètre cube sera payé (en toutes lettres) CINQUANTE-SIX EUROS	56,00
3.5.3	3.5.3 Grillage avertisseur Les travaux comprennent : - Fourniture et pose d'un grillage avertisseur mise en œuvre dans les tranchées, posé à 20cm au-dessus de la génératrice supérieure des fourreaux ou canalisations. - Grillage en polyéthylène teinté dans la masse, conforme à la norme NF EN 12613 - Respect des couleurs conventionnelles : ▪ Électricité (rouge) ▪ Éclairage extérieur (rouge) ▪ Télécommunication (vert) ▪ Courants faibles (rouge) ▪ Courants forts (rouge), Le mètre linéaire sera payée (en toutes lettres) DEUX EUROS ET QUATRE-VINGT-DIX CENTS	2,90

3.5.4	3.5.4 Câblette de cuivre 25mm² en fond de fouille Les travaux comprennent : - Fourniture de la câblette de terre proprement dite, - Déroulage dans la tranchée, en parallèle des fourreaux d'éclairage public, éclairage extérieur, courants forts et courants faibles, - Coupes, chutes, bouclages, soudure aluminothermique pour sertissage mécanique avec brasure complémentaire assurant une parfaite interconnexion des départs vers les appareillages avec la câblette en contact avec le terrain, - Nettoyage et évacuation des chutes après intervention. - Remontée dans les massifs de fondation des candélabres sera protégée par un fourreau de Ø20mm afin de protéger le cuivre de l'oxydation due au contact avec le béton. - Entreprise prendra soins d'éviter tout contact entre la câblette de cuivre nu et les éléments de béton. - Nature des conducteurs : Cuivre nu,	
--------------	--	--

Numéro de prix	Désignation des ouvrages et prix HT en toutes lettres	Prix HT en chiffres
	- Section des conducteurs : 25mm². Le mètre linéaire sera payé (en toutes lettres) SIX EUROS ET TRENTE-CINQ CENTS	6,35
3.5.5	3.5.5 Fourreaux aiguillés TPC Les travaux comprennent : - Fourniture de fourreaux en polyéthylène basse densité, annelé extérieur, lisse intérieur conforme à la norme NF EN 61386-24. - Fourreau cintrable - Aiguillage du fourreau, - Pose sur lit de sable - Raccordement des sections de fourreaux au moyen de manchon et de joints d'étanchéité élastomère, conférant une étanchéité de classe IP67 suivant la norme NF EN 60529, - Remontée des fourreaux jusqu'à + 0.30m du niveau du revêtement de surface fini, de même que dans la logette de branchement. - Bouchonnement provisoire étanche des fourreaux pour éviter les infiltrations d'eau de pluie. - Piquages et raccordements étanches sur les chambres de tirage. - Enrobage en gros béton pour les traversées de chaussée, dans le cas de fourreaux à moins de 1.00m de profondeur. - Contrôle des fourreaux.	

3.5.5.1	3.5.5.1 Fourreaux aiguillés TPC Ø200mm Le mètre linéaire sera payé (en toutes lettres) DIX-NEUF EUROS ET SOIXANTE CENTS	19,60
3.5.5.2	3.5.5.2 Fourreaux aiguillés TPC Ø160mm Le mètre linéaire sera payé (en toutes lettres) QUATORZE EUROS ET SOIXANTE-DIX CENTS	14,70
3.5.5.3	3.5.5.3 Fourreaux aiguillés TPC Ø90mm Le mètre linéaire sera payé (en toutes lettres) SEPT EUROS ET SOIXANTE CENTS	7,60
3.5.5.4	3.5.5.4 Fourreaux aiguillés TPC Ø63mm Le mètre linéaire sera payé (en toutes lettres) SEPT EUROS ET CINQUANTE CENTS	7,50
Numéro de prix	Désignation des ouvrages et prix HT en toutes lettres	Prix HT en chiffres

3.5.6	3.5.6 Gaine PVC LST Ø42/45mm Les travaux comprennent : - Fourniture et pose sur lit de sable du fourreau aiguillé, - Fourreau PVC compact pré manchonné, - Tube PVC ou conduit conforme à la norme NF T 54-018, NF EN 61386, et marqué NF-LST, - Assemblage des tubes par collage, - Remontées des fourreaux jusqu'à + 0.30m du niveau du revêtement de surface fini, de même que dans la chambre de tirage, - Bouchonnement provisoire étanche des gaines pour éviter les infiltrations d'eau de pluie, - Piquages et raccordements étanches sur les chambres de tirage. - Section du fourreau : Ø42/45mm, - Fourreaux posés en nappes horizontales, avec peignes d'écartement, - Évasement en entrée et sortie des chambres de tirage, en ménageant un écartement de 3cm environ entre chaque tube, - Enrobage en béton des fourreaux sur un mètre environ au niveau des branchements sur les chambres de tirage, - Enrobage en béton des fourreaux sur un mètre environ au niveau des pénétrations dans les bâtiments, - Contrôle des fourreaux. Le mètre linéaire sera payé (en toutes lettres) UN EURO ET SOIXANTE CENTS	1,60
3.5.7	3.5.7 Câblage électrique U1000R2V Ce prix rémunère par mètre : - la fourniture, le déroulage d'un câble de la série U 1000 R02V en cuivre, y compris découpes et pièces de jonction, fixation sur colliers à raison de 5 au mètre, - le tirage du câble dans les fourreaux posés par le lot 1, - le tirage de câble sur les chemins de câble, - la fourniture et la mise en place d'une goulotte en aluminium peint, couleur au choix du maître d'ouvrage pour protection du câble d'alimentation du réseau électrique - le raccordement du réseau d'éclairage public à créer sur le réseau existant (y compris toutes pièces de raccordement spécifiques) - le raccordement sur armoire existante et/ou sur réseau d'éclairage sur poteau 3.5.7.1 Câble U1000 R2V 5G25mm² Le mètre linéaire sera payé (en toutes lettres) VINGT-SIX EUROS	26,00

Numéro de prix	Désignation des ouvrages et prix HT en toutes lettres	Prix HT en chiffres
	3.5.7.2 Câble U1000 R2V 5G16mm² Le mètre linéaire sera payé (en toutes lettres) DIX-HUIT EUROS 3.5.7.3 Câble U1000 R2V 5G10mm² Le mètre linéaire sera payé (en toutes lettres) DOUZE EUROS 3.5.7.4 Câble U1000 R2V 3G2.5 mm² Le mètre linéaire sera payé (en toutes lettres) QUATRE EUROS ET SOIXANTE CENTS	18,00 12,00 4,60
3.5.8	3.5.8 Chambre de tirage Les travaux comprennent : - Fourniture et pose d'une chambre de tirage - Fouille en trou isolé. - Remblaiement et évacuation des gravois après coup. - Mise en œuvre de la chambre : ▪ Radier à fond drainant constitué d'une couche de 30cm minimum de gravier drainant, ▪ Rehausses préfabriquées en béton, ▪ Création des masques et branchement des fourreaux, ▪ Fourniture et pose de gaine type ICT pour le passage des câbles de terre en cuivre nu, sans contact avec le béton, - Cadre de tampon en fonte, à sceller sur la chambre, - Tampon hydraulique de couverture en fonte ductile, conforme à la norme NF EN 124 (ou norme équivalente), répondant aux prescriptions liées à la sûreté du site - Mise à la côte finale projetée du dispositif de couverture, et mises aux côtes intermédiaires successives en fonction des niveaux des plateformes recevant le regard, - Jointoiement au mortier des masques de réservation après branchement des fourreaux, - L'entreprise peut également couler la chambre en place.	

Numéro de prix	Désignation des ouvrages et prix HT en toutes lettres	Prix HT en chiffres
3.5.8.1	3.5.8.1 Chambre de tirage L1C/T L'unité sera payée (en toutes lettres) SEPT CENT CINQUANTE-CINQ EUROS	755,00
3.5.8.2	3.5.8.2 Chambre de tirage L2C/T L'unité sera payée (en toutes lettres) HUIT CENTS EUROS	800,00
3.5.8.3	3.5.8.3 Chambre de tirage K1C/T L'unité sera payée (en toutes lettres) MILLE SIX CENT CINQUANTE EUROS	1 650,00
3.5.8.4	3.5.8.4 Chambre de tirage K2C/T L'unité sera payée (en toutes lettres) MILLE HUIT CENT CINQUANTE EUROS	1 850,00
3.5.9	3.5.9 Coffret REMBT Ce prix rémunère à l'unité la fourniture et pose d'un coffret REMBT de 9 à 12 places, équipée d'un jeu de barre, de modules réseau et de départs branchements fusibles, selon plan projet, y compris le raccordement du ou des câbles de réseau et de branchement, la fourniture des têtes d'étanchéité, toutes sujétions comprises, la fourniture et raccordement de la mise à la terre.	
3.5.9.1	3.5.10.1 6 places L'unité sera payée (en toutes lettres) SIX CENT SOIXANTE-DIX EUROS	670,00
3.5.9.2	3.5.10.2 9 places L'unité sera payée (en toutes lettres) HUIT CENT QUARANTE EUROS	840,00

Numéro de prix	Désignation des ouvrages et prix HT en toutes lettres	Prix HT en chiffres
3.5.10	3.5.10 Massif de fondation pour candélabre et ouvrages divers Les travaux comprennent : - Implantation précise des socles, - Fouille en trou réalisée à partir de la plate-forme de travail livrée par l'Entreprise chargée des travaux de terrassement, - Massif en béton de gravillons dosé à 350 kg/m3 de CPJ 45 déversé à pleine fouille compris armatures de renfort, - Massif arasé à -20cm du niveau fini du revêtement, - Fourniture et pose de crosses de scellement filetées scellées dans le massif et permettant l'ancrage du candélabre, compris implantation précise, liaison avec les armatures du massif, - L'écartement des tiges d'ancrage pendant le coulage sera garanti par la pose d'un gabarit d'écartement, - Fourreau annelé Ø90mm en réservation dans le massif pour le passage du câble réseau, - Fourreau annelé de Ø25mm ou type ICD32, permettant le passage de la câblette de terre dans la traversée du massif en béton, - Les fourreaux seront sortis un mètre au-dessus de l'arase du massif, et seront laissés en attente pour raccordement vers le réseau enterré (réseau enterré et raccordement des fourreaux à charge du lot 1 VRD), avec un débord de 50cm minimum par rapport au massif, - Serrage du béton à l'aiguille vibrante, - Façon de glacis lissé en partie supérieure. - Hypothèse de pression admissible du terrain en fond de fouille : 2 bars minimum. - Application des règles NV65 et normes EN 40-3-1, EN 40-3-3, NF EN 1991-1-4 - Hauteur du mât : 4.00m. - Dimensions indicatives : 50x50x60cm L'unité sera payée (en toutes lettres) CENT QUATRE-VINGTS EUROS	180,00
3.5.11	3.5.11 Mât pour caméra L'éclairement au sol en tout point doit être de 20lux minimum. Les travaux comprennent : - Fourniture et pose d'un mât comprenant une trappe de visite - Fixation du pied par écrous sur tiges filetées encastrées, finition avec boîtes à graisses, compris réalisation d'un glacis en béton. - Tous les équipements comprenant le mât, la platine fusible, modèle boîtier classe II et toutes les protections nécessaires	

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20260212-20260211-1-1-15-DE
Date de télétransmission : 12/02/2026
Date de réception préfecture : 12/02/2026

Numéro de prix	Désignation des ouvrages et prix HT en toutes lettres	Prix HT en chiffres
	- Fourniture et mise en place de la lanterne suivant les prescriptions du fournisseur - Câblage de la lanterne, pièces de jonction si nécessaire - Mise en service Caractéristiques du matériel : - Mât cylindro-conique en acier galvanisé ht=4,00m sur semelle entre axe 300 - Boîtier cl2 + parafoudre EP type 2 - Couleur : gris foncé L'unité sera payée (en toutes lettres) MILLE CENT EUROS	1 100,00
3.5.12	3.5.12 Candélabre mât ht=4.5m LED Les travaux comprennent : - Fourniture et pose d'un mât comprenant une trappe de visite - Fixation du pied par écrous sur tiges filetées encastrées, finition avec boîtes à graisses, compris réalisation d'un glacis en béton. - Tous les équipements comprenant le mât, la platine fusible, modèle boîtier classe II et toutes les protections nécessaires - Fourniture et mise en place de la lanterne suivant les prescriptions du fournisseur - Câblage de la lanterne, pièces de jonction si nécessaire - Mise en service Caractéristiques du matériel : - Mât cylindro-conique en acier galvanisé ht=4,00m sur semelle entre axe 300 - Boîtier cl2 + parafoudre EP type 2 - Couleur : gris foncé	
	3.5.12.1 Type 1 54W L'unité sera payée (en toutes lettres) QUATRE CENTS EUROS	400,00
	3.5.12.2 Type 2 96W L'unité sera payée (en toutes lettres) QUATRE CENT CINQUANTE EUROS	450,00
	3.5.12.3 Type 3 119W 15479lm L'unité sera payée (en toutes lettres) QUATRE CENT QUATRE-VINGTS EUROS	480,00

Numéro de prix	Désignation des ouvrages et prix HT en toutes lettres	Prix HT en chiffres
	3.5.12.4 Type 4 119W 16593lm L'unité sera payée (en toutes lettres) MILLE SOIXANTE EUROS ET TRENTE-SIX CENTS	1 060,36
	3.5.12.5 Type 5 159W L'unité sera payée (en toutes lettres) MILLE QUATRE-VINGTS EUROS	1 080,00
3.5.13	3.5.13 Caniveau surélevé multipolaire 2 alvéoles Les travaux comprennent : - La préparation du support - La réalisation de plot béton de 5 cm minimum - La fourniture et la pose de caniveau béton préfabriqué dimension prévisionnelle ext=400mmx250mm h - Dispositif de fermeture en béton Le mètre linéaire sera payé (en toutes lettres)	
	3.5.13.1 Dimension 200mmx250mm Le mètre linéaire sera payé (en toutes lettres) DEUX CENT QUINZE EUROS	215,00
	3.5.13.2 Dimension 300mmx250mm Le mètre linéaire sera payé (en toutes lettres) DEUX CENT SOIXANTE-QUINZE EUROS	275,00
	3.5.13.3 Dimension 400mmx250mm Le mètre linéaire sera payé (en toutes lettres) TROIS CENT CINQUANTE EUROS	350,00

	3.5.13.4 Dimension 500mmx250mm Le mètre linéaire sera payé (en toutes lettres) TROIS CENT QUATRE-VINGTS EUROS	380,00
--	--	--------

Numéro de prix	Désignation des ouvrages et prix HT en toutes lettres	Prix HT en chiffres
3.5.14	3.5.14 Massif pour points caractéristiques Les travaux comprennent : - La préparation du support - La réalisation de massif béton de 50x50x50 cm minimum - Fourniture et mis en place de platine métallique avec tige filetée en attente L'unité sera payée (en toutes lettres) CENT VINGT-CINQ EUROS	125,00

3.6 RESEAUX D'ADDUCTION D'EAU DOMESTIQUE / PROTECTION INCENDIE/ARROSAGE

Numéro de prix	Désignation des ouvrages et prix HT en toutes lettres	Prix HT en chiffres
3.6.1	3.6.1 Fouilles en tranchée y compris géotextile remblaiement d'apport et évacuation des excédents Les travaux comprennent : - Fouilles en tranchées réalisées à l'engin mécanique dans terrain de toute nature, - Réglage du fond de forme à la main, jet sur berges - Remblaiement après coup - Chargement et évacuation des excédents et des matériaux impropres à la réutilisation en décharge ou centre de recyclage compris frais de décharges éventuels - L'entreprise devra l'épuisement des eaux de pluie, d'infiltration ou de ruissellement par tous ouvrages provisoires d'assainissement tels que : drains, rigoles, puisards, pompage. - Une couche de sable de 0.10m d'épaisseur minimum sera mise en œuvre avant pose des canalisations. - Le remblai sera réalisé en sablon jusqu'à 10cm au-dessus de la génératrice supérieure de la canalisation, avec un objectif de compactage q5. - Évacuation de tous matériaux excédentaires ou ne répondant pas aux caractéristiques décrites ci-dessus, - La prestation comprendra le balisage permanent des tranchées, la protection de celle-ci, les ponceaux provisoires. - Nettoyage avant réception des travaux. Le mètre cube sera payé (en toutes lettres) SOIXANTE-QUINZE EUROS	75,00
3.6.2	3.6.2 Grillage avertisseur Les travaux comprennent : - Fourniture et pose d'un grillage avertisseur mise en œuvre dans les tranchées, posé à 20cm au-dessus de la génératrice supérieure des fourreaux ou canalisations. - Grillage en polyéthylène teinté dans la masse, conforme à la norme NF EN 12613 - Respect des couleurs conventionnelles : ▪ AEP (bleu) Le mètre linéaire sera payé (en toutes lettres) DEUX EUROS ET QUATRE-VINGT-DIX CENTS	2,90

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20260212-20260211-1-1-15-DE
Date de télétransmission : 12/02/2026
Date de réception préfecture : 12/02/2026

Numéro de prix	Désignation des ouvrages et prix HT en toutes lettres	Prix HT en chiffres
3.6.3	3.6.3 Canalisation en PEHD Les travaux comprennent : - Fourniture et pose en tranchée d'une canalisation en PEHD série PN 16, conforme à la norme NF T 54-063, NF XP T 54-951, NF EN 12201, et à l'arrêté du 29 mai 1997, - Canalisation de classe PE100/SDR11 ou PE80/SDR9, - Pose de la canalisation sur lit de sableuses - Raccords des éléments de canalisation entre elles par raccords électro soudables (DN20 à DN315) ou soudage bout-à-bout (> DN200), - Fourniture et pose de raccords spéciaux en attente pour raccordement, manchons et vannes de coupure dans regards. - Butonnage par massif béton 700 x 700mm aux points singuliers du réseau (coudes ou « T ») pour limitation des effets « coup de bélier » sur les assemblages mécaniques, - Compris pièces et accessoires nécessaires sur le tracé du réseau : Té de dérivation, coudes, cônes de réduction, bouchons, vanne, etc. - Les coudes seront réalisés avec des éléments 45°. - Toutes les pièces sont de classe PE100-SDR11. - La prestation comprendra les tests d'étanchéité ainsi que la désinfection des réseaux avant mise en service.	
3.6.3.1	3.6.3.1 Canalisation PEHD PN16 DN25mm Classe PE80-SDR9 Le mètre linéaire sera payé (en toutes lettres) QUATORZE EUROS ET QUATRE-VINGT-DIX CENTS	14,90
3.6.3.2	3.6.3.2 Canalisation PEHD PN16 DN32mm Classe PE80-SDR9 Le mètre linéaire sera payé (en toutes lettres) QUINZE EUROS ET QUATRE-VINGT-TROIS CENTS	15,83
3.6.3.3	3.6.3.3 Canalisation PEHD PN16 DN50mm Classe PE80-SDR9 Le mètre linéaire sera payé (en toutes lettres) DIX-NEUF EUROS ET CINQUANTE-CINQ CENTS	19,55

Numéro de prix	Désignation des ouvrages et prix HT en toutes lettres	Prix HT en chiffres
3.6.3.4	3.6.3.4 <i>Canalisation PEHD PN16 DN63mm</i> Classe PE80-SDR9 Le mètre linéaire sera payé (en toutes lettres) VINGT-SEPT EUROS	27,00
3.6.3.5	3.6.3.5 <i>Canalisation PEHD PN16 DN80mm</i> Classe PE80-SDR9 Le mètre linéaire sera payé (en toutes lettres) TRENTE-DEUX EUROS ET CINQUANTE-NEUF CENTS	32,59
3.6.3.6	3.6.3.6 <i>Canalisation PEHD PN16 DN90mm</i> Classe PE80-SDR9 Le mètre linéaire sera payé (en toutes lettres) TRENTE-SIX EUROS ET TRENTE CENTS	36,30
3.6.3.7	3.6.3.7 <i>Canalisation PEHD PN16 DN110mm</i> Classe PE100-SDR11. Le mètre linéaire sera payé (en toutes lettres) QUARANTE-QUATRE EUROS ET SOIXANTE-HUIT CENTS	44,68
3.6.3.8	3.6.3.8 <i>Canalisation PEHD PN16 DN150mm</i> Classe PE100-SDR11. Le mètre linéaire sera payé (en toutes lettres) SOIXANTE ET UN EUROS ET QUARANTE-CINQ CENTS	61,45
3.6.4	3.6.4 <i>Canalisation en Fonte</i> Les travaux comprennent : - Fourniture et pose en tranchée d'une canalisation en fonte, - Canalisation de classe 2GS, - Pose de la canalisation sur lit de sable - Raccords à brides verrouillées, - Fourniture et pose de raccords spéciaux en attente pour raccordement, manchons et vannes de coupure dans regards.	

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20260212-20260211-1-1-15-DE
Date de télétransmission : 12/02/2026
Date de réception préfecture : 12/02/2026

Numéro de prix	Désignation des ouvrages et prix HT en toutes lettres	Prix HT en chiffres
	- Butonnage par massif béton 700 x 700mm aux points singuliers du réseau (coudes ou « T ») pour limitation des effets « coup de bélier » sur les assemblages mécaniques, - Compris pièces et accessoires nécessaires sur le tracé du réseau : Té de dérivation, coudes, cônes de réduction, bouchons, vanne, etc. - Les coudes seront réalisés avec des éléments 45°. - Toutes les pièces sont de classe PE100-SDR11. - La prestation comprendra les tests d'étanchéité ainsi que la désinfection des réseaux avant mise en service.	
3.6.4.1	3.6.4.1 <i>Canalisation DN350mm</i> Le mètre linéaire sera payé (en toutes lettres) DEUX CENT TRENTE-DEUX EUROS	232,00
3.6.4.2	3.6.4.2 <i>Canalisation DN300mm</i> Le mètre linéaire sera payé (en toutes lettres) DEUX CENT VINGT-CINQ EUROS	225,00
3.6.4.3	3.6.4.3 <i>Canalisation DN250mm</i> Le mètre linéaire sera payé (en toutes lettres) DEUX CENT QUINZE EUROS ET SIX CENTS	215,06
3.6.4.4	3.6.4.4 <i>Canalisation DN200mm</i> Le mètre linéaire sera payé (en toutes lettres) CENT QUATRE-VINGT-HUIT EUROS ET SIX CENTS	188,06
3.6.4.5	3.6.4.5 <i>Canalisation DN150mm</i> Le mètre linéaire sera payé (en toutes lettres) CENT SOIXANTE ET ONZE EUROS ET TRENTE CENTS	171,30
3.6.4.6	3.6.4.6 <i>Canalisation DN100mm</i> Le mètre linéaire sera payé (en toutes lettres) CENT QUARANTE-HUIT EUROS ET QUATRE-VINGT-SEIZE CENTS	148,96

	3.6.5 Vanne à opercule sous bouche à clé AEP/INCENDIE Les travaux comprennent : - Fourniture de vanne conformes au CCTP : - o Robinet à opercule Corps Fonte EN GJS-500-7 - o Opercule Fonte EN GJS-500-7 revêtu EPDM ACS - o Etanchéité par triple joints toriques NBR - o Tige non montant - o Fermeture sens anti-horaire	
--	---	--

Numéro de prix	Désignation des ouvrages et prix HT en toutes lettres	Prix HT en chiffres
	- o A brides RF PN16 ou PN10 - o Commande par volant fonte ou carré d'ordonnance fonte - o Passage total et intégral - o Ecartement suivant norme DIN 3202 F5 - o boche à clé avec tube allonge et tampon octogonal (sectionnement) ou circulaire (isolement) - Mise en place sur canalisation - essai	
	3.6.5.1 DN 25 L'unité sera payée (en toutes lettres) QUATRE-VINGT-HUIT EUROS ET QUARANTE-CINQ CENTS	88,45
	3.6.5.2 DN 32 L'unité sera payée (en toutes lettres) CENT DEUX EUROS ET QUARANTE ET UN CENTS	102,41
	3.6.5.3 DN 50 L'unité sera payée (en toutes lettres) CENT QUARANTE-QUATRE EUROS ET TRENTE ET UN CENTS	144,31
	3.6.5.4 DN 63 L'unité sera payée (en toutes lettres) CENT SOIXANTE-DOUZE EUROS ET VINGT-QUATRE CENTS	172,24
	3.6.5.5 DN 80 L'unité sera payée (en toutes lettres) DEUX CENT SOIXANTE-NEUF EUROS ET QUATRE-VINGT-DIX-NEUF CENTS	269,99
	3.6.5.6 DN 110 L'unité sera payée (en toutes lettres) QUATRE CENTS EUROS ET TRENTE-TROIS CENTS	400,33
	3.6.5.7 DN 160 L'unité sera payée (en toutes lettres) QUATRE CENT QUATRE-VINGT-QUATRE EUROS	484,12

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20260212-20260211-1-1-15-DE
Date de télétransmission : 12/02/2026
Date de réception préfecture : 12/02/2026

	ET DOUZE CENTS	
3.6.5.8 DN 200		
L'unité sera payée (en toutes lettres)	SIX CENT CINQUANTE ET UN EUROS ET SOIXANTE-DIX CENTS	651,70
3.6.5.9 DN 250		
L'unité sera payée (en toutes lettres)	HUIT CENT QUARANTE-SEPT EUROS ET VINGT ET UN CENTS	847,21
3.6.5.10 DN 300		
L'unité sera payée (en toutes lettres)	MILLE CENT SOIXANTE-TREIZE EUROS ET SIX CENTS	1 173,06

Numéro de prix	Désignation des ouvrages et prix HT en toutes lettres	Prix HT en chiffres
	3.6.5.11 DN 350	
	L'unité sera payée (en toutes lettres)	MILLE TROIS CENT DOUZE EUROS ET SOIXANTE ET ONZE CENTS 1 312,71
3.6.6	3.6.6 Regard arrosage L2T Les travaux comprennent : - Fourniture et pose d'un robinet de puisage en laiton Ø15mm, fixation murale, conforme à la circulaire DGS/VS499/305 de la direction de la Santé, - Bec fixe avec raccord au nez Ø20mm avec dispositif anti-siphonage, - Protection sanitaire par clapet anti retour intégré au clapet principal, - L'ensemble sera livré et monté avec robinet d'arrêt, et purge d'hiver - Y compris raccordement sur le réseau et toutes sujétions. L'unité sera payée (en toutes lettres) CINQ CENT SOIXANTE-DIX-SEPT EUROS ET VINGT-DEUX CENTS	577,22

3.6.7	3.6.7 Poteau incendie 60m3/h Fourniture et pose de poteau 60m3/h sur canalisation diam. 100 mm type Emeraude de chez Bayard ou équivalent finition argent, renversable et incongelable, y compris accessoires de fontainerie (brides, vannes) et génie civil (massif, butée). Cette prestation comprend - Les fouilles - La réalisation d'un massif et butée béton, réglage fin - la fourniture pose du poteau incendie, réglage et mise à la côte - raccordement sur le réseau - remblaiement des fouilles Validation du débit conformément au besoin du SDIS avec rédaction d'un rapport établi par une entreprise accrédité (type "Chronofeu"). L'unité sera payée (en toutes lettres) DEUX MILLE TROIS CENT HUIT EUROS ET QUATRE-VINGT-HUIT CENTS	2 308,88
3.6.8	3.6.8 Poteau incendie 120m3/h Fourniture et pose de poteau 120m3/h sur canalisation diam. 150 mm	

Numéro de prix	Désignation des ouvrages et prix HT en toutes lettres	Prix HT en chiffres
	type Emeraude de chez Bayard ou équivalent finition argent, renversable et incongelable, y compris accessoires de fontainerie (brides, vannes) et génie civil (massif, butée). Cette prestation comprend - Les fouilles - La réalisation d'un massif et butée béton, réglage fin - la fourniture pose du poteau incendie, réglage et mise à la côte - raccordement sur le réseau - remblaiement des fouilles Validation du débit conformément au besoin du SDIS avec rédaction d'un rapport établi par une entreprise accrédité (type "Chronofeu"). L'unité sera payée (en toutes lettres) TROIS MILLE QUATRE CENT SEIZE EUROS ET SOIXANTE-DIX-SEPT CENTS	3 416,77

3.6.9	3.6.9 Niche comptage Les travaux comprennent : - Fouille en trou isolé, remblaiement ou évacuation des excédents. - Béton de propreté. - Radier en béton armé ou couche drainante de 30cm de gravier tout venant compacté au choix du Maître d'œuvre. - Parois en béton coffré ou en aggloméré ciment creux de 0.20m. - Socle en béton armé permettant l'appui au sol des différents équipements, - Enduit hydrofuge et étanchéité sur la face extérieure. - Feuillures pour recevoir la trappe de couverture. - Couverture par trappe en tôle striée sur cadre cornière. Trappe à deux vantaux ouvrant à 180°, compris paumelles soudées, poignées escamotables de levage en fer rond coudé, fermeture par cadenas de sûreté. - Complément par éléments semi-fixes en tôle striée également sur ossature en cornière et fers " T ". - Trappe en tôle larmée ou striée en acier galvanisé, - Mise à la côte finale projetée du dispositif de couverture, - Echelons intérieurs en acier galvanisé si nécessaire. - Isolation intérieure en 1 ou plusieurs éléments par panneau amovible en polystyrène expansé de 100mm posé à mi-hauteur du regard dans cadre L, grillagé en sous-face, l'ensemble en repos sur consoles fixées contre les parois. - Réservation de part et d'autre du regard pour passage de ou des canalisation(s) d'eau, compris rebouchage et reconstitution de l'étanchéité après coup, Dimensions : 2000x1000mm, p 1m20	
-------	---	--

Numéro de prix	Désignation des ouvrages et prix HT en toutes lettres	Prix HT en chiffres
	La trappe d'accès à ouverture totale de la chambre pourra être remplacée par une dalle de couverture munie d'un ou deux tampons fonte articulés verrouillables, sous réserve d'accord du concessionnaire. La hauteur sous dalle de la chambre sera alors portée à 1m80. Ces sujétions sont réputées incluses dans l'offre de l'entreprise, le maître d'œuvre définira en période de préparation le type de regard à mettre en œuvre. L'unité sera payée (en toutes lettres) HUIT MILLE SEPT CENT CINQUANTE ET UN EUROS ET QUARANTE CENTS	8 751,40

3.6.10	3.6.10 Robinet de puisage DN40mm incongelable Les travaux comprennent : - Fourniture et pose d'un robinet de puisage en laiton Ø15mm, fixation murale, conforme à la circulaire DGS/VS499/305 de la direction de la Santé, - Bec fixe avec raccord au nez Ø20mm avec dispositif anti-siphonage, - Protection sanitaire par clapet anti retour intégré au clapet principal, - L'ensemble sera livré et monté avec robinet d'arrêt, et purge d'hiver - Y compris raccordement sur le réseau et toutes sujétions. L'unité sera payée (en toutes lettres) QUATRE CENT SOIXANTE EUROS ET QUATRE-VINGT-CINQ CENTS	460,85
3.6.11	3.6.11 Bache à eau incendie	
3.6.11.1	3.6.11.1 bache 360m³/h L'unité sera payée (en toutes lettres) SEIZE MILLE DEUX CENT NEUF EUROS ET VINGT CENTS	16 209,20
3.6.11.2	3.6.11.2 bache 480m³/h L'unité sera payée (en toutes lettres) DIX-SEPT MILLE SIX CENT SOIXANTE-DIX-NEUF EUROS ET VINGT CENTS	17 679,20
3.6.12	3.6.12 Raccordement sur réseau existant Les travaux comprennent :	

Numéro de prix	Désignation des ouvrages et prix HT en toutes lettres	Prix HT en chiffres
----------------	--	---------------------

	- Fouille en trou isolé pour dégagement de la canalisation ou du regard à percer, - Percement de la canalisation ou du regard en place par carottage, ou au moyen d'une scie à cloche, le découpage à la disqueuse ou au moyen d'une masse étant proscrits - Fourniture et mise en œuvre du joint d'étanchéité avant insertion de la canalisation à raccorder, - Fourniture et mise en place d'une culotte de branchement lorsque nécessaire, - Raccordement de la canalisation à piquer après percement - Reconstitution de l'étanchéité de la paroi, par joint hydro gonflant, - Masque de jointoiment au mortier hydrofuge sans retrait à prise rapide en périphérie de la canalisation de branchement - Remblaiement de la fouille en sable et tout-venant, soigneusement compacté par couches - Nettoyage de la canalisation ou du regard - Évacuation des gravais hors du chantier, - L'ensemble sera testé en étanchéité suivant les mêmes prescriptions que les canalisations (essais à l'air ou à l'eau suivant NF EN 1610). L'unité sera payée (en toutes lettres) MILLE QUATRE CENT SOIXANTE-DIX EUROS	1 470,00
3.6.13	3.6.13 Pré traitement des eaux du tunnel de lavage	
3.6.13.1	3.6.12.1 décanteur 15m3 Les travaux concernent la fourniture et pose d'un décanteur lamellaire en PRV (polyester) ou en béton : - Fouilles, et évacuation des déblais - Réglage du fond de fouille, épuisement des eaux de nappe - Réalisation d'un radier en béton avec berceaux et sangles, équilibré pour les sous pressions - Fourniture et pose d'un décanteur selon caractéristiques du CCTP - Raccordement sur réseaux et autres cuves - Raccordement électrique si nécessaire - Remblai contigüe - Mise à la côte L'unité sera payée (en toutes lettres) ONZE MILLE DEUX CENT QUATRE-VINGT-DIX-NEUF EUROS ET QUARANTE CENTS	11 299,40

Numéro de prix	Désignation des ouvrages et prix HT en toutes lettres	Prix HT en chiffres
----------------	--	---------------------

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20260212-20260211-1-1-15-DE
Date de télétransmission : 12/02/2026
Date de réception préfecture : 12/02/2026

3.6.13.2	3.6.12.2 séparateur hydrocarbures classe 1 15l/s Les travaux comprennent : - Fouille en trou complémentaire depuis la plate-forme de terrassements - Enrobage de la fouille au moyen d'un géotextile - Sablon d'épaisseur 10 cm en fond de fouilles - Fourniture et mise en œuvre d'un séparateur - Remplissage de la fouille en sableuses - Réglage de niveau - Peinture de finition sur tampon de visite L'unité sera payée (en toutes lettres) CINQ MILLE SEPT CENT QUATRE-VINGT-TREIZE EUROS ET SOIXANTE-SEIZE CENTS	5 793,76
3.6.13.3	3.6.12.3 débourbeur 15 m3 Les travaux concerne la fourniture et pose d'un décanteur lamellaire en PRV (polyester) ou en béton : - Fouilles, et évacuation des déblais - Réglage du fonde de fouille, épuisement des eaux de nappe - Réalisation d'un radier en béton avec berceaux et sangles, équilibré pour les sous pressions - Fourniture et pose d'un décanteur selon caractéristiques du CCTP - Raccordement sur réseaux et autres cuves - Raccordement électrique si nécessaire - Remblai contigüe - Mise à la côte L'unité sera payée (en toutes lettres) ONZE MILLE DEUX CENT QUATRE-VINGT-DIX-NEUF EUROS ET QUARANTE CENTS	11 299,40

3.7 RESEAUX EAU CHAUDE / EAU GLACEE

Numéro de prix	Désignation des ouvrages et prix HT en toutes lettres	Prix HT en chiffres
3.7.1	3.7.1 Fouilles en tranchée y compris géotextile remblaiement d'apport et évacuation des excédents Les travaux comprennent : - Fouilles en tranchées réalisées à l'engin mécanique dans terrain de toute nature, - Réglage du fond de forme à la main, jet sur berges - Remblaiement après coup - Chargement et évacuation des excédents et des matériaux impropres à la réutilisation en décharge ou centre de recyclage compris frais de décharges éventuels - L'entreprise devra l'épuisement des eaux de pluie, d'infiltration ou de ruissellement par tous ouvrages provisoires d'assainissement tels que : drains, rigoles, puisards, pompage. - Une couche de sable de 0.10m d'épaisseur minimum sera mise en œuvre avant pose des canalisations. - Le remblai sera réalisé en sablon jusqu'à 10cm au-dessus de la génératrice supérieure de la canalisation, avec un objectif de compactage q5. - Évacuation de tous matériaux excédentaires ou ne répondant pas aux caractéristiques décrites ci-dessus, - La prestation comprendra le balisage permanent des tranchées, la protection de celle-ci, les ponceaux provisoires. - Le blindage des fouilles suivant réglementation en vigueur. - Nettoyage avant réception des travaux. Le mètre cube sera payé (en toutes lettres) TRENTE-QUATRE EUROS ET TRENTE CENTS	34,30

3.7.2	3.7.2 Grillage avertisseur Les travaux comprennent : - Fourniture et pose d'un grillage avertisseur mise en œuvre dans les tranchées, posé à 20cm au-dessus de la génératrice supérieure des fourreaux ou canalisations. - Grillage en polyéthylène teinté dans la masse, conforme à la norme NF EN 12613 - Respect des couleurs conventionnelles : ▪ Gaz (jaune)	
-------	--	--

Numéro de prix	Désignation des ouvrages et prix HT en toutes lettres	Prix HT en chiffres
	▪ Chauffage (violet) ▪ Hydrocarbures (jaune). Le mètre linéaire sera payé (en toutes lettres) DEUX EUROS ET QUATRE-VINGT-DIX CENTS	2,90

3.7.3	3.7.3 Local technique semi enterré Les travaux comprennent : structure en béton armé préfabriqué enterré (hors fondations) - épuisement des eaux d'exhaure - terrassements en masse et en fouilles pour la plateforme du bâtiment compris talutage et blindage coté DN 1800, remblais en GNT 0/31.5 évacuation des excédents - réglage et compactage du fond de forme - couche de forme drainante en GNT 20/40 épaisseur 0,30m enrobée de géotextile classe 7 anticontaminant - réalisation d'un local maçonné avec les caractéristiques suivantes : - o radier épaisseur minimale 0,60m, brut fini 127.10ngf (niveau EE : 128.75ngf), surcharges d'exploitations 1T/m² - o plancher haut épaisseur minimale 0,30m, sans acrotère ni débord, relevés dans la hauteur de l'étanchéité et de la trappe épaisseur minimale 0,10m forme de pente pour étanchéité, surcharge d'exploitation 1T/m² - o voiles épaisseur minimale 0,20m cuvelé jusqu'au niveau EE - o radier cuvelé - o étanchéité bitume élastomère multicouche, conforme au DTU 43.1, avec retombées avec reliefs pour trappe et évent - o conduit maçonné intérieur depuis la trappe pour ventilation basse avec extracteur 6vol/h et asservi à la sonde de température - o ventilation haute sur le voile coté bassin avec cadre et grille acier galvanisé, dimensions 40x40cm - o trappe caillebottis classe D400 acier galvanisé, verrouillé, cadre et grille, échelons et crosse - fourniture et pose d'un regard 1mX1m cote radier 125.92ngf avec grille caillebottis D400, verrouillé, échelons et crosse, cuvelage étanche - cuve double peau Pehd 3m3 sur berceaux sanglée avec évent+clapet vers l'extérieur, contrôle de remplissage sur contacts secs - tubulures d'aspiration avec crépine et refoulement, 2 pompes dont une de secours compris report d'alarme et alimentation force, débit unitaire, compris scellement et calfeutrement, compris fouilles - canalisation DN 300 prélèvement et rejet dans la chambre de la canalisation EUT DN 1800, compris pénétration dans regard Toulouse métropole, scellement et calfeutrement, et fouilles	
-------	---	--

Numéro de prix	Désignation des ouvrages et prix HT en toutes lettres	Prix HT en chiffres
----------------	--	---------------------

	- tableau électrique pour tous équipements intérieurs, y compris raccordements électriques et report GTC jusqu'au PCS - éclairage (3u), interrupteur, prises de courant (3PC16A/20C32A), détecteur, qualité étanche L'ensemble sera payé (en toutes lettres) SOIXANTE-DOUZE MILLE HUIT CENT QUATRE-VINGT-DIX-SEPT EUROS ET TRENTÉ CENTS	72 897,30
--	---	-----------

3.8 BORDURES ET REVETEMENTS

Numéro de prix	Désignation des ouvrages et prix HT en toutes lettres	Prix HT en chiffres
3.8.1	3.8.1 Bordures Les travaux comprennent : - Fourniture et pose de bordures normalisées en béton préfabriqués, après terrassement et avant réalisation des revêtements de surface. - Éléments conformes à la norme NF EN 1340 et NF P 98-340/CN - Fouille en tranchée si nécessaire pour encaissement sous les éléments à partir de la plate-forme de travail. - Béton de fondation déversé à pleine fouille sur la couche de fondation des chaussées, épaisseur 15cm minimum - Compris implantation, alignement, tracés des courbes, réglage de niveaux et de pentes suivant les pentes de sol à obtenir en vue de bordure constante, levage, manutention, scellement. - Façon de joints entre les éléments au mortier de ciment teinte grise naturelle, de largeur régulière, entre 5 et 10mm environ. Aucune laitance ou mortier de joint ne devra venir salir les éléments. Au contraire, le joint présentera un creux de quelques millimètres par rapport au nu des éléments afin de cacher la fissure en cas de tassement ou déplacement des éléments. - Coupes des éléments en fin d'alignement ne devront jamais présenter de longueur inférieure à 20cm. Pour cela, les ajustements de longueurs seront réglés sur les 2 derniers éléments, qui seront recoupés de longueurs égales. - Coupes d'onglets au droit des changements de direction des éléments. - Les coupes des éléments ne seront pas faites par éclatement mais par sciage à la disqueuse ou à la scie mobile de chantier, de façon à obtenir une régularité de coupe parfaite. - Ouvrage de première qualité, sans défaut visible (Ségrégation de granulats, irrégularité des arêtes, bavures de coulage, gauchissement, etc.) - Teinte des bordures : Béton naturel. - Finition : brute	
3.8.1.1	3.8.1.1 Bordure T2 Le mètre linéaire sera payé (en toutes lettres) VINGT-SIX EUROS ET QUATRE-VINGT-CINQ CENTS	26,85

Numéro de prix	Désignation des ouvrages et prix HT en toutes lettres	Prix HT en chiffres
3.8.1.2	3.8.1.2 Bordure P1 Le mètre linéaire sera payé (en toutes lettres) VINGT-DEUX EUROS ET QUARANTE-QUATRE CENTS	22,44
3.8.1.3	3.8.1.3 Bordure P1b Le mètre linéaire sera payé (en toutes lettres) VINGT-DEUX EUROS ET QUARANTE-QUATRE CENTS	22,44
3.8.1.4	3.8.1.4 Bordure P3 Le mètre linéaire sera payé (en toutes lettres) VINGT-DEUX EUROS ET CINQUANTE-QUATRE CENTS	22,54
3.8.1.5	3.8.1.5 Caniveau CC1 Le mètre linéaire sera payé (en toutes lettres) TRENTE EUROS ET CINQUANTE-HUIT CENTS	30,58
3.8.1.6	3.8.1.6 Caniveau CS2 Le mètre linéaire sera payé (en toutes lettres) VINGT EUROS ET NEUF CENTS	20,09
3.8.1.7	3.8.1.7 Volige acier galvanisé Les travaux comprennent : - Fourniture et pose de lames métalliques en acier galvanisé plat de 6mm d'épaisseur, arêtes chanfreinées de 1mm, longueur 2ml, hauteur 12cm - Y compris terrassements, lit de pose en béton d'une épaisseur minimale de 20cm, - Confection des joints de 5mm et cintrage des courbes - Et toutes sujétions Le mètre linéaire sera payé (en toutes lettres) VINGT-NEUF EUROS	29,00

Numéro de prix	Désignation des ouvrages et prix HT en toutes lettres	Prix HT en chiffres
3.8.2	3.8.2 Voirie en enrobé	
3.8.2.1	3.8.2.1 Couche de fondation GNT 0/31.5mm classe D3 Les travaux comprennent : - Mise en œuvre sur la couche de forme, - 1 couche de réglage GNT 0/31.5mm de classe D3, épaisseur définis sur CCTP et carnet de détail, - Régalage par couche de 30 cm max, - Compactage et réglage fin - Arrosage. Le mètre cube sera payé (en toutes lettres) DOUZE EUROS	12,00
3.8.2.2	3.8.2.2 Grave bitume EB14 Les travaux comprennent : - Mise en œuvre sur la couche de fondation précédemment décrite, - 1 couche d'imprégnation à l'émulsion bitume 65%, à raison de 600 g/m², - 1 couche de GB 0/14 de 9cm après compactage, - 1 couche d'imprégnation à l'émulsion bitume 65%, à raison de 600 g/m², - 1 couche de GB 0/14 de 9cm après compactage, - Les enrobés seront parfaitement fermés et aucune ségrégation de granulats ne devra apparaître. - Compactage soigné des différentes couches et cylindrage/ surfaçage au finisher de la couche de finition en enrobé pour obtention d'une planéité parfaite. - Les joints de raccord d'enrobés seront limités le plus possible et seront sciés à l'outil diamant et encollés à l'émulsion de bitume avant mise en œuvre du tapis suivant. - Les joints des différentes couches seront croisés avec un recouvrement de 2.00 à 3.00m environ d'un tapis sur l'autre. - Tous les joints de raccord seront parfaitement rectilignes, et perpendiculaires aux bordures Le mètre carré sera payé (en toutes lettres) SOIXANTE-TREIZE EUROS ET CINQUANTE CENTS	73,50

Numéro de prix	Désignation des ouvrages et prix HT en toutes lettres	Prix HT en chiffres
3.8.2.3	3.8.2.3 Béton Bitumineux à Module Élevé Les travaux comprennent : - Mise en œuvre sur la couche de grave bitume précédemment décrite, - 1 couche d'accrochage à l'émulsion bitume 65%, à raison de 300 g/m², - 1 couche de roulement BBME 0/10mm, 6cm après compactage. - Les enrobés seront parfaitement fermés et aucune ségrégation de granulats ne devra apparaître. - Suivant leur destination, les granulats seront granitiques, porphyriques ou silico-calcaires au choix du Maître d'œuvre. - Compactage soigné des différentes couches et cylindrage/ surfacage au finisher de la couche de finition en enrobé pour obtention d'une planéité parfaite. - Les joints de raccord d'enrobés seront limités le plus possible et seront sciés à l'outil diamant et encollés à l'émulsion de bitume avant mise en œuvre du tapis suivant. - Après refroidissement de l'enrobé, le joint de la couche de roulement supérieure sera sablé de façon à évacuer le surplus d'émulsion bitume. - Tous les joints de raccord seront parfaitement rectilignes, et perpendiculaires aux bordures. Nota : Les tampons, grilles de regards, bouches à clef diverses, etc. seront mis à niveau avant tirage du tapis de finition. Les mises à niveau après coup, avec découpe et raccord d'enrobés seront proscrites et feront l'objet de réfections. Le mètre carré sera payé (en toutes lettres)SEIZE EUROS	16,00

3.8.2.4	3.8.2.4 Enrobé pour voirie (BBSG 0/10) Les travaux comprennent : - Mise en œuvre sur la couche de réglage précédemment décrite, - 1 couche d'imprégnation à l'émulsion bitume 65%, à raison de 600 g/m², - 1 couche de roulement BBSG 0/10mm, 6cm après compactage. - Les enrobés seront parfaitement fermés et aucune ségrégation de granulats ne devra apparaître. - Suivant leur destination, les granulats seront granitiques, porphyriques ou silico-calcaires au choix du Maître d'œuvre. - Compactage soigné des différentes couches et cylindrage/ surfaçage au finisher de la couche de finition en enrobé pour obtention d'une planéité parfaite.	
----------------	--	--

Numéro de prix	Désignation des ouvrages et prix HT en toutes lettres	Prix HT en chiffres
	- Les joints de raccord d'enrobés seront limités le plus possible et seront sciés à l'outil diamant et encollés à l'émulsion de bitume avant mise en œuvre du tapis suivant. - Après refroidissement de l'enrobé, le joint de la couche de roulement supérieure sera sablé de façon à évacuer le surplus d'émulsion bitume. - Tous les joints de raccord seront parfaitement rectilignes, et perpendiculaires aux bordures. Nota : Les tampons, grilles de regards, bouches à clef diverses, etc. seront mis à niveau avant tirage du tapis de finition. Les mises à niveau après coup, avec découpe et raccord d'enrobés seront proscrites et feront l'objet de réfections. Le mètre carré sera payé (en toutes lettres) DIX-SEPT EUROS	17,00

	3.8.2.5 Enrobé coloré pour parking (BBSG 0/10) Les travaux comprennent : - Mise en œuvre sur la couche de réglage précédemment décrite, - 1 couche d'imprégnation à l'émulsion bitume 65%, à raison de 600 g/m², - 1 couche de roulement BBSG 0/10mm, enrobé coloré beige 6cm après compactage. - Les enrobés seront parfaitement fermés et aucune ségrégation de granulats ne devra apparaître. - Suivant leur destination, les granulats seront granitiques, porphyriques ou silico-calcaires au choix du Maître d'œuvre. - Compactage soigné des différentes couches et cylindrage/ surfacage au finisher de la couche de finition en enrobé pour obtention d'une planéité parfaite. - Les joints de raccord d'enrobés seront limités le plus possible et seront sciés à l'outil diamant et encollés à l'émulsion de bitume avant mise en œuvre du tapis suivant. - Après refroidissement de l'enrobé, le joint de la couche de roulement supérieure sera sablé de façon à évacuer le surplus d'émulsion bitume. - Tous les joints de raccord seront parfaitement rectilignes, et perpendiculaires aux bordures. Nota : Les tampons, grilles de regards, bouches à clef diverses, etc. seront mis à niveau avant tirage du tapis de finition. Les mises à niveau après coup, avec découpe et raccord d'enrobés seront proscrites et feront l'objet de réfections.	
--	--	--

Numéro de prix	Désignation des ouvrages et prix HT en toutes lettres	Prix HT en chiffres
	Le mètre carré sera payé (en toutes lettres) TRENTE-TROIS EUROS	33,00
3.8.3	3.8.3 Piétonnier enrobé Le mètre carré sera payé (en toutes lettres)	

3.8.3.1	3.8.3.1 Couche de fondation GNT 0/31.5mm classe D3 Les travaux comprennent : - Mise en œuvre sur la couche de forme, - 1 couche de réglage GNT 0/31.5mm de classe D3, épaisseur définis sur CCTP et carnet de détail, - Régilage par couche de 30 cm max, - Compactage et réglage fin - Arrosage.. Le mètre cube sera payé (en toutes lettres) TRENTE-CINQ EUROS	35,00
3.8.3.2	3.8.3.2 Enrobé pour piétonnier (BBSG 0/6) Les travaux comprennent : - 1 couche d'imprégnation à l'émulsion de bitume. - 1 couche de finition en enrobés denses 0/6mm à raison de 4cm d'épaisseur après compactage. Suivant leur destination, les granulats seront granitiques, porphyriques ou silico-calcaires au choix du Maître d'Œuvre. Les enrobés seront parfaitement fermés et aucune ségrégation de granulats ne devra apparaître. Compactage soigné des différentes couches et cylindrage/ surfaçage au finisher de la couche de finition en enrobé pour obtention d'une planéité parfaite chaque fois que la largeur de cheminement sera supérieure à 2.50m. Nota : Les tampons, grilles de regards, bouches à clef diverses, etc., seront mis à niveau avant tirage du tapis de finition.	

Numéro de prix	Désignation des ouvrages et prix HT en toutes lettres	Prix HT en chiffres
	Les mises à niveau après coup, avec découpe et raccord d'enrobés seront proscrites et feront l'objet de réfections. Le mètre carré sera payé (en toutes lettres) NEUF EUROS	9,00

3.8.3.2	3.8.3.3 Enrobé coloré pour piétonnier (BBSG 0/10) Les travaux comprennent : - 1 couche d'imprégnation à l'émulsion de bitume. - 1 couche de finition en enrobés denses 0/6mm, enrobé coloré beige à raison de 4cm d'épaisseur après compactage. Suivant leur destination, les granulats seront granitiques, porphyriques ou silico-calcaires au choix du Maître d'Œuvre. Les enrobés seront parfaitement fermés et aucune ségrégation de granulats ne devra apparaître. Compactage soigné des différentes couches et cylindrage/ surfaçage au finisher de la couche de finition en enrobé pour obtention d'une planéité parfaite chaque fois que la largeur de cheminement sera supérieure à 2.50m. Nota : Les tampons, grilles de regards, bouches à clef diverses, etc., seront mis à niveau avant tirage du tapis de finition. Les mises à niveau après coup, avec découpe et raccord d'enrobés seront proscrites et feront l'objet de réfections. Le mètre carré sera payé (en toutes lettres) QUARANTE ET UN EUROS	41,00
3.8.4	3.8.4 Dalle béton Les travaux comprennent : - Mise en œuvre d'une couche de forme précédemment décrite, - Mise en œuvre d'un polyane, - Couche de réglage GNT 0/31.5 de 0.05m - Protection des ouvrages adjacents avant coulage du béton, par mise en place d'un gel de protection, - Béton de finition type BC5 dosé à 300-330 kg/m3 de CPA ou CPJ gris, - Béton de classe d'exposition XF2, - Béton renforcé par l'addition de fibres polyester ou polypropylène, dosage à déterminer en fonction des préconisations du fabricant, - Il sera coulé avec une consistance très plastique (slump de 12 à 15) et mis en œuvre sur une épaisseur de 12cm minimum. Le talochage est déconseillé.	

Numéro de prix	Désignation des ouvrages et prix HT en toutes lettres	Prix HT en chiffres
----------------	--	---------------------

	- Coffrages soigné des rives de dallages, les parements verticaux étant visibles in fine, - Pendant tout le temps de prise du béton, l'accès du chantier sera totalement fermé aux piétons et aux animaux au moyen de barrières adaptées, - Façon de joints de retrait-flexion tous les 3 mètres, avec mise en place de goujons de liaison entre les éléments indépendants en dilatation afin d'assurer la continuité de la transmission des charges et l'étanchéité des joints. - Joints de dilatation au droit des ouvrages fixes ou singuliers, y compris remplissage du joint par résine étanche. - D'une façon générale, les dimensions des dalles réalisées devront respecter les critères suivants : ▪ Rapport entre la longueur L et la largeur l de la dalle $L/l = 1.5$, ▪ La diagonale de la dalle présentera une longueur $< 7m$ - Traitement du béton : balayage - Avant commande et mise en œuvre du dallage, l'entreprise fournira et posera un prototype qui sera soumis à l'approbation du Maître d'Œuvre. - La classe de portance du fond de forme après compactage aura les caractéristiques d'une PF2 (ou P3) peu déformable. ▪ Indice CBR : $10 < CBR < 20$, ▪ Module de déformation EV2: $50 < EV2 < 120$ MPa, ▪ Classe de trafic retenue : T7, accès piéton uniquement. – Épaisseur du dallage en béton découlant des hypothèses précédentes : 20cm Le mètre carré sera payé (en toutes lettres) QUARANTE ET UN EUROS	41,00
3.8.5	3.8.5 Aménagement pour tunnel de lavage (pentes, décaissés, caillebottis, ...) Les travaux comprennent : - forme de pente vers caillebottis - réservation pour caillebottis - caillebottis central et latéral - tous aménagements et ouvrages divers figurant sur le plan d'équipement du tunnel de lavage (document Alstom) L'ensemble sera payé (en toutes lettres) QUATRE-VINGT-UN MILLE HUIT CENT QUATRE-VINGT-TREIZE EUROS ET SOIXANTE-DIX CENTS	81 893,70

Numéro de prix	Désignation des ouvrages et prix HT en toutes lettres	Prix HT en chiffres
3.8.6	3.8.6 Chemin de ronde Les travaux comprennent : - Mise en œuvre sur la couche de forme, - 1 couche de réglage GNT 0/31.5mm de classe D3, épaisseur définis sur CCTP et carnet de détail, - Régalage par couche de 30 cm max, - Compactage et réglage fin - Arrosage. Le mètre carré sera payé (en toutes lettres) TROIS EUROS ET VINGT CENTS	3,20
3.8.7	3.8.7 Béton pour voie noyée rail Les travaux comprennent : - La note de calcul structurelle - Les études de formulation du béton - La reprise éventuelle du réglage du fond de forme - La fourniture et la mise en œuvre d'un béton d'assise type BC3 dosé à 300-330 kg/m3 de CPA ou CPJ gris, compris vibrage et surfacage - La fourniture et pose des goujons - La fourniture et le façonnage du ferrailage, - Les coffrages des rives de dallages, - Façon de joints de retrait-flexion, - Façon de joints de dilatation, Le mètre carré sera payé (en toutes lettres) QUATRE-VINGT-TROIS EUROS	83,00

3.8.8	3.8.8 Bande stérile Les travaux comprennent : - Fouille complémentaire pour encaissement depuis la plateforme de travail si nécessaire, - Fourniture et pose en fond de fouille d'un géotextile, y compris relevés latéraux et recouvrement des lès, - Fourniture et pose de GNT 0/31.5 épaisseur 0,15m - Fourniture et pose de dallage béton de ciment dosé à 350kg/m3 armé d'un TS (ST500) épaisseur 0,13m - Fourniture et amenée à pied d'œuvre de gravier concassé, - Mise en œuvre du gravier dans la fouille sur une épaisseur de 10cm, - Réglage et nivellement de la surface du revêtement. Granulométrie du gravier : 15/30, au choix du Maître d'œuvre.	
--------------	--	--

Numéro de prix	Désignation des ouvrages et prix HT en toutes lettres	Prix HT en chiffres
	Le mètre linéaire sera payé (en toutes lettres) TRENTE EUROS	30,00

3.8.9	3.8.9 Dalles engazonnées Les travaux comprennent : - Mise en œuvre sur une couche de forme d'une épaisseur de 40cm en GNT 40/80, avec une portance EV2>50MPa et EV1/EV2 <2 - Fourniture et pose d'un géotextile anti-contaminant perméable - Mise en œuvre d'une couche permettant la portance, la fertilité et le drainage en mélange terre/pierre d'une épaisseur de 20cm avec en fond de cette couche un drain perforé routier Ø200mm si le fond de la couche de forme n'est pas dans la formation n°2 des sables graveleuses. - Le mélange terre-pierre sera composé de : ○ 75% de concassé 20/40mm ○ 25% de mélange terre/compost. - Mise en œuvre d'un lit de pose fertile d'une épaisseur de 4cm composé de : ○ 50% de gravillons de granulométrie 3/8mm, ○ 30% de mélange terre/terrau (NF U 44551) ○ 10% de pouzzolane de granulométrie 0/4mm ○ 50g/m² d'engrais organique - Fourniture et mise en œuvre de dalles de chez O2D environnement type TTE « pompier » ou équivalent pré-engazonnées avec les caractéristiques suivantes : ○ Format 40x80x6cm (±2cm) ○ Epaisseur des parois d'alvéoles : 14mm ○ Résistance à la compression 10 N/mm² (1000T/m²) ○ Résistance au poinçonnement 147.5KN/surface de 20x20cm - Découpe de la dentelure des dalles en contact avec la bordure arasée - Découpe éventuelle des dalles à reporter dans les zones les moins sollicitées mécaniquement - Pose des dalles sans serrage excessif et calées solidement en rive. - Pose perpendiculaire au sens de circulation en quinconce ou en chevron - Arrosage abondant des dalles jusqu'à saturation du système - Première tonte : 1 semaine avant réception.	
-------	--	--

Numéro de prix	Désignation des ouvrages et prix HT en toutes lettres	Prix HT en chiffres
----------------	--	---------------------

	Le mètre carré sera payé (en toutes lettres) SOIXANTE-CINQ EUROS	65,00
3.8.10	3.8.10 Reprise sur stock de terre végétale Les travaux comprennent : - Hersage et décompactage des fonds de plate-forme. - Transport de la terre. - Triage de la terre et enlèvement des galets. - Enlèvement des systèmes racinaires résiduels et (ou) parasites (chiendents, ...) - Bris des mottes. - Régilage de la terre en couche régulière. - Mouvement de terre pour façon de talus. - Régilage des terres à plat et en talus, finition manuelle. Épaisseur de mise en œuvre : 20,30,40 cm suivant plan paysager. Les terres trouvées sur place feront l'objet d'une analyse physico-chimique, et d'une correction du pH par ajout de matériaux de compensation : Chaux, silice, calcaire, etc... Le mètre cube sera payé (en toutes lettres) DEUX EUROS ET CINQUANTE CENTS	2,50
3.8.11	3.8.11 Apport de terre végétale Les travaux comprennent : - Hersage et décompactage des fonds de plate-forme après terrassements. - Fourniture et transport de la terre. - Triage de la terre et enlèvement des galets. - Bris des mottes. - Régilage de la terre en couche régulière. - Régilage des terres pour façon de talus en courbe parfaites sur le remblai existant ou rapporté. - Critères minimaux de recevabilité de la terre : ▪ pH <7.7, ▪ Teneur en CaCO3 <5%, ▪ IPC en cohérence avec le type de culture.	

Numéro de prix	Désignation des ouvrages et prix HT en toutes lettres	Prix HT en chiffres
	Le mètre cube sera payé (en toutes lettres) SIX EUROS	6,00
3.8.12	3.8.12 Mise à la cote Les travaux comprennent : - Repérage des tampons et bouche à clef - Dépose du tampon et des bouches à clef - Descellement du cadre ou têtes de bouches existantes pour réemploi - Dépose des rehausses et fourniture de nouvelle rehausses ou tube allonge adaptées à la cote à atteindre - Implantation et positionnement au bon niveau. - Fourniture et pose de joints élastomères neufs entre les éléments - Repose et scellement du tampon ou de la bouche à clef précédemment déposés et de son cadre en fonte à la nouvelle cote - Remplacement, le cas échéant, des ouvrages de couverture par des ouvrages neufs si les existants sont détériorés. - Nettoyage soigné du fond de regard en fin de travaux - Vérification du bon fonctionnement de la vanne de commande pour les bouches à clefs. La pose des tampons devra impérativement suivre la pente des revêtements. Pour cela l'entreprise devra le coulage en place de la tête du regard, avec scellement du cadre du tampon ou de la grille suivant la pente définitive des revêtements de finition. Cette intervention aura lieu avant réalisation de la couche de finition des revêtements. Les regards seront mis en place parallèlement à la bordure ou le mur le plus proche. L'unité sera payée (en toutes lettres) CENT SOIXANTE-DIX EUROS	170,00
3.8.13	3.8.13 Heurtoir Les travaux comprennent : - terrassements complémentaires pour la fouille compris blindages - réglage et compactage - béton de propreté 10cm - cages d'armatures et fers en attente hors sol - fourniture et coulage du massif en béton de ciment armé à 350Kg/m3, aciers HA/TS, aspect rugueux en surface - serrage à l'aiguille vibrante	

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20260212-20260211-1-1-15-DE
Date de télétransmission : 12/02/2026
Date de réception préfecture : 12/02/2026

Numéro de prix	Désignation des ouvrages et prix HT en toutes lettres	Prix HT en chiffres
	Le mètre cube sera payé (en toutes lettres) TROIS CENT QUATRE-VINGTS EUROS	380,00
3.8.14	3.8.14 Fosse Les travaux comprennent : - terrassements complémentaires pour la fouille compris blindages - réglage et compactage - béton de propreté 10cm - fourniture et mise en place du coffrage - cages d'armatures pour radier et voiles - fourniture et coulage en béton de ciment armé à 350Kg/m3, aciers HA/TS pour radier épaisseur 0.50m et voiles épaisseur 0,4m, finition extérieure lisse, forme de pente vers la grille - serrage à l'aiguille vibrante - décoffrage - remblai complémentaire de la même composition que le projet adjacent Le mètre carré sera payé (en toutes lettres) MILLE NEUF CENT QUINZE EUROS	1 915,00
3.8.15	3.8.15 Escalier Les travaux comprennent : - terrassements complémentaires pour la fouille compris blindages - réglage et compactage - béton de propreté 10cm - fourniture et mise en place du coffrage - cages d'armatures pour paillasse - fourniture et coulage en béton de ciment armé à 350Kg/m3, aciers HA/TS, finition extérieure lisse, façon de marche et contremarche, nez de marche tiré au fer - serrage à l'aiguille vibrante - décoffrage - remblai complémentaire de la même composition que le projet adjacent - signalétique PMR (contre marche, nez de marche) Le mètre carré sera payé (en toutes lettres) CINQ CENTS EUROS	500,00

3.9 SERRURERIE

Numéro de prix	Désignation des ouvrages et prix HT en toutes lettres	Prix HT en chiffres
3.9.1	Clôture défensive treillis soudé avec bavolet	
3.9.1.1	3.9.1.1 Clôture défensive treillis soudé avec bavolet Les travaux comprennent : - Prise des côtes sur place avant démarrage de la fabrication. - Implantation précise des clôtures à partir des plans du Maître d'œuvre. - Fouilles ponctuelles pour les massifs de fondation. - Massifs de scellement des poteaux, coulés à pleine fouille de profondeur et de poids adaptés à la clôture, - Fixation ponctuelles ou filante au choix du Maître d'œuvre. - Poteaux de renfort et jambes de force aux points particulièrement sollicités. - Coupes et chutes de matériaux. - Les sujétions de pose en redans successifs dans les zones en pente suivant la topographie, - Compris pièce de soubassement comblant l'espace entre la clôture et le sol en fonction de la topographie. - Toutes les pièces de finition, accessoires et quincailleries nécessaires au parachèvement de l'ouvrage. Hauteur de la clôture : 2,50m au-dessus du sol fini. Teinte RAL au choix du Maître d'œuvre. Le mètre linéaire sera payé (en toutes lettres) DEUX CENT TRENTE ET UN EUROS ET DIX CENTS	231,10
3.9.2	3.9.1.2 Clôture défensive treillis soudé avec bavolets Y et concertina Les travaux comprennent : - Prise des côtes sur place avant démarrage de la fabrication. - Implantation précise des clôtures à partir des plans du Maître d'œuvre. - Fouilles ponctuelles pour les massifs de fondation. - Massifs de scellement des poteaux, coulés à pleine fouille de profondeur et de poids adaptés à la clôture,	

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20260212-20260211-1-1-15-DE
Date de télétransmission : 12/02/2026
Date de réception préfecture : 12/02/2026

Numéro de prix	Désignation des ouvrages et prix HT en toutes lettres	Prix HT en chiffres
	- Fixation ponctuelles ou filante au choix du Maître d'œuvre. - Poteaux de renfort et jambes de force aux points particulièrement sollicités. - Coupes et chutes de matériaux. - Les sujétions de pose en redans successifs dans les zones en pente suivant la topographie, - Compris pièce de soubassement comblant l'espace entre la clôture et le sol en fonction de la topographie. - Toutes les pièces de finition, accessoires et quincailleries nécessaires au parachèvement de l'ouvrage. Hauteur de la clôture : 200cm au-dessus du sol fini. Teinte RAL au choix du Maître d'œuvre. Le mètre linéaire sera payé (en toutes lettres) DEUX CENT CINQUANTE EUROS ET SOIXANTE-CINQ CENTS	250,65
	3.9.1.3 Clôture intérieure Les travaux comprennent : - Prise des côtes sur place avant démarrage de la fabrication. - Implantation précise des clôtures à partir des plans du Maître d'œuvre. - Fouilles ponctuelles pour les massifs de fondation. - Massifs de scellement des poteaux, coulés à pleine fouille de profondeur et de poids adaptés à la clôture, - Fixation ponctuelles ou filante au choix du Maître d'œuvre. - Poteaux de renfort et jambes de force aux points particulièrement sollicités. - Coupes et chutes de matériaux. - Les sujétions de pose en redans successifs dans les zones en pente suivant la topographie, - Compris pièce de soubassement comblant l'espace entre la clôture et le sol en fonction de la topographie. - Toutes les pièces de finition, accessoires et quincailleries nécessaires au parachèvement de l'ouvrage. Hauteur de la clôture : 150cm au-dessus du sol fini. Teinte RAL au choix du Maître d'œuvre. Le mètre linéaire sera payé (en toutes lettres) CENT QUARANTE-QUATRE EUROS ET SIX CENTS	144,06

Numéro de prix	Désignation des ouvrages et prix HT en toutes lettres	Prix HT en chiffres
3.9.2	3.9.2 Glissière type autoroutier Les travaux comprennent : - Prise des côtes sur place avant démarrage de la fabrication. - Fouilles et fondation par plot béton - Fourniture et pose de glissière conformes au CCTP - Réglage et fixation - Implantation précise des clôtures à partir des plans du Maître d'œuvre. Le mètre linéaire sera payé (en toutes lettres) QUARANTE-TROIS EUROS ET DOUZE CENTS	43,12
3.9.3	3.9.3 Borne fixe anti béliet type K4 Les travaux comprennent : - Implantation précise de l'ouvrage - Fouille en trou isolé. - Massif d'ancrage au sol réalisé en béton de gravillon et CPJ 45 dosé à 350 kg/m3 de 40 x 40 x 30 cm, coulé à pleine fouille ou préfabriqué, avec glaci supérieur lissé, sous les revêtements de finition. - Scellement de la pièce de fixation au sol, compris réglage de niveau et de verticalité - Insertion d'un fusible calibré dans le scellement permettant la rupture contrôlée en cas de choc latéral sans endommager le revêtement. - Potelet métallique en acier galvanisé et revêtu de poudre polyester cuite au four comportant deux gorges fines façonnées par repoussage en partie haute et surmonté d'une calotte légèrement galbée soudée à fil continu et meulée pour obtenir une arête fine et soignée - Dimensions du potelet: ▪ Hauteur hors sol : 100cm ▪ Diamètre : 90mm environ. ▪ Épaisseur : 3mm. L'unité sera payée (en toutes lettres) MILLE SEPT CENT QUINZE EUROS	1 715,00

Numéro de prix	Désignation des ouvrages et prix HT en toutes lettres	Prix HT en chiffres
3.9.4	3.9.4 Borne escamotable asservie anti béliér type K4 Les travaux comprennent : - Implantation précise de l'ouvrage - Fouille en trou isolé. - Massif d'ancrage au sol réalisé en béton de gravillon et CPJ 45 dosé à 350 kg/m3 de 40 x 40 x 30 cm, coulé à pleine fouille ou préfabriqué, avec glacié supérieur lissé, sous les revêtements de finition. - Scellement de la pièce de fixation au sol, compris réglage de niveau et de verticalité - Insertion d'un fusible calibré dans le scellement permettant la rupture contrôlée en cas de choc latéral sans endommager le revêtement. - Potelet métallique en acier galvanisé et revêtu de poudre polyester cuite au four comportant deux gorges fines façonnées par repoussage en partie haute et surmonté d'une calotte légèrement galbée soudée à fil continu et meulée pour obtenir une arête fine et soignée - Dimensions du potelet: ▪ Hauteur hors sol : 100cm ▪ Diamètre : 90mm environ. ▪ Épaisseur : 3mm. L'unité sera payée (en toutes lettres) TROIS MILLE NEUF CENT VINGT EUROS	3 920,00
3.9.5	3.9.5 Borne fixe anti béliér type K8 Les travaux comprennent : - Implantation précise de l'ouvrage - Fouille en trou isolé. - Massif d'ancrage au sol réalisé en béton de gravillon et CPJ 45 dosé à 350 kg/m3 de 40 x 40 x 30 cm, coulé à pleine fouille ou préfabriqué, avec glacié supérieur lissé, sous les revêtements de finition. - Scellement de la pièce de fixation au sol, compris réglage de niveau et de verticalité - Insertion d'un fusible calibré dans le scellement permettant la rupture contrôlée en cas de choc latéral sans endommager le revêtement. - Potelet métallique en acier galvanisé et revêtu de poudre polyester cuite au four comportant deux gorges fines façonnées par repoussage en partie haute et surmonté d'une calotte légèrement galbée soudée à fil continu et meulée pour obtenir une arête fine et soignée - Dimensions du potelet: ▪ Hauteur hors sol : 100cm ▪ Diamètre : 90mm environ. ▪ Épaisseur : 3mm.	

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20260212-20260211-1-1-15-DE
Date de télétransmission : 12/02/2026
Date de réception préfecture : 12/02/2026

Numéro de prix	Désignation des ouvrages et prix HT en toutes lettres	Prix HT en chiffres
	L'unité sera payée (en toutes lettres) DEUX MILLE SIX CENT QUATRE-VINGT-QUINZE EUROS	2 695,00
3.9.6	3.9.6 Borne escamotable anti voiture béliet type K8 repère BE3 Les travaux comprennent : - Implantation précise de l'ouvrage - Fouille en trou isolé. - Massif d'ancrage au sol réalisé en béton de gravillon et CPJ 45 dosé à 350 kg/m3, coulé à pleine fouille ou préfabriqué, avec glaci supérieur lissé, sous les revêtements de finition. - Scellement de la pièce de fixation au sol, compris réglage de niveau et de verticalité - Insertion d'un fusible calibré dans le scellement permettant la rupture contrôlée en cas de choc latéral sans endommager le revêtement. - Potelet métallique en acier galvanisé et revêtu de poudre polyester cuite au four comportant deux gorges fines façonnées par repoussage en partie haute et surmonté d'une calotte légèrement galbée soudée à fil continu et meulée pour obtenir une arête fine et soignée - plaque de propreté au sol - motorisation et amenée BT/CFA - Dimensions du potelet: • Hauteur hors sol : 100cm • Diamètre : 250mm environ. - mini 1330 à 1400 K8, protection K8 Inclus remplissage en béton avec armatures. L'unité sera payée (en toutes lettres) DOUZE MILLE QUATRE CENT QUATRE-VINGTS EUROS ET TRENTE CENTS	12 480,30

3.9.7	3.9.7 Barrière levante automatique Les travaux comprennent : - Les fouilles pour fondations, - Réglage fin, - Fourniture et pose de l'ensemble (caisson, moteur barrière....), conforme aux prescriptions du CCTP - Fixation des caissons - Amené et raccordement électrique	
--------------	--	--

Numéro de prix	Désignation des ouvrages et prix HT en toutes lettres	Prix HT en chiffres
3.9.7.1	3.9.7.1 BL1 L'unité sera payée (en toutes lettres) QUATRE MILLE SEPT CENT VINGT-TROIS EUROS ET ONZE CENTS	4 723,11
3.9.7.2	3.9.7.2 BL2 L'unité sera payée (en toutes lettres) QUATRE MILLE SEPT CENT SOIXANTE-DEUX EUROS ET QUATRE-VINGTS CENTS	4 762,80
3.9.7.3	3.9.7.3 BL3 L'unité sera payée (en toutes lettres) QUATRE MILLE SIX CENT SOIXANTE-QUATORZE EUROS ET SOIXANTE CENTS	4 674,60
3.9.7.4	3.9.7.4 BL4 L'unité sera payée (en toutes lettres) QUATRE MILLE SIX CENT SOIXANTE-QUATORZE EUROS ET SOIXANTE CENTS	4 674,60
3.9.7.5	3.9.7.5 BL5 L'unité sera payée (en toutes lettres) QUINZE MILLE CINQUANTE-CINQ EUROS ET SOIXANTE-QUATORZE CENTS	15 055,74

3.9.7.6	3.9.7.6 BL6 L'unité sera payée (en toutes lettres) QUINZE MILLE CINQUANTE-CINQ EUROS ET SOIXANTE-QUATORZE CENTS	15 055,74
3.9.8	3.9.8 Portail serrurerie Les travaux comprennent : Pour les portillons : - Prise des côtes sur place avant démarrage de la fabrication. - Implantation précise du portail à partir des plans du Maître d'œuvre. - Fouilles pour les massifs de fondation. - Massif de fondation en béton de gravillons CP J45 dosé à 350kg/m3 - Fourniture et pose de portillon conforme au CCTP	

Numéro de prix	Désignation des ouvrages et prix HT en toutes lettres	Prix HT en chiffres
----------------	--	---------------------

	- Raccordement, câblage, essai et mise en service Pour les portails battants Les travaux comprennent : - Prise des côtes sur place avant démarrage de la fabrication. - Implantation précise du portail à partir des plans du Maître d'œuvre. - Fouilles pour les massifs de fondation. - Massif de fondation en béton de gravillons CP J45 dosé à 350kg/m3 - Longrine antigel avec seuil semi bombé en béton de gravillons CP J45 dosé à 350kg/m3 avec armatures H.A fers de passage en cornière acier pour arrêt béton - Toutes les pièces de finition, accessoires et quincailleries nécessaires au parachèvement de l'ouvrage. - Raccordement, câblage, essai et mise en service Pour les portails coulissants Les travaux comprennent : - Prise des côtes sur place avant démarrage de la fabrication. - Implantation précise du portail à partir des plans du Maître d'œuvre. - Fouilles pour les poutres de soubassement. - béton de gravillons CP J45 dosé à 350kg/m3 - Longrine antigel avec seuil semi bombé en béton de gravillons CP J45 dosé à 350kg/m3 avec armatures H.A fers de passage en cornière acier pour arrêt béton - Toutes les pièces de finition, accessoires et quincailleries nécessaires au parachèvement de l'ouvrage. - Raccordement, câblage, essai et mise en service	
3.9.8.1	3.9.8.1 PB1 L'unité sera payée (en toutes lettres) TREIZE MILLE NEUF CENT SOIXANTE-DEUX EUROS ET SIX CENTS	13 962,06
3.9.8.2	3.9.8.2 PB2 L'unité sera payée (en toutes lettres) CINQ MILLE TROIS CENT QUATRE-VINGT-NEUF EUROS ET DEUX CENTS	5 389,02
3.9.8.3	3.9.8.3 PB3 L'unité sera payée (en toutes lettres) SIX MILLE NEUF CENT QUATORZE EUROS ET QUATRE-VINGT-HUIT CENTS	6 914,88
Numéro de prix	Désignation des ouvrages et prix HT en toutes lettres	Prix HT en chiffres

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20260212-20260211-1-1-15-DE
Date de télétransmission : 12/02/2026
Date de réception préfecture : 12/02/2026

3.9.8.4	3.9.8.4 PB4 L'unité sera payée (en toutes lettres) CINQ MILLE TROIS CENT QUATRE-VINGT-NEUF EUROS ET DEUX CENTS	5 389,02
3.9.8.5	3.9.8.5 PB5 L'unité sera payée (en toutes lettres) CINQ MILLE TROIS CENT QUATRE-VINGT-NEUF EUROS ET DEUX CENTS	5 389,02
3.9.8.6	3.9.8.6 PB6 L'unité sera payée (en toutes lettres) SEPT MILLE SEPT CENT HUIT EUROS ET SOIXANTE-HUIT CENTS	7 708,68
3.9.8.7	3.9.8.7 PB7 L'unité sera payée (en toutes lettres) SEPT MILLE SIX CENT QUARANTE-DEUX EUROS ET CINQUANTE-TROIS CENTS	7 642,53
3.9.8.8	3.9.8.8 PB8 L'unité sera payée (en toutes lettres) SIX MILLE SEPT CENT VINGT-SEPT EUROS ET QUATRE-VINGT-DIX CENTS	6 727,90
3.9.8.9	3.9.8.9 PB9 L'unité sera payée (en toutes lettres) HUIT MILLE HUIT CENT ONZE EUROS ET DIX-HUIT CENTS	8 811,18
3.9.8.10	3.9.8.10 PB10 L'unité sera payée (en toutes lettres) HUIT MILLE NEUF CENT SOIXANTE-DIX-HUIT EUROS ET SOIXANTE-SEIZE CENTS	8 978,76
3.9.8.11	3.9.8.11 PB11 L'unité sera payée (en toutes lettres) HUIT MILLE HUIT CENT ONZE EUROS ET DIX-HUIT CENTS	8 811,18
3.9.8.12	3.9.8.12 PB12 L'unité sera payée (en toutes lettres) HUIT MILLE HUIT CENT ONZE EUROS ET DIX-HUIT CENTS	8 811,18
3.9.9	3.9.9 Boucle de détection Les travaux comprennent : Sur enrobé existant - Sciage du revêtement quelque soit sa nature pour passage de la boucle, de dimension 4.50 sur 1.50m et d'une profondeur de 10cm	

Numéro de prix	Désignation des ouvrages et prix HT en toutes lettres	Prix HT en chiffres
	- Les angles de 90° de la boucle devront être cassés à l'intérieur avec un burin, une protection plastique sera ensuite mise en place de façon à ne pas blesser le câble boucle. - Pose sur un lit de sable de 20mm dans le fond de la saignée - Mise en place de la boucle, constituée d'un câble souple multibrin à 3 conducteurs torsadés en spire. La spire sera insérée dans un fourreau type ICT Ø200mm - Couche de sable de 20mm sur les conducteurs électriques - Essais des performances de la boucle avant mise en œuvre du revêtement final - Mise en place du revêtement final et contrôle des performances après mise en place - Nettoyage des revêtements - Mise en place de la queue de la boucle assurant la liaison entre la boucle et le détecteur - Câble blindé multibrin qui devra être torsadé à raison de 10 spires par mètre puis inséré dans une graine de cuivre étamé - Les queues de boucles devront être torsadées et mise sous tresse métallique, de plus elles devront être protégées par un fourreau Ø50mm jusqu'au pied du totem et être d'une longueur suffisante pour permettre le câblage à celui-ci - Retour de la boucle éventuel, capteur situé entre le premier regard et le totem - Les jonctions entre le câble de retour de boucle et la queue de boucle devront être réalisés à l'aide de domino, le tout sera mis dans une boîte étanche démontable en gel silicone - Chaque retour de boucle devra être indépendant - Raccordement de la boucle et de la queue par boîtier de connexion étanche scellé à la résine. L'unité sera payée (en toutes lettres) CINQ CENT VINGT-NEUF EUROS ET VINGT CENTS	529,20
3.9.10	3.9.10 Garde-corps métallique à barreaudage vertical Les travaux comprennent : - Fourniture et pose de garde-corps en acier laqué - Fixation de platines en acier galvanisé par visserie inox sur le muret béton, - Fabrication, montage en atelier des éléments,	
	3.9.10.1 Barreaudage vertical Le mètre linéaire sera payé (en toutes lettres) CENT DIX-NEUF EUROS ET QUATRE-VINGT-QUINZE CENTS	119,95

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20260212-20260211-1-1-15-DE
Date de télétransmission : 12/02/2026
Date de réception préfecture : 12/02/2026

Numéro de prix	Désignation des ouvrages et prix HT en toutes lettres	Prix HT en chiffres
	3.9.10.2 Barreaudage horizontal Le mètre linéaire sera payé (en toutes lettres) CENT QUATRE-VINGT-SIX EUROS ET QUATRE-VINGT-DIX-NEUF CENTS	186,99
3.9.11	3.9.11 Tourniquet avec gâche électrique et badge Les travaux comprennent : - Fouilles et réglage du sol support, - Coulage d'un lit de pose en béton - Fourniture et pose du tourniquet, conformes aux prescriptions du CCTP, - Fixation du tourniquet sur support - Raccordement électrique, - essai L'unité sera payée (en toutes lettres) DIX-SEPT MILLE TROIS CENT TRENTE ET UN EUROS ET TRENTE CENTS	17 331,30
3.9.12	3.9.12 Quai en structure métallique Les travaux comprennent : - Structure métallique, soudée ou boulonnée en acier galvanisé non peint composée de profilés IPN (traverse), HEA (poteaux), cornières (montants), tôle larmée (planchers), tubes pour lisses, remplissage des garde corps en tôle perforée type Gantois ou équivalent, escalier métal - fondations en béton armé (massifs ou longrines) Le mètre carré sera payé (en toutes lettres) SEPT CENT CINQUANTE EUROS ET QUATRE-VINGT-CINQ CENTS	750,85

3.10 SIGNALISATION HORIZONTALE ET VERTICALE

Numéro de prix	Désignation des ouvrages et prix HT en toutes lettres	Prix HT en chiffres
3.10.1	3.10.1 Marquage au sol Les travaux comprennent : - Implantation et traçage au sol des résines à appliquer, - Nettoyage du support de toutes aspérités, dégraissage et enlèvement des traces d'hydrocarbures, - Séchage du support à la flamme, - Protection des surfaces adjacentes ne recevant pas de résine de marquage, - Mise en place de gabarit ou de pochoir, - Application de la résine à froid, à base de polymères, conforme à la norme NF EN 1436 à base de caoutchouc en copolymère ou produit équivalent,	
3.10.1.1	3.10.1.1 Marquage au sol - Larg=0.10m Prestation identique à l'article « Marquage au sol », pour un marquage ayant les caractéristiques suivantes : - Largeur du marquage : 10cm - Couleur : blanc. Le mètre linéaire sera payé (en toutes lettres) UN EURO ET SOIXANTE-SEPT CENTS	1,67
3.10.1.2	3.10.1.2 Marquage au sol Zébras - Prestation identique à l'article « Marquage au sol », pour un marquage ayant les caractéristiques suivantes : - Marquage : ▪ Jaune pour le stationnement pompier et aire de livraison ▪ Blanc pour les autres zébras. - Largeur du marquage : 50cm Le mètre carré sera payé (en toutes lettres) DIX-NEUF EUROS ET ONZE CENTS	19,11
3.10.1.3	3.10.1.3 Marquage au sol Logos Prestation identique à l'article « Marquage au sol », pour un marquage ayant les caractéristiques suivantes :	

Accusé de réception en préfecture
 031-253100986-20260212-20260211-1-1-15-DE
 Date de télétransmission : 12/02/2026
 Date de réception préfecture : 12/02/2026

Numéro de prix	Désignation des ouvrages et prix HT en toutes lettres	Prix HT en chiffres
	- Logos : ▪ PMR (suivant disposition de l'arrêté du 15/01/2007, du décret n°2006-1658) ▪ Électrique ▪ Covoiturage ▪ Flèches directionnelles ▪ Stationnement pompier (voie échelle) - Couleur : réglementaires Le mètre carré sera payé (en toutes lettres) QUARANTE-QUATRE EUROS ET DIX CENTS	44,10
3.10.2	3.10.2 Panneau de signalisation de police Les travaux comprennent : - Fouille en trou pour la réalisation du massif d'ancrage, - Mise en œuvre du massif de fondation en béton coulé à pleine fouille, - Fourniture et le transport du panneau réglementaire classe 2, du poteau support en acier galvanisé, et des appareils de fixation, - Fourniture et pose de panneau complétant la signalisation principale, suivant la nécessité, - Panneau de police en aluminium à bords tombés, équipés de rails en partie arrière pour fixation - Hauteur sous panneau : 2m30 min - Mise en œuvre à hauteur réglementaire (1m20 à 1m40 du sol) d'une bande contrastée de largeur 10cm d'éveil à la vigilance, - Scellement du support, - Pose du panneau. - Taille : gamme normale ou petite. - Matériel conforme aux prescriptions de l'arrêté du 15/01/2007 et du décret n°2006-1658 pour les panneaux PMR L'unité sera payée (en toutes lettres) DEUX CENT VINGT-CINQ EUROS ET QUARANTE CENTS	225,40

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20260212-20260211-1-1-15-DE
Date de télétransmission : 12/02/2026
Date de réception préfecture : 12/02/2026

3.11 PRIX NOUVEAUX OBJET DE L'AVENANT 1

PN 1	PN1 - Etudes préparatoires SS4 Ce prix rémunère, au forfait toutes les démarches nécessaires aux déclarations et autorisations diverses (Inspection du Travail, lise à jour du PPSPS, DESC, ...) la production de tous les documents répondant aux demandes du coordonnateur sécurité et Protection de la Santé et le PAQ, Le prix comprend : - La participation aux réunions préparatoires - L'établissement des modes opératoires SS4 - Le planning des travaux, le phasage - Les études Le forfait sera payé (en toutes lettres) : Mille huit cents euros	Ft	1 800,00 €
PN 2	PN2 - Installations de chantier pour déplacement de déblais amiantés sous SS4 Ce prix rémunère au forfait l'amenée de la base-vie amiante, y compris l'encadrement et l'organisation du chantier. Il tient compte de la situation particulière de l'intervention et rémunère la totalité des aménagements provisoires que l'entrepreneur a été amené à exécuter pour permettre à son personnel et à ses engins de chantier d'être à pied d'œuvre, ainsi que pour approvisionner le chantier. Le prix comprend l'amenée des équipements suivants : - L'ensemble des bungalows de chantier et la gestion des clôtures permettant d'isoler le chantier - Les brumisateurs - Le matériel de décontamination UMD et les fournitures associées - La gestion des EPI pollués - La pelle pressurisée pour terrassement en zone potentiellement amiantée, avec mise à disposition d'un chauffeur habilité SS4 - La fourniture du filtre cabine P3, y compris la gestion du déchet amiante à l'issue de la prestation - Tous les matériels de chantier (camion, tombereau...) nécessaires à la réalisation de l'intégralité des travaux. Ce poste prend également en compte les interruptions inhérentes aux opérations de déplacement des terres sous SS4 ; Le forfait sera payé (en toutes lettres) : sept mille euros	Ens	7 000,00 €

PN 3	PN 3 - Déblais de matériaux contenant de l'amiante et mise en stock sous procédure SS4 Ce prix rémunère, au mètre cube, le terrassement de déblais pour mise en stock sous procédure SS4. Le prix comprend : - Les personnels amiante - Les mouvements de terre nécessaires en déblais, - La reprise du matériau - Le transport - La mise en place du stock de matériau - L'arrosage - Le fonctionnement de l'UMD et du groupe électrogène - Le balisage et le bâchage des stocks Le mètre cube sera payé (en toutes lettres) : dix-neuf euros et vingt centimes	m3	19,20 €
PN 4	PN 4 - Réalisation de mesures d'empoussièrement Ce prix rémunère, au forfait, la réalisation de mesures d'empoussièrement Le prix comprend : - Les contrôles sur l'opérateur à pied et sur la pelle - Les contrôles sur les équipements en place - La rédaction du rapport final - Les mesures de l'eau Le forfait sera payé (en toutes lettres) : six mille sept cent quatre-vingts euros	Ft	6 780,00 €
PN 5	PN 5 - Transfert et démontage de la base-vie Ce prix rémunère, au forfait, le repli des équipements et le démontage de la base-vie telle que décrite au PN 2. Le forfait sera payé (en toutes lettres) : quatre mille euros	Ft	4 000,00 €
PN 6	PN 6 Mise en œuvre d'un géotextile en fond de forme Ce prix rémunère, au mètre carré, la mise en œuvre d'un géotextile en fond de forme de classe 8 en environnement SS4. Le prix comprend : - La fourniture et la mise en œuvre du géotextile 385g de classe 8, agrafé au sol avec 50 cm de recouvrement ; - L'intervention de pose avec une pelle et du personnel sous SS4 Le mètre carré sera payé (en toutes lettres) : quatre euros	m²	4,00 €
PN 7	PN 7 - Mise en œuvre d'un géotextile de classe 7 Ce prix rémunère, au mètre carré, la mise en œuvre d'un géotextile en fond de forme de classe 7 Le prix comprend : - La fourniture et la mise en œuvre du géotextile de classe 7, agrafé au sol avec 50 cm de recouvrement ; Le mètre carré sera payé (en toutes lettres) : deux euros vingt centimes	m²	2,20 €

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20260212_20260211-1-1-15-DE
Date de télétransmission : 12/02/2026
Date de réception préfecture : 12/02/2026

PN 8	PN 8 - Enduit bicouche sous voirie Ce prix rémunère, au mètre carré de surface traitée, l'exécution d'un enduit superficiel à l'émulsion de bitume avec gravillonnage. Le prix comprend : - la fourniture, le transport et la mise en œuvre de tous les constituants, - le balayage et l'arrosage préalables ; Le mètre carré sera payé (en toutes lettres) : quatre euros douze centimes	m²	4,12 €
PN 9	PN 9 - Grave bitume cl4 sur 8 cm Ce prix rémunère, au mètre carré, l'exécution de chaussée en matériaux enrobés. Il comprend notamment l'étude de formulation, es frais de fourniture et de stockage de tous les constituants, tous les frais de fabrication, le chargement (et le pesage des camions de transport), la mise en place des dispositifs de repérage, les planches d'essais de compactage, le réglage, le compactage et le cylindrage. • Grave bitume de classe 4, GB 4, de granularité 0/14 ou 0/20, au bitume pur ou modifié, Le mètre carré sera payé (en toutes lettres) : vingt-six euros et cinquante centimes	m²	26,50 €
PN 10	PN 10 - Intervention d'une pelle et d'un camion sous SS4 Ce prix rémunère, à la journée, l'intervention d'une pelle pressurisée et d'un camion pour déplacement de stocks de terres potentiellement amiantées sous procédure SS4 Le prix comprend : - L'amenée et repli d'une pelle pressurisée et d'un camion - Le personnel agréé SS3 - La reprise du matériau - Le transport - La mise en place du stock de matériau - Le balisage des stocks - La gestion des EPI pollués La journée sera payée (en toutes lettres) : quatre mille cinq cent vingt-sept euros	jour	4 527,00 €
PN 11	PN 11 - Essai de plaque Ce prix rémunère, au forfait, la réalisation d'essais de plaque sur le fond de forme avec remise d'un rapport au maître d'œuvre. Le forfait sera payé (en toutes lettres) : sept-cent cinquante euros	Ft	750,00 €
PN 12	PN 12 - Caractérisation des couches sous-jacentes sous les voies noyées par essais pressiométriques Ce prix rémunère, au forfait, la Caractérisation des couches sous-jacentes	Accusé de réception en préfecture 031-253100986-20260212_20260211-1-1-15-DE Date de télétransmission : 12/02/2026 Date de réception préfecture : 12/02/2026	

	sous les voies noyées par essais pressiométriques Le prix comprend : - L'amenée et repli du matériel nécessaire - Les essais des différentes couches sous-jacentes - La remise en état des sols testés. - La rédaction du rapport d'analyse des essais des couches sous-jacente à la couche de forme. Le forfait sera payé (en toutes lettres) : vingt mille deux cent cinquante euros	FT	20 250,00€
PN 13	PN 13 - Calculs des voies noyées en béton armé Ce prix rémunère, au forfait, le Calculs des voies noyées en béton armé Le forfait sera payé (en toutes lettres) : dix-neuf mille six cent cinquante euros	FT	19 650,00€
PN 14	PN 14 - Démolition de béton Ce prix rémunère, au forfait, la Démolition de béton Le prix comprend : - Sciage à la disqueuse pour délimiter les parties à démolir de celles conservées - Démolition au moyen de tous les matériels nécessaires adaptés à la précision et à l'importance de la démolition - Chargement sur camion et évacuation des produits de démolition de l'emprise du chantier vers une décharge publique Le mètre cube sera payé (en toutes lettres) : soixante euros	m3	60,00€
PN 15	PN 15 - Remblais en béton et substitution de la couche de forme Ce prix rémunère, au mètre cube, le Remblais en béton et substitution de la couche de forme Le prix comprend : - Sciage à la disqueuse pour délimiter les parties à démolir de celles conservées - Démolition au moyen de tous les matériels nécessaires adaptés à la précision et à l'importance de la démolition - Chargement sur camion et évacuation des produits de démolition de l'emprise du chantier vers une décharge publique - Fourniture et amenée à pied d'œuvre de béton fluide de remblai, auto plaçant et auto compactant Le mètre cube sera payé (en toutes lettres) : deux cent trente-cinq euros	m3	235,00€
PN 16	PN 16 - Amenée/ repli d'un atelier de CMC Ce prix rémunère, au forfait, l'Amenée/ repli d'un atelier de CMC Le forfait sera payé (en toutes lettres) : onze milles deux cinquante euros	FT	11 250,00€

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20260212-20260211-1-1-15-DE
Date de télétransmission : 12/02/2026
Date de réception préfecture : 12/02/2026

PN 17	PN 17 - Réalisation des CMC, y compris arase Ce prix rémunère, ale forfait, de Réalisation des CMC, y compris arase Le prix comprend : - Sciage à la disqueuse pour délimiter les parties à démolir de celles conservées pour le passage des colonne s - La réalisation des CMC - La réalisation des couches de forme la remise Le forfait sera payé (en toutes lettres) : cent huit mille cent	FT	108 100,00€
PN 18	PN 18 - Etudes, essais, contrôles Ce prix rémunère, au forfait, les études essais, contrôles Le forfait sera payé (en toutes lettres) : cinq mille quatre-vingt-quinze euros	FT	5 095,00€
PN 19	PN 19 - Moins-Value Terrassement en déblais non compris évacuation Ce prix rémunère, au mètre cube, la Moins-Value Terrassement en déblais non compris évacuation Le prix comprend : - Le terrassement en terrain de toutes natures - La protection des parois, des talus et têtes de talus contre les intempéries susceptibles de diminuer les caractéristiques géotechniques du terrain - L'épuisement des eaux de pluie, d'infiltration ou de ruissellement par tous ouvrages provisoires d'assainissement tels que drains, rigoles, puisards, pompage - Le captage des venues d'eau caractérisées par l'étude géotechnique et leur évacuation par tous moyens nécessaires et adaptés - L'enlèvement de tuyauteries, canalisations et fourreaux existants rencontrés dans les fouilles après s'être assuré auparavant qu'ils sont hors de service - Les démolitions et enlèvements à la décharge de tous les ouvrages rencontrés dans les fouilles (regards inutilisés, blocs de maçonnerie divers, fondations, bordures, etc.) - Les démolitions et enlèvements de tous les éléments rencontrés à fond de fouilles et susceptibles de constituer des points durs, ainsi que les poches ou lentilles de nature plus compressible que l'ensemble du fond de fouilles. Ces éléments seront purgés et		

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20260212_20260211-1-1-15-DE
Date de télétransmission : 12/02/2026
Date de réception préfecture : 12/02/2026

	remplacés par un matériau de compressibilité et de portances équivalentes à celles du sol environnant - Le réglage des faces et des talus, protection des talus par Polyane - Les banquettes utiles abattues après coup - Les étalements et blindages nécessaires pour assurer la stabilité des terrains contigus à l'ouvrage projeté - Le chargement des déblais issus des terrassements sur camion - Le chargement des produits de démolition rencontrés lors des terrassements sur camion - Le transport et le dépôt vers la nouvelle zone de stockage Le mètre cube sera payé (en toutes lettres) : quatre euros et soixante centimes	m3	4,60€
PN 20	PN 20 - Déplacement de terre végétale pour tranchée (Zone est du BRM) Ce prix rémunère, au forfait, le Déplacement de terre végétale pour tranchée (Zone est du BRM) Le prix comprend : - Le tri préalable des matériaux suivant leur aptitude au ré emploi - Le chargement des terres sur camion - Le transport et le dépôt vers la nouvelle zone de stockage Le forfait sera payé (en toutes lettres) : mille deux cent quatre-vingt-dix-sept euros	FT	1 297,00€
PN 21	PN 21 - Démolition béton Ce prix rémunère, au forfait, la Démolition de béton Le prix comprend : - Sciage à la disqueuse pour délimiter les parties à démolir de celles conservées - Démolition au moyen de tous les matériels nécessaires adaptés à la précision et à l'importance de la démolition - Chargement sur camion et évacuation des produits de démolition de l'emprise du chantier vers une décharge publique Le mètre cube sera payé (en toutes lettres) : soixante euros	m3	60,00€
PN 22	PN 22 - Mise en place de barrières Heras pour baliser le tas de déblais et balisage des zones Ce prix rémunère, au forfait, la Mise en place de barrières Heras pour baliser le tas de déblais et balisage des zones Le forfait sera payé (en toutes lettres) : mille quatre cent quatre-vingt-trois euros	FT	1 483,00€
PN 23	PN 23 - Location de barrières Heras Ce prix rémunère, au mètre linéaire, la Location de barrières Heras Le mètre linéaire sera payé (en toutes lettres) : six euros	ml	6,00€

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20260212_20260211-1-1-15-DE
Date de télétransmission : 12/02/2026
Date de réception préfecture : 12/02/2026

PN 24	PN 24 - Dépose regard 1500*1500 Ce prix rémunère, au forfait, la Dépose regard 1500*1500 Le prix comprend : - Descellement soignée du regard - Arrachage des massifs de fondation - Chargement avec soin, y compris mise en place de protection lors de la manutention, levage au moyen d'élingues et de sangles de protection - Transport jusqu'à la nouvelle implantation - Transport en décharge ou centre de recyclage des matériels non réutilisés et des produits de démolition, y compris frais de décharge éventuels - Remblaiement du vide Le forfait sera payé (en toutes lettres) : mille huit cents euros	FT	1 800,00€
PN 25	PN 25 - Dépose de chambres réseaux secs (L2t, K2c) Ce prix rémunère, au forfait, la Dépose de chambres réseaux secs (L2t, K2c) Le prix comprend : - Descellement soignée du regard - Arrachage des massifs de fondation - Chargement avec soin, y compris mise en place de protection lors de la manutention, levage au moyen d'élingues et de sangles de protection - Transport jusqu'à la nouvelle implantation - Transport en décharge ou centre de recyclage des matériels non réutilisés et des produits de démolition, y compris frais de décharge éventuels - Remblaiement du vide Le forfait sera payé (en toutes lettres) : cinq cent cinquante euros	FT	550,00€
PN 26	PN 26 - Démolition de béton sur réseaux existants Ce prix rémunère, au mètre cube, la Démolition de béton sur réseaux existants Le prix comprend : - Sciage à la disqueuse pour délimiter les parties à démolir de celles conservées tout en prenant soin de ne pas dégrader les réseaux en contact avec ce béton - Démolition au moyen de tous les matériels nécessaires adaptés à la précision et à l'importance de la démolition - Chargement sur camion et évacuation des produits de démolition de l'emprise du chantier vers une décharge publique Le mètre cube sera payé (en toutes lettres) soixante-quinze euros	m3	75,00€

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20260212-20260211-1-1-15-DE
Date de télétransmission : 12/02/2026
Date de réception préfecture : 12/02/2026

PN 32	PN 32 - Essais porchet Ce prix rémunère, au forfait, les essais porchet Le prix comprend : - L'amenée et repli du matériel nécessaire - Les essais porchet - La remise en état des sols testés. - La rédaction du rapport d'analyse des essais porchet Le forfait sera payé (en toutes lettres) : mille quatre cent quatre-vingt-cinq euros	FT	1 485,00€
PN 33	PN 33 - Etudes d'exécution et plans Ce prix rémunère, a la journée, les Etudes d'exécution et plans La journée sera payée (en toutes lettres) : six cent trente-huit euros	JO	638,00€
PN 34	PN 34 - Carottage ouvrage Ginestous Ce prix rémunère, le forfait, le Carottage ouvrage Ginestous Le prix comprend : - Le terrassement nécessaire pour accéder à l'ouvrage pour la réalisation des carottages - L'étalement du regard et des talus - La réalisation du carottage - Le rebouchage du terrassement Le forfait sera payé (en toutes lettres) : quatre mille sept cent quatre euros	FT	4 704,00€
PN 35	PN 35 - Séparateur 6l/s Ce prix rémunère, l'unité, d'un Séparateur 6l/s Le prix comprend : - Fouille en trou complémentaire depuis la plate-forme de terrassements - Enrobage de la fouille au moyen d'un géotextile - Sablon d'épaisseur 10 cm en fond de fouilles - Fourniture et mise en œuvre d'un séparateur 6l/s - Remplissage de la fouille en sableuse - Réglage de niveau - Peinture de finition sur tampon de visite - Matériel conforme aux normes NF EN 858-1 et NF EN 858-2, NF P 16-451-1 - Débourbeur séparateur à hydrocarbures en polyéthylène, béton ou en acier E 24.2, sablage SA 2.5 suivant NFA 35 511 (ou norme équivalente), revêtement polyuréthane intérieur, matériel avec		

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20260212_20260211-1-1-15-DE
Date de télétransmission : 12/02/2026
Date de réception préfecture : 12/02/2026

	obturateur automatique suivant recommandation de la norme DIN 1999 (ou norme équivalente), déversoir d'orage et by-pass - Matériel de classe 1 (rejet 5mg/l) - Installation sur sable ou béton de propreté, remblaiement sable - Mise en eau claire et déblocage de l'obturateur avant mise en service - Classe de résistance des tampons conforme à la norme EN 124 (ou norme équivalente) - Mise en œuvre de l'ensemble - Mise à la cote finale projetée du dispositif de couverture - Tampons de couverture circulaire Ø600mm, articulé, conforme à la norme EN 124 (ou norme équivalente)	U	5 500,00€
L'unité sera payée (en toutes lettres) : cinq mille cinq cents euros			

PN 36	PN 36 - Séparateur 20l/s Ce prix rémunère, l'unité, d'un Séparateur 20l/s Le prix comprend : - Fouille en trou complémentaire depuis la plate-forme de terrassements - Enrobage de la fouille au moyen d'un géotextile - Sablon d'épaisseur 10 cm en fond de fouilles - Fourniture et mise en œuvre d'un séparateur 20l/s - Remplissage de la fouille en sableuse - Réglage de niveau - Peinture de finition sur tampon de visite - Matériel conforme aux normes NF EN 858-1 et NF EN 858-2, NF P 16-451-1 obturateur automatique suivant recommandation de la norme DIN 1999 (ou norme équivalente), déversoir d'orage et by-pass - Matériel de classe 1 (rejet 5mg/l) - Installation sur sable ou béton de propreté, remblaiement sable - Mise en eau claire et déblocage de l'obturateur avant mise en service - Classe de résistance des tampons conforme à la norme EN 124 (ou norme équivalente) - Mise en œuvre de l'ensemble - Mise à la cote finale projetée du dispositif de couverture - Tampons de couverture circulaire Ø600mm, articulé, conforme à la norme EN 124 (ou norme équivalente)	U	7 500,00€
L'unité sera payée (en toutes lettres) : sept mille cinq cents euros			

PN 37	PN 37 - Mise à la côte K2c pour caniveaux techniques Ce prix rémunère, a l'unité, la Mise à la côte K2c pour caniveaux techniques Le prix comprend : - Dépose du tampon et des bouches à clef - Descellement du cadre ou têtes de bouches existantes pour réemploi - Dépose des rehausses et fourniture de nouvelle rehausses ou tube allonge adaptées à la cote à atteindre - Implantation et positionnement au bon niveau	U	750,00€
L'unité sera payée (en toutes lettres) : sept cent cinquante euros			

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20260212_20260211-1-1-15-DE
Date de télétransmission : 12/02/2026
Date de réception préfecture : 12/02/2026

PN 38	PN 38 - Dépose de massifs pour points caractéristiques Ce prix rémunère, à l'unité, la Dépose de massifs pour points caractéristiques L'unité sera payée (en toutes lettres) : cent euros	U	100,00€
PN 39	PN 39 - Chambre VDA Ce prix rémunère, à l'unité, la chambre VDA Le prix comprend : - Fouilles en trous isolés - Protection de la fouille par mise en place de barriérage de sécurité, à maintenir jusqu'à remblaiement de la fouille - Balisage permanent de la fouille, protection de celle-ci et les ponceaux provisoires - Blindage de la fouille suivant réglementation en vigueur - Remblaiement et évacuation des excédents en décharge - Radier en béton, - Parois en agglos à bancher - Feuillure pour tampon de fermeture - Mise à la cote finale projetée du dispositif de couverture et mises aux cotes intermédiaires successives en fonction des niveaux des plateformes recevant le regard - Dispositif de fermeture en caillebotis L'unité sera payée (en toutes lettres) : cinq mille huit cent quatre-vingt-sept euros	U	5 887,00€
PN 40	PN 40 - Fourniture et pose de caillebotis pressé maille 30x30 épaisseur 30 mm Ce prix rémunère, au mètre carré, la Fourniture et pose de caillebotis pressé maille 30x30 épaisseur 30 mm Le mètre carré sera payé (en toutes lettres) : deux cent trois euros et soixante-dix centimes	m ²	203,70

GARAGE ATELIER DATURAS EUROVIA - AVENANT N°2 DQE rev.1 - ANNEXE 2													
N° PRIX	Désignation	U	Qté Marché	Prix	Montant Marché		Qté atterrissage au 05/12/2025	Montant atterrissage au 05/12/25		Qté supprimée	Montant	Atterrissage AVENANT 2	
3.1	POSTES PREALABLES AU CHANTIER				219 523,92 €		-	259 409,92 €					259 409,92 €
							-						
3.1.1	Installation de chantier/repli/signalisation	Ft	1,00	91 238,00 €	91 238,00 €		1,00	91 238,00 €				1,00	91 238,00 €
3.1.2	implantation piquetage général des ouvrages	Ft	1,00	14 229,60 €	14 229,60 €		1,00	14 229,60 €				1,00	14 229,60 €
3.1.3	essais/contrôles/réception	Ft	1,00	16 277,80 €	16 277,80 €		1,00	16 277,80 €				1,00	16 277,80 €
3.1.4	études d'exécution/DOE	Ft	1,00	72 520,00 €	72 520,00 €		1,55	112 406,00 €				1,55	112 406,00 €
3.1.6	Protection mécanique sur réseaux existants	m²	200,00	29,40 €	5 880,00 €		200,00	5 880,00 €				200,00	5 880,00 €
3.1.7	Mât provisoire d'éclairage	u	30,00	392,00 €	11 760,00 €		30,00	11 760,00 €				30,00	11 760,00 €
3.1.5	Investigations sur réseaux existants suivant NF S 70-004 - DICT	Ft	1,00	7 618,52 €	7 618,52 €		1,00	7 618,52 €				1,00	7 618,52 €
3.2.	PREPARATION - TERRASSEMENT - COUCHE DE FORME				743 533,19 €			1 270 962,90 €			294 744,45 €		976 218,45 €
3.2.1	Débroussaillage et évacuation	m²	200,00	0,98 €	196,00 €		4655,00	4 561,90 €				4655,00	4 561,90 €
3.2.2	Piste d'accès provisoire	m²	2000,00	1,55 €	3 100,00 €		50,00	77,50 €				50,00	77,50 €
3.2.3	Décapage et stockage de terre végétale	m²	4000,00	0,49 €	1 960,00 €		563,00	275,87 €				563,00	275,87 €
3.2.4	Abattage d'arbre y compris dessouchage et purge de la fosse	u	5,00	526,85 €	2 634,25 €		25,00	13 171,25 €				25,00	13 171,25 €
3.2.5	Elagage d'arbre	u	10,00	147,00 €	1 470,00 €								
3.2.6	Protection d'arbre conservé	u	10,00	171,79 €	1 717,90 €		10,00	1 717,90 €				10,00	1 717,90 €
3.2.7	Disposition vis-à-vis du chancre coloré	u	1,00	674,24 €	674,24 €		1,00	674,24 €				1,00	674,24 €
3.2.8	Démolition mur d'enceinte et clôtures	ml	1045,00	6,37 €	6 656,65 €		1050,00	6 688,50 €				1050,00	6 688,50 €
3.2.9	Démolition de regards	u	20,00	118,97 €	2 379,40 €		20,00	2 379,40 €				20,00	2 379,40 €
3.2.10	Démolition d'ouvrages de réseaux enterrés et de surface	ml	100,00	17,64 €	1 764,00 €		100,00	1 764,00 €				100,00	1 764,00 €
3.2.11	Démolition d'ouvrages de revêtements extérieurs	m²	300,00	7,59 €	2 277,00 €		300,00	2 277,00 €				300,00	2 277,00 €
3.2.12	Démolition de bordure	ml	50,00	5,31 €	265,50 €		50,00	265,50 €				50,00	265,50 €
3.2.13	Démolition de caniveau béton préfabriqué	ml	100,00	5,31 €	531,00 €		100,00	531,00 €				100,00	531,00 €
3.2.14	Sciage propre d'enrobés	ml	40,00	3,54 €	141,60 €		360,00	1 274,40 €				360,00	1 274,40 €
3.2.15	Purge de terrain impropre, compris substitution en GNT de classe D3	m3	100,00	50,96 €	5 096,00 €		100,00	5 096,00 €				100,00	5 096,00 €
3.2.16	Terrassement de plateforme	m3	1465,00	29,40 €	43 071,00 €		17422,00	512 206,80 €		5983,00	175 900,20 €	11439,00	336 306,60 €
3.2.17	Déblai mis en remblais	m3	4065,00	2,45 €	9 959,25 €		7976,00	19 541,20 €		4565,00	11 184,25 €	3411,00	8 356,95 €
3.2.18	Remblais d'apport pour mise à niveau des plateformes	m3	1000,00	14,70 €	14 700,00 €		1000,00	14 700,00 €				1000,00	14 700,00 €
3.2.19	PST traitée à la chaux - compris réglage et compactage	m²	2100,00	6,37 €	13 377,00 €		10700,00	68 159,00 €		5900,00	37 583,00 €	4800,00	30 576,00 €
3.2.20	Couche de forme traitée aux liants hydrauliques - compris réglage et compactage	m²	23780,00	6,86 €	163 130,80 €								
3.2.21	Couche de forme Granulaire - compris réglage et compactage	m3	200,00	55,00 €	11 000,00 €		2445,80	134 519,00 €				2445,80	134 519,00 €
3.2.22	Reprise sur stock de GNT et Fraisais du site pour couche de forme ou couche de réglage	m3	2250,00	17,60 €	39 600,00 €		8428,50	148 341,60 €				8428,50	148 341,60 €
3.2.23	Gestion débit d'exhaure pompage	Ft	1,00	5 096,00 €	5 096,00 €		1,00	5 096,00 €				1,00	5 096,00 €
3.2.24	OUVRAGE DE SOUTÈNEMENT BÉTON ARMÉ												
3.2.24.1	Mur préfabriqué	m²	600,00	316,44 €	189 864,00 €		946,00	299 352,24 €		175,00	55 377,00 €	771,00	243 975,24 €
3.2.24.2	Mur maçonné	m²	559,00	372,40 €	208 171,60 €		36,50	13 592,60 €				36,50	13 592,60 €
3.2.24.3	Mur double K4 anti bélier	m²	10,00	1 470,00 €	14 700,00 €		10,00	14 700,00 €		10,00	14 700,00 €		
3.3.	RESEAUX ASSAINISSEMENT				848 835,30 €			1 537 543,47 €			515 025,85 €		1 022 517,62 €
3.3.1	Fouilles en tranchée	m3	3500,00	32,34 €	113 190,00 €		10322,25	333 821,57 €		4890,00	158 142,60 €	5432,25	175 678,97 €
3.3.2	Mise en œuvre de blindage de fouille	m²	1600,00	9,80 €	15 680,00 €		1874,00	18 365,20 €				1874,00	18 365,20 €
3.3.3	Tamponnage de réseaux d'assainissement	u	20,00	65,86 €	1 317,20 €		20,00	1 317,20 €				20,00	1 317,20 €
3.3.4	Neutralisation de réseaux d'assainissement	ml	200,00	34,50 €	6 900,00 €		200,00	6 900,00 €				200,00	6 900,00 €
3.3.5	CANALISATION PVC CR16												
3.3.5.1	Ø200mm	ml	600,00	73,50 €	44 100,00 €		1207,00	88 714,50 €		497,50	36 566,25 €	709,50	52 148,25 €
3.3.5.2	Ø250mm	ml	200,00	74,00 €	14 800,00 €		311,00	23 014,00 €		48,00	3 552,00 €	263,00	19 462,00 €
3.3.5.3	Ø300mm	ml	575,00	99,00 €	56 925,00 €		955,00	94 545,00 €		568,00	56 232,00 €	387,00	38 313,00 €
3.3.5.4	Ø400mm	ml	10,00	165,00 €	1 650,00 €								
3.3.5.5	Ø600mm	ml	10,00	298,21 €	2 982,10 €								
3.3.6	CANALISATION BÉTON 135A												
3.3.6.1	Ø400mm	ml	10,00	165,00 €	1 650,00 €		1169,00	192 885,00 €		235,00	38 775,00 €	934,00	154 110,00 €
3.3.6.2	Ø500mm	ml	520,00	170,00 €	88 400,00 €		542,00	92 140,00 €		116,00	19 720,00 €	426,00	72 420,00 €
3.3.6.3	Ø600mm	ml	590,00	180,00 €	106 200,00 €		691,00	124 380,00 €		148,00	26 640,00 €	543,00	97 740,00 €
3.3.6.4	Ø800mm	ml	340,00	190,00 €	64 600,00 €								
3.3.6.5	Ø1000mm	ml	10,00	240,00 €	2 400,00 €								
3.3.6.6	Ø1200mm	ml	10,00	290,00 €	2 900,00 €								
3.3.7	CANALISATION PP												
3.3.7.1	Ø400mm	ml	10,00	205,00 €	2 050,00 €								
3.3.7.2	Ø500mm	ml	10,00	235,00 €	2 350,00 €								
3.3.7.3	Ø600mm	ml	10,00	260,00 €	2 600,00 €								
3.3.7.4	Ø800mm	ml	10,00	300,00 €	3 000,00 €								
3.3.8	CANALISATION FONTE												
3.3.8.1	Ø400mm	ml	20,00	220,00 €	4 400,00 €		14,00	3 080,00 €				14,00	3 080,00 €
3.3.8.2	Ø500mm	ml	20,00	250,00 €	5 000,00 €								

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20260212-20260211-1-115-DE
3080000
Date de réception en préfecture : 12/02/2026

3.3.8.3	Ø600mm	ml	20,00	300,00 €	6 000,00 €								
3.3.8.4	Ø800mm	ml	20,00	350,00 €	7 000,00 €								
3.3.9	REGARD D'ASSAINISSEMENT												
3.3.9.1	Regard de branchement 40x40cm	u	39,00	345,00 €	13 455,00 €								
3.3.9.2	Regard de branchement 50x50cm	u	28,00	379,00 €	10 612,00 €								
3.3.9.3	Regard de branchement 60x60cm	u	7,00	450,00 €	3 150,00 €								
3.3.9.4	Regard de visite Ø800mm	u	63,00	465,00 €	29 295,00 €								
3.3.9.5	Regard de visite Ø1000mm	u	2,00	950,00 €	1 900,00 €								
3.3.9.6	Grille d'eaux pluviales 60x60cm	u	46,00	490,00 €	22 540,00 €								
3.3.10	REGARD D'ASSAINISSEMENT >Ø1000MM												
3.3.10.1	Regard 150x100cm	u	6,00	3 038,00 €	18 228,00 €								
3.3.10.2	Regard 200x150cm	u	11,00	4 067,00 €	44 737,00 €								
3.3.10.3	Regard 250x200cm	u	2,00	6 223,00 €	12 446,00 €								
3.3.11	Regard borgne pour drain	u	5,00	225,40 €	1 127,00 €								
3.3.12	Caniveau grille	ml	20,00	190,00 €	3 800,00 €								
3.3.13	Caniveau grille pour zone rail	ml	42,00	190,00 €	7 980,00 €								
3.3.14	Caniveau grille en pied de façade	ml	50,00	145,00 €	7 250,00 €								
3.3.15	Enrobage de canalisation d'assainissement en gros béton	m²	300,00	35,00 €	10 500,00 €								
3.3.16	Piquage sur réseaux existants	u	10,00	350,00 €	3 500,00 €								
3.3.17	VANNE MANUELLE SUR RÉSEAU EP												
3.3.17.1	vanne DN 400	u	2,00	1 750,00 €	3 500,00 €								
3.3.17.2	vanne DN 500	u	2,00	1 950,00 €	3 900,00 €								
3.3.17.3	vanne DN 600	u	1,00	2 350,00 €	2 350,00 €								
3.3.17.4	vanne DN 800	u	1,00	3 450,00 €	3 450,00 €								
3.3.18	Hydrocurage et inspection vidéo des réseaux créés	u	1,00	19 600,00 €	19 600,00 €								
3.3.19	poste de relevage EU	ens	3,00	21 560,00 €	64 680,00 €								
3.3.20	Regard de régulation	u	1,00	2 450,00 €	2 450,00 €								
3.3.21	OUVRAGE DE TÊTE												
3.3.21.1	DN 400	u	1,00	590,00 €	590,00 €								
3.3.21.2	DN 600	u	1,00	665,00 €	665,00 €								
3.3.21.3	DN 800	u	1,00	686,00 €	686,00 €								
3.3.22	Raccordement sur regard existant	u	1,00	350,00 €	350,00 €								
3.4.	GESTION DES EAUX				218 377,20 €								
3.4.1	DÉBOURBEUR/SÉPARATEUR HYDROCARBURES												
3.4.1.1	type 1.5l/s	u	2,00	1 550,00 €	3 100,00 €								
3.4.1.2	type 3l/s	u	1,00	3 650,00 €	3 650,00 €								
3.4.1.3	type 10l/s	u	1,00	5 850,00 €	5 850,00 €								
3.4.2	CUVE DE DÉPOTAGE ENTERRÉE AVEC VANNE												
3.4.2.1	V 3m3	u	1,00	2 250,00 €	2 250,00 €								
3.4.2.2	V 5m3	u	1,00	3 550,00 €	3 550,00 €								
3.4.2.3	V 10m3	u	2,00	15 190,00 €	30 380,00 €								
3.4.3	Géomembrane - Etanchéité sur bassin	m²	5800,00	11,00 €	63 800,00 €								
3.4.4	filtre à sable sous ouvrage d'infiltration	m²	5100,00	9,80 €	49 980,00 €								
3.4.5	marchelier dans bassin	u	2,00	400,00 €	800,00 €								
3.4.6	Cuve de récupération pour eaux grises 10m3 enterrée	u	1,00	27 508,60 €	27 508,60 €								
3.4.7	Cuve de récupération pour eaux pluviales	u	1,00	27 508,60 €	27 508,60 €								
3.5.	RESEAUX SECS				1 299 292,44 €								
3.5.1	Fouilles en tranchée par engins mécaniques y compris remblaiement d'apport et évacuation des excédents	m3	2000,00	49,00 €	98 000,00 €								
3.5.2	Fouilles en tranchée par aspiration y compris remblaiement d'apport et évacuation des excédents	m3	500,00	56,00 €	28 000,00 €								
3.5.3	Grillage avertisseur	ml	5400,00	2,90 €	15 660,00 €								
3.5.4	Câblette de cuivre 25mm² en fond de fouille	ml	1500,00	6,35 €	9 525,00 €								
3.5.5	FOURREAUX AIGUILLÉS TPC												
3.5.5.1	Fourreaux aiguillés TPC Ø200mm	ml	1150,00	19,60 €	22 540,00 €								
3.5.5.2	Fourreaux aiguillés TPC Ø160mm	ml	850,00	14,70 €	12 495,00 €								
3.5.5.3	Fourreaux aiguillés TPC Ø90mm	ml	820,00	7,60 €	6 232,00 €								
3.5.5.4	Fourreaux aiguillés TPC Ø63mm	ml	58,00	7,50 €	435,00 €								
3.5.6	Gaine PVC LST Ø42/45mm	ml	16300,00	1,60 €	26 080,00 €								
3.5.7	CÂBLAGE ÉLECTRIQUE U1000R2V												
3.5.7.1	Câble U1000 R2V 5G25mm²	ml	2400,00	26,00 €	62 400,00 €								
3.5.7.2	Câble U1000 R2V 5G16mm²	ml	300,00	18,00 €	5 400,00 €								
3.5.7.3	Câble U1000 R2V 5G10mm²	ml	2000,00	12,00 €	24 000,00 €								
3.5.7.4	Câble U1000 R2V 3G2.5 mm²	ml	1000,00	4,60 €	4 600,00 €								
3.5.8	CHAMBRE DE TIRAGE												
3.5.8.1	Chambre de tirage L1C/T	u	10,00	755,00 €	7 550,00 €								
3.5.8.2	Chambre de tirage L2C/T	u	27,00	800,00 €	21 600,00 €								
3.5.8.3	Chambre de tirage K1C/T	u	9,00	1 650,00 €	14 850,00 €								
3.5.8.4	Chambre de tirage K2C/T	u	13,00	1 850,00 €	24 050,00 €								
3.5.9	COFFRET REMBT												
3.5.9.1	Coffret 6 plages	u	3,00	670,00 €	2 010,00 €								
3.5.9.2	Coffret 9 plages	u	3,00	840,00 €	2 520,00 €								
3.5.10	Massif de fondation pour candélabre et ouvrages divers	u	260,00	180,00 €	46 800,00 €								
3.5.11	mât pour caméra	u	14,00	1 100,00 €	15 400,00 €								
3.5.12	CANDÉLABRE MÂT HT=4.00M LED												
3.5.12.1	type 1 54W	u	4,00	400,00 €	1 600,00 €								
3.5.12.2	type 2 96W	u	46,00	450,00 €	20 700,00 €								

52,00	17 940,00 €		
36,00	13 644,00 €		
14,00	6 300,00 €		
102,00	96 900,00 €		
56,00	27 440,00 €		
6,00	18 228,00 €		
27,00	109 809,00 €		
728,00	138 320,00 €		
60,00	11 400,00 €		
300,00	10 500,00 €		
20,00	7 000,00 €		
4,00	7 000,00 €		
1,00	1 950,00 €		
1,00	19 600,00 €		
3,00	64 680,00 €		
1,00	2 450,00 €		
6,00	3 540,00 €		
2,00	1 330,00 €		
1,00	350,00 €		
	135 637,20 €		
3,00	6 750,00 €		
3,00	45 570,00 €		
2500,00	27 500,00 €		
2,00	800,00 €		
2,00	55 017,20 €		
	4 279 823,99 €		
13202,00	646 898,00 €		
355,00	19 880,00 €		
19840,00	57 536,00 €		
3495,00	22 193,25 €		
6334,00	124 146,40 €		
28908,00	424 947,60 €		
297,00	2 257,20 €		
41183,00	308 872,50 €		
836,00	1 337,60 €		
2400,00	62 400,00 €		
300,00	5 400,00 €		
2000,00	24 000,00 €		
1000,00	4 600,00 €		
172,00	129 860,00 €		
230,00	184 000,00 €		
20,00	33 000,00 €		
401,00	741 850,00 €		
3,00	2 010,00 €		
3,00	2 520,00 €		
262,00	47 160,00 €		
14,00	15 400,00 €		
4,00	1 600,00 €		
46,00	20 700,00 €		

49,00	16 905,00 €	3,00	1 035,00 €
		36,00	13 644,00 €
		14,00	6 300,00 €
26,00	24 700,00 €	76,00	72 200,00 €
28,00	13 720,00 €	28,00	13 720,00 €
		6,00	18 228,00 €
5,00	20 335,00 €	22,00	89 474,00 €
70,00	13 300,00 €	658,00	125 020,00 €
		60,00	11 400,00 €
		300,00	10 500,00 €
		20,00	7 000,00 €
4,00	7 000,00 €		
1,00	1 950,00 €		
0,33	6 468,00 €	0,67	13 132,00 €
3,00	64 680,00 €		
1,00	2 450,00 €		
6,00	3 540,00 €		
		2,00	1 330,00 €
1,00	350,00 €		
	87 497,15 €		48 140,05 €
3,00	6 750,00 €		
3,00	45 570,00 €		
2500,00	27 500,00 €		
2,00	800,00 €		
0,25	6 877,15 €	1,75	48 140,05 €
	1 699 359,24 €		2 580 464,75 €
3387,00	165 963,00 €	9815,00	480 935,00 €
		355,00	19 880,00 €
6828,00	19 801,20 €	13012,00	37 734,80 €
1364,00	8 661,40 €	2131,00	13 531,85 €
3007,00	58 937,20 €	3327,00	65 209,20 €
8819,00	129 639,30 €	20089,00	295 308,30 €
102,00	775,20 €	195,00	1 482,00 €
14697,00	110 227,50 €	26486,00	198 645,00 €
590,00	944,00 €	246,00	393,60 €
2400,00	62 400,00 €		
300,00	5 400,00 €		
2000,00	24 000,00 €		
1000,00	4 600,00 €		
29,00	21 895,00 €	143,00	107 965,00 €
79,00	63 200,00 €	151,00	120 800,00 €
5,00	8 250,00 €	15,00	24 750,00 €
64,00	118 400,00 €	337,00	623 450,00 €
3,00</			

3.5.12.3	type 3 119W 15479lm	u	12,00	480,00 €	5 760,00 €	12,00	5 760,00 €	12,00	5 760,00 €		
3.5.12.4	type 4 119W 16593lm	u	154,00	1 060,36 €	163 295,44 €	154,00	163 295,44 €	154,00	163 295,44 €		
3.5.12.5	type 5 159W	u	38,00	1 080,00 €	41 040,00 €	38,00	41 040,00 €	38,00	41 040,00 €		
3.5.13	CANIVEAU SURÉLEVÉ MULTIPOLAIRE 2 ALVÉOLES										
3.5.13.1	Dimension 200mmx250mm	ml	100,00	215,00 €	21 500,00 €						
3.5.13.2	Dimension 300mmx250mm	ml	200,00	275,00 €	55 000,00 €						
3.5.13.3	Dimension 400mmx250mm	ml	1390,00	350,00 €	486 500,00 €	60,00	21 000,00 €	60,00	21 000,00 €		
3.5.13.4	Dimension 500mmx250mm	ml	100,00	380,00 €	38 000,00 €	2982,00	1 133 160,00 €	1550,00	589 000,00 €	1432,00	544 160,00 €
3.5.14	Massifs pour points caractéristiques	u	126,00	125,00 €	15 750,00 €	264,00	33 000,00 €	260,00	32 500,00 €	4,00	500,00 €
3.6.	RESEAUX D'ADDUCTION D'EAU DOMESTIQUE/PROTECTION INCENDIE/ARROSAGE				539 817,29 €		561 506,29 €		204 071,41 €		357 434,88 €
3.6.1	Fouilles en tranchée	m3	520,00	75,00 €	39 000,00 €	2187,80	164 085,00 €	517,00	38 775,00 €	1670,80	125 310,00 €
3.6.2	Grillage avertisseur	ml	5900,00	2,90 €	17 110,00 €	4026,00	11 675,40 €	1111,00	3 221,90 €	2915,00	8 453,50 €
3.6.3	CANALISATION EN PEHD										
3.6.3.1	Canalisation PEHD PN16 DN25mm	ml	325,00	14,90 €	4 842,50 €	245,00	3 650,50 €	39,00	581,10 €	206,00	3 069,40 €
3.6.3.2	Canalisation PEHD PN16 DN32mm	ml	105,00	15,83 €	1 662,15 €	15,00	237,45 €	4,00	63,32 €	11,00	174,13 €
3.6.3.3	Canalisation PEHD PN16 DN50mm	ml	260,00	19,55 €	5 083,00 €	31,00	606,05 €			31,00	606,05 €
3.6.3.4	Canalisation PEHD PN16 DN63mm	ml	705,00	27,00 €	19 035,00 €	1107,00	29 889,00 €	373,00	10 071,00 €	734,00	19 818,00 €
3.6.3.5	Canalisation PEHD PN16 DN80mm	ml	600,00	32,59 €	19 554,00 €	460,00	14 991,40 €			460,00	14 991,40 €
3.6.3.6	Canalisation PEHD PN16 DN90mm	ml	20,00	36,30 €	726,00 €	80,00	2 904,00 €			80,00	2 904,00 €
3.6.3.7	Canalisation PEHD PN16 DN110mm	ml	540,00	44,68 €	24 127,20 €	1002,00	44 769,36 €	19,00	848,92 €	983,00	43 920,44 €
3.6.3.8	Canalisation PEHD PN16 DN150mm	ml	30,00	61,45 €	1 843,50 €						
3.6.4	CANALISATION EN FONTE										
3.6.4.1	Canalisation DN350mm	ml	10,00	232,00 €	2 320,00 €	4,00	928,00 €			4,00	928,00 €
3.6.4.2	Canalisation DN300mm	ml	10,00	225,00 €	2 250,00 €						
3.6.4.3	Canalisation DN250mm	ml	190,00	215,06 €	40 861,40 €						
3.6.4.4	Canalisation DN200mm	ml	510,00	188,06 €	95 910,60 €	414,00	77 856,84 €			414,00	77 856,84 €
3.6.4.5	Canalisation DN150mm	ml	400,00	171,30 €	68 520,00 €	676,00	115 798,80 €	676,00	115 798,80 €		
3.6.4.6	Canalisation DN100mm	ml	160,00	148,96 €	23 833,60 €						
3.6.5	VANNE À OPERCULE SOUS BOUCHE À CLÉ AEP/INCENDIE										
3.6.5.1	DN25	u	1,00	88,45 €	88,45 €	22,00	1 945,90 €	2,00	176,90 €	20,00	1 769,00 €
3.6.5.2	DN32	u	5,00	102,41 €	512,05 €	3,00	307,23 €	1,00	102,41 €	2,00	204,82 €
3.6.5.3	DN50	u	1,00	144,31 €	144,31 €	6,00	865,86 €			6,00	865,86 €
3.6.5.4	DN63	u	2,00	172,24 €	344,48 €	9,00	1 550,16 €			9,00	1 550,16 €
3.6.5.5	DN80	u	1,00	269,99 €	269,99 €	4,00	1 079,96 €			4,00	1 079,96 €
3.6.5.6	DN110	u	10,00	400,33 €	4 003,30 €	10,00	4 003,30 €	5,00	2 001,65 €	5,00	2 001,65 €
3.6.5.7	DN160	u	15,00	484,12 €	7 261,80 €	3,00	1 452,36 €	3,00	1 452,36 €		
3.6.5.8	DN200	u	10,00	651,70 €	6 517,00 €	1,00	651,70 €			1,00	651,70 €
3.6.5.9	DN 250	u	2,00	847,21 €	1 694,42 €						
3.6.5.10	DN 300	u	1,00	1 173,06 €	1 173,06 €						
3.6.5.11	DN 350	u	1,00	1 312,71 €	1 312,71 €	1,00	1 312,71 €			1,00	1 312,71 €
3.6.6	Regard arrosage L2T	u	20,00	577,22 €	11 544,40 €	20,00	11 544,40 €	8,00	4 617,76 €	12,00	6 926,64 €
3.6.7	Poteau incendie 60m3/h	u	5,00	2 308,88 €	11 544,40 €	4,00	9 235,52 €	3,00	6 926,64 €	1,00	2 308,88 €
3.6.8	Poteau incendie 120m3/h	u	8,00	3 416,77 €	27 334,16 €	2,00	6 833,54 €			2,00	6 833,54 €
3.6.9	Niche comptage	u	2,00	8 751,40 €	17 502,80 €	2,00	17 502,80 €	2,00	17 502,80 €		
3.6.10	Robinet de puisage DN 40mm incongelable	u	1,00	460,85 €	460,85 €	1,00	460,85 €	1,00	460,85 €		
3.6.11	BACHE À EAU INCENDIE										
3.6.11.1	360m3/h	u	1,00	16 209,20 €	16 209,20 €						
3.6.11.2	480m3/h	u	2,00	17 679,20 €	35 358,40 €						
3.6.12	Raccordement sur réseau existant	u	1,00	1 470,00 €	1 470,00 €	1,00	1 470,00 €	1,00	1 470,00 €		
3.6.13	PRÉTRAITEMENT DES EAUX DU TUNNEL DE LAVAGE										
3.6.13.1	3.6.12.1 - décanteur 15m3	u	1,00	11 299,40 €	11 299,40 €	2,00	22 598,80 €			2,00	22 598,80 €
3.6.13.2	3.6.12.2 - séparateur hydrocarbures classe 1 15l/s	u	1,00	5 793,76 €	5 793,76 €						
3.6.13.3	3.6.12.3 - débourbeur 15m3	u	1,00	11 299,40 €	11 299,40 €	1,00	11 299,40 €			1,00	11 299,40 €
3.7.	RESEAUX EAU CHAUDE/EAU GLACEE				112 507,30 €		67 393,00 €		1 414,10 €		65 978,90 €
3.7.1	Fouilles en tranchée y compris géotextile remblaiement d’apport et évacuation des excédents	m3	1110,00	34,30 €	38 073,00 €	1920,00	65 856,00 €	37,00	1 269,10 €	1883,00	64 586,90 €
3.7.2	Grillage avertisseur	ml	530,00	2,90 €	1 537,00 €	530,00	1 537,00 €	50,00	145,00 €	480,00	1 392,00 €
3.7.3	Local technique échangeur semi enterré	ens	1,00	72 897,30 €	72 897,30 €						
3.8.	BORDURES ET REVETEMENTS				1 232 433,69 €		1 149 923,58 €		887 021,88 €		262 901,70 €
3.8.1	BORDURES										
3.8.1.1	Bordure T2	ml	3260,00	26,85 €	87 531,00 €	4953,00	132 988,05 €	4953,00	132 988,05 €		
3.8.1.2	Bordure P1	ml	840,00	22,44 €	18 849,60 €	834,00	18 714,96 €	834,00	18 714,96 €		
3.8.1.3	Bordure P1b	ml	11,00	22,44 €	246,84 €						
3.8.1.4	Bordure P3	ml	545,00	22,54 €	12 284,30 €	468,00	10 548,72 €	468,00	10 548,72 €		
3.8.1.5	caniveau CC1	ml	40,00	30,58 €	1 223,20 €						
3.8.1.6	caniveau CS2	ml	1025,00	20,09 €	20 592,25 €	1735,00	34 856,15 €	1735,00	34 856,15 €		
3.8.1.7	volige acier galvanisé	ml	52,00	29,00 €	1 508,00 €						
3.8.2	VOIRIE EN ENROBÉ										
3.8.2.1	Couche de fondation GNT 0/31.5mm classe D3	m3	4285,00	12,00 €	51 420,00 €	4100,00	49 200,00 €	4100,00	49 200,00 €		
3.8.2.2	Grave bitume EB14	m²	100,00	73,50 €	7 350,00 €						
3.8.2.3	Béton Bitumineux à Module Élevé	m²	14673,00	16,00 €	234 768,00 €	16500,00	264 000,00 €	16500,00	264 000,00 €		

Accuse de réception en préfecture : 031-253100986-20260212-20260211-1-15-DE
Date de télétransmission : 12/02/2026
Date de réception préfecture : 15/02/2026

3.8.2.4	Enrobé pour voirie (BBSG 0/10)	m²	820,00	17,00 €	13 940,00 €
3.8.2.5	Enrobé coloré pour parking (BBSG 0/10)	m²	3275,00	33,00 €	108 075,00 €
3.8.3	PIÉTONNIER ENROBÉ				
3.8.3.1	Couche de fondation GNT 0/31.5mm classe D3	m3	501,00	35,00 €	17 535,00 €
3.8.3.2	Enrobé pour piétonnier (BBSG 0/6)	m²	4912,00	9,00 €	44 208,00 €
3.8.3.3	3.8.2.5 - Enrobé coloré pour piétonnier (BBSG 0/6)	m²	100,00	41,00 €	4 100,00 €
3.8.4	Dalle béton	m²	308,00	41,00 €	12 628,00 €
3.8.5	Aménagement pour tunnel de lavage (pentes, décaissés, caillebottis, ...)	ens	1,00	81 893,70 €	81 893,70 €
3.8.6	Chemin de ronde - GNT 0/20	m²	5524,00	3,20 €	17 676,80 €
3.8.7	Béton pour voie noyée rail	m²	2973,00	83,00 €	246 759,00 €
3.8.8	Bande stérile	ml	650,00	30,00 €	19 500,00 €
3.8.9	Dalles engazonnées	m²	125,00	65,00 €	8 125,00 €
3.8.10	Reprise de terre végétale sur stock	m3	4000,00	2,50 €	10 000,00 €
3.8.11	Apport de terre végétale	m3	7040,00	6,00 €	42 240,00 €
3.8.12	Mise à la cote	u	50,00	170,00 €	8 500,00 €
3.8.13	Heurtoir H1 à H10	m3	240,00	380,00 €	91 200,00 €
3.8.14	fosse sous rail FO1	m²	32,00	1 915,00 €	61 280,00 €
3.8.15	escalier ES1 ES2 ES3	m²	18,00	500,00 €	9 000,00 €
3.9.	SERRURERIE				1 622 830,50 €
3.9.1	CLÔTURE				
3.9.1.1	Clôture défensive treillis soudé avec bavolet CL2	ml	1610,00	231,10 €	372 071,00 €
3.9.1.2	Clôture défensive treillis soudé avec bavolets Y et concertina CL1	ml	1610,00	250,65 €	403 546,50 €
3.9.1.3	3.9.2.3 - Clôture intérieure GC4 à GC8	ml	1750,00	144,06 €	252 105,00 €
3.9.2	Glissière type autoroutier GL1	ml	1610,00	43,12 €	69 423,20 €
3.9.3	Borne fixe anti bélier type K4 BF1 BF3	u	18,00	1 715,00 €	30 870,00 €
3.9.4	Borne escamotable asservie anti bélier type K4 BE1 BE2	u	36,00	3 920,00 €	141 120,00 €
3.9.5	Borne fixe anti bélier type K8 BF2	u	18,00	2 695,00 €	48 510,00 €
3.9.6	Borne escamotable anti bélier type K8 BE 1 (non représenté)	u	1,00	12 480,30 €	12 480,30 €
3.9.7	BARRIÈRE LEVANTE AUTOMATIQUE				
3.9.7.1	BL1	u	1,00	4 723,11 €	4 723,11 €
3.9.7.2	BL2	u	1,00	4 762,80 €	4 762,80 €
3.9.7.3	BL3	u	1,00	4 674,60 €	4 674,60 €
3.9.7.4	BL4	u	1,00	4 674,60 €	4 674,60 €
3.9.7.5	BL5	u	1,00	15 055,74 €	15 055,74 €
3.9.7.6	BL6	u	1,00	15 055,74 €	15 055,74 €
3.9.8	PORTAIL SERRURERIE				
3.9.8.1	PB1	u	1,00	13 962,06 €	13 962,06 €
3.9.8.2	PB2	u	1,00	5 389,02 €	5 389,02 €
3.9.8.3	PB3	u	1,00	6 914,88 €	6 914,88 €
3.9.8.4	PB4	u	1,00	5 389,02 €	5 389,02 €
3.9.8.5	PB5	u	1,00	5 389,02 €	5 389,02 €
3.9.8.6	PB6	u	1,00	7 708,68 €	7 708,68 €
3.9.8.7	PB7	u	1,00	7 642,53 €	7 642,53 €
3.9.8.8	PB8	u	1,00	6 727,90 €	6 727,90 €
3.9.8.9	PB9	u	1,00	8 811,18 €	8 811,18 €
3.9.8.10	PB10	u	1,00	8 978,76 €	8 978,76 €
3.9.8.11	PB11	u	1,00	8 811,18 €	8 811,18 €
3.9.8.12	PB12	u	1,00	8 811,18 €	8 811,18 €
3.9.9	Boucle de détection	u	2,00	529,20 €	1 058,40 €
3.9.10	GARDE CORPS MÉTALLIQUE À BARREAUDAGE				
3.9.10.1	Barreaudage vertical GC1 GC2	ml	250,00	119,95 €	29 987,50 €
3.9.10.2	Barreaudage horizontal GC3/GC3bis	ml	25,00	186,99 €	4 674,75 €
3.9.11	Tourniquet avec gâche électrique et badge TD1 à TD2	u	2,00	17 331,30 €	34 662,60 €
3.9.12	Quai en structure métallique QU1 à QU9	m²	105,00	750,85 €	78 839,25 €
3.10.	SIGNALISATION HORIZONTALE ET VERTICALE				11 545,50 €
3.10.1	MARQUAGE AU SOL				
3.10.1.1	Marquage au sol - Larg=0.10m	ml	1500,00	1,67 €	2 505,00 €
3.10.1.2	Marquage au sol Zébras	m²	50,00	19,11 €	955,50 €
3.10.1.3	Marquage au sol Logos	m²	30,00	44,10 €	1 323,00 €
3.10.2	Panneau de signalisation police	u	30,00	225,40 €	6 762,00 €
TOTAL MARCHE				6 848 696,33 €	
Espaces VERT				433 865,22 €	
	AVENANT N°1				1 233 140,93 €
1	intervention de terrassement sur la plateforme du bâtiment BEM sous SS4				449 201,76 €
3.2.18	Remblais d'apport pour mise à niveau des plateformes	m3	4379,00	14,70 €	64 371,30 €
3.2.21	Couche de forme Granulaire - compris réglage et compactage	m3	3537,46	55,00 €	194 560,30 €
PN1	Etude préparatoire	FT	1,00	1 800,00 €	1 800,00 €
PN2	Installation de chantier	FT	1,00	7 000,00 €	7 000,00 €
PN3	Déblais de matériaux pollués contenant de l'amiante	m3	7269,80	19,20 €	139 580,16 €
PN4	Réalisation de mesures d'empoussièrement	FT	1,00	6 780,00 €	6 780,00 €
PN5	Transfert et démontage	FT	1,00	4 000,00 €	4 000,00 €
PN6	Mise en œuvre géotextile	m2	7590,00	4,00 €	30 360,00 €

1200,00	20 400,00 €
2800,00	92 400,00 €
1397,60	48 916,00 €
3860,00	34 740,00 €
1407,00	57 687,00 €
1,00	81 893,70 €
5520,00	17 664,00 €
1725,00	143 175,00 €
4000,00	10 000,00 €
7040,00	42 240,00 €
66,00	11 220,00 €
32,00	61 280,00 €
36,00	18 000,00 €
	1 649 101,36 €
1310,00	302 741,00 €
1930,00	483 754,50 €
2001,00	288 264,06 €
1060,00	45 707,20 €
30,00	51 450,00 €
2,00	7 840,00 €
51,00	137 445,00 €
1,00	4 723,11 €
1,00	4 762,80 €
1,00	4 674,60 €
1,00	4 674,60 €
1,00	15 055,74 €
1,00	15 055,74 €
1,00	13 962,06 €
1,00	5 389,02 €
1,00	6 914,88 €
1,00	5 389,02 €
1,00	5 389,02 €
1,00	5 389,02 €
1,00	7 708,68 €
1,00	7 642,53 €
1,00	6 727,90 €
1,00	8 811,18 €
1,00	8 978,76 €
1,00	8 811,18 €
1,00	8 811,18 €
2,00	1 058,40 €
150,00	17 992,50 €
25,00	4 674,75 €
2,00	34 662,60 €
173,18	130 029,35 €
	11 545,50 €
1500,00	2 505,00 €
50,00	955,50 €
30,00	1 323,00 €
30,00	6 762,00 €
10 922 847,20 €	
433 865,19 €	
-	1 567 110,93 €
-	449 201,76 €
4379,00	64 371,30 €
3537,46	194 560,30 €
1,00	1 800,00 €
1,00	7 000,00 €
7269,80	139 580,16 €
1,00	6 780,00 €
1,00	4 000,00 €
7590,00	30 360,00 €

1200,00	20 400,00 €		
2800,00	92 400,00 €		
1397,60	48 916,00 €		
3860,00	34 740,00 €		
1014,00	41 574,00 €	393,00	16 113,00 €
		1,00	81 893,70 €
5520,00	17 664,00 €		
		1725,00	143 175,00 €
4000,00	10 000,00 €		
7040,00	42 240,00 €		
		66,00	11 220,00 €
32,00	61 280,00 €		
15,00	7 500,00 €	21,00	10 500,00 €
	754 548,80 €		894 552,56 €
445,69	102 998,75 €	864,31	199 742,25 €
417,00	104 521,05 €	1513,00	379 233,45 €
172,00	24 778,32 €	1829,00	263 485,74 €
1060,00	45 707,20 €		
30,00	51 450,00 €		
2,00	7 840,00 €		
51,00	137 445,00 €		
1,00	4 723,11 €		
1,00	4 762,80 €		
1,00	4 674,60 €		
1,00	4 674,60 €		
1,00	15 055,74 €		
1,00	15 055,74 €		
1,00	13 962,06 €		
1,00	5 389,02 €		
1,00	6 914,88 €		
1,00	5 389,02 €		
1,00	5 389,02 €		
1,00	5 389,02 €		
1,00	7 708,68 €		
1,00	7 642,53 €		
1,00	6 727,90 €		
1,00	8 811,18 €		
1,00	8 978,76 €		
1,00	8 811,18 €		
1,00	8 811,18 €		
2,00	1 058,40 €		
150,00	17 992,50 €		
25,00	4 674,75 €		
2,00	34 662,60 €		
103,80	77 938,23 €	69,38	52 091,12 €
	11 545,50 €		
1500,00	2 505,00 €		
50,00	955,50 €		
30,00	1 323,00 €		
30,00	6 762,00 €		
4 455 228,38 €		6 467 618,82 €	
1,00	433 865,22 €		
	437 250,00 €		1 129 860,93 €
			449 201,76 €
		4379,00	64 371,30 €
		3537,46	194 560,30 €
		1,00	1 800,00 €
		1,00	7 000,00 €
		7269,80	139 580,16 €
		1,00	6 780,00 €
		1,00	4 000,00 €
		7590,00	30 360,00 €

Accusé de réception en préfecture
4 000 026-20260212-20260211-1-15-DE
Date de télétransmission : 12/02/2026
Date de réception en préfecture : 12/02/2026

PN10	Essai de plaque	FT	1,00	750,00 €	750,00 €	1,00	750,00 €			1,00	750,00 €
2	/ Intervention sous SS4 pour le déplacement de déblais des forages des pieux du BEM :				31 689,00 €		31 689,00 €				31 689,00 €
PN7	Intervention pelle + camion sous SS4 pour 1 jour	JRS	7,00	4 527,00 €	31 689,00 €	7,00	31 689,00 €			7,00	31 689,00 €
3	Interventions pour préparation de la plateforme ALSTOM				648 970,17 €		1 086 220,17 €		437 250,00 €		648 970,17 €
3.1.1	Installation de chantier/repli/signalisation	Ft	0,05	91 238,00 €	4 561,90 €	0,05	4 561,90 €			0,05	4 561,90 €
3.1.3	essais/contrôles/réception	Ft	0,10	16 277,80 €	1 627,78 €	0,10	1 627,78 €			0,10	1 627,78 €
3.1.4	études d'exécution/DOE	Ft	0,03	72 520,00 €	2 175,60 €	0,03	2 175,60 €			0,03	2 175,60 €
3.2.16	Terrassement de plateforme	m3	1295,68	29,40 €	38 092,99 €	1295,68	38 092,99 €			1295,68	38 092,99 €
3.2.17	Déblai mis en remblais	m3	9158,00	2,45 €	22 437,10 €	9158,00	22 437,10 €			9158,00	22 437,10 €
3.2.21	Couche de forme Granulaire - compris réglage et compactage	m3	8182,00	55,00 €	450 010,00 €	8182,00	450 010,00 €			8182,00	450 010,00 €
PN1	Etude préparatoire	FT	1,00	1 800,00 €	1 800,00 €	1,00	1 800,00 €			1,00	1 800,00 €
PN2	Installation de chantier	FT	1,00	7 000,00 €	7 000,00 €	1,00	7 000,00 €			1,00	7 000,00 €
PN3	Déblais de matériaux pollués contenant de l'amiante	m3	2534,00	19,20 €	48 652,80 €	2534,00	48 652,80 €			2534,00	48 652,80 €
PN4	Réalisation de mesures d'empoussièrement	FT	1,00	6 780,00 €	6 780,00 €	1,00	6 780,00 €			1,00	6 780,00 €
PN5	Transfert et démontage	FT	1,00	4 000,00 €	4 000,00 €	1,00	4 000,00 €			1,00	4 000,00 €
PN7	Géotextile	m2	11940,00	2,20 €	26 268,00 €	11940,00	26 268,00 €			11940,00	26 268,00 €
PN8	Enduit bicouche	m2	2200,00	4,12 €	9 064,00 €	2200,00	9 064,00 €			2200,00	9 064,00 €
PN9	Grave bitume 0/14 sur 8 cm	m2	1000,00	26,50 €	26 500,00 €	17500,00	463 750,00 €	16500,00	437 250,00 €	1000,00	26 500,00 €
4	Intervention sous SS4 pour la réalisation des réseaux enterrés au droit du BEM				39 300,00 €						
PN1	Etude préparatoire	FT	1,00	1 800,00 €	1 800,00 €						
PN2	Installation de chantier	FT	1,00	7 000,00 €	7 000,00 €						
PN3	Déblais de matériaux pollués contenant de l'amiante	m3	850,00	19,20 €	16 320,00 €						
PN4	Réalisation de mesures d'empoussièrement	FT	1,00	6 780,00 €	6 780,00 €						
PN5	Transfert et démontage	FT	1,00	4 000,00 €	4 000,00 €						
PN6	Mise en œuvre géotextile	m2	850,00	4,00 €	3 400,00 €						
5	Intervention sous SS4 pour la réalisation du fond de forme sur l'extrémité de la voie d'essai des réseaux enterrés au droit du BEM				63 980,00 €						
PN1	Etude préparatoire	FT	1,00	1 800,00 €	1 800,00 €						
PN2	Installation de chantier	FT	1,00	7 000,00 €	7 000,00 €						
PN3	Déblais de matériaux pollués contenant de l'amiante	m3	2000,00	19,20 €	38 400,00 €						
PN4	Réalisation de mesures d'empoussièrement	FT	1,00	6 780,00 €	6 780,00 €						
PN5	Transfert et démontage	FT	1,00	4 000,00 €	4 000,00 €						
PN6	Mise en œuvre géotextile	m2	1500,00	4,00 €	6 000,00 €						
TOTAL MARCHE + AVENANT					8 515 702,48 €	12 923 823,32 €		5 326 343,60 €		7 597 479,76 €	
						4 408 120,84 €					
PN	Prix nouveaux						416 601,90 €		4 125,00 €		1 071 312,53 €
12	Caractérisation des couches sous-jacentes sous les voies noyées par essais pressiométriques	FT		20 250,00 €					1,00	20 250,00 €	
13	Calculs des voies noyées en béton armé	FT		19 650,00 €					1,00	19 650,00 €	
14	Démolition de béton	m3		60,00 €					54,75	3 285,00 €	
15	Remblais en béton et substitution de la couche de forme	m3		235,00 €					221,00	51 935,00 €	
16	Amenée/ repli d'un atelier de CMC	FT		11 250,00 €					2,00	22 500,00 €	
17	Réalisation des CMC, y compris arase	FT		108 100,00 €					1,28	138 840,00 €	
18	Etudes, essais, contrôles	FT		5 095,00 €					2,00	10 190,00 €	
15	Remblais en béton sur 0,45 cm en subsitution de la couche de forme traitée	m3		235,00 €		1668,88	392 185,63 €		1668,88	392 185,63 €	
19	Moins Value Terrassement en déblais non compris évacuation	m3		4,60 €		-5584,00	-25 686,40 €		-5584,00	-25 686,40 €	
20	Déplacement de terre végétale pour tranchée (Zone est du BRM)	FT		1 297,00 €		15,00	19 455,00 €		15,00	19 455,00 €	
21	Démolition béton	m3		60,00 €		1740,88	104 452,50 €		1740,88	104 452,50 €	
22	Mise en place de barrières Heras pour baliser le tas de déblais et balisage des zones	FT		1 483,00 €		1,00	1 483,00 €		1,00	1 483,00 €	
23	Location de barrières Heras	ml		6,00 €		2280,00	13 680,00 €		2280,00	13 680,00 €	
24	Dépose regard 1500*1500	FT		1 800,00 €		1,00	1 800,00 €		1,00	1 800,00 €	
25	Dépose de chambres réseaux secs (L2t, K2c)	FT		550,00 €		84,00	46 200,00 €		84,00	46 200,00 €	
26	Démolition de béton sur réseaux existants	m3		75,00 €		15,00	1 125,00 €		15,00	1 125,00 €	
27	Démolition de la couche de forme traitée au ciment par rabotage	m2		62,10 €		70,00	4 347,00 €		70,00	4 347,00 €	
28	Regard rendu borgne	FT		350,00 €		1,00	350,00 €		1,00	350,00 €	
29	Grave émulsion calcaire sur 80 cm	m2		40,00 €		80,00	3 200,00 €		80,00	3 200,00 €	
30	Reprise du trottoir existant en enrobés sur 50 cm	m2		47,00 €		30,00	1 410,00 €		30,00	1 410,00 €	
31	Clôture anti-batracien	ml		11,60 €		420,00	4 872,00 €		420,00	4 872,00 €	
32	Essai de porchet	FT		1 485,00 €		2,00	2 970,00 €		2,00	2 970,00 €	
33	Etudes d'exécution et plans			638,00 €		153,00	97 614,00 €	Accusé de réception en préfecture 00986-20260212-20260211-1-15-DE		153,00	97 614,00 €
34	Carrotage ouvrage Ginestous	FT		4 704,00 €		1,00	4 704,00 €	Date de télétransmission : 12/02/2026		1,00	4 704,00 €

35	Séparateur 6l/s	U		5 500,00 €		4,00	22 000,00 €	0,75	4 125,00 €	3,25	17 875,00 €
36	Séparateur 20l/s	U		7 500,00 €		1,00	7 500,00 €			1,00	7 500,00 €
37	Mise à la côte K2c pour caniveaux techniques	U		750,00 €		125,00	93 750,00 €			125,00	93 750,00 €
38	Dépose de massifs pour points caractéristiques	U		100,00 €		6,00	600,00 €			6,00	600,00 €
39	Chambre VDA	U		5 887,00 €		1,00	5 887,00 €			1,00	5 887,00 €
40	Fourniture et pose de caillebotis pressé maille 30x30 épaisseur 30 mm	m2		203,70 €		24,00	4 888,80 €			24,00	4 888,80 €
	Montant H.T.			8 515 702,48 €		13 340 425,22 €		5 330 468,60 €	8 668 792,28 €		

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20260212-20260211-1-1-15-DE
Date de télétransmission : 12/02/2026
Date de réception préfecture : 12/02/2026